



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

6016

016

ВІЛЬБАСОВЪ.

~~vet. F. II A. 107~~



V. REF. 4. BAC







# MÉMOIRES

S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE  
D E L A  
RÉPUBLIQUE DES LETTRES  
E N F R A N C E ,

DEPUIS M. DCC. LXII JUSQU' A NOS JOURS ;

O U

## JOURNAL

D'UN OBSERVATEUR ,

*CONTENANT les Analyses des Pièces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux , clandestins , prohibés ; les Pièces fugitives , rares ou manuscrites , en prose ou en vers ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants , des Artistes , des Hommes de Lettres morts , &c. &c. &c.*

T O M E O N Z I E M E .

---

. . . . . *huc propius me,*

. . . . . *vos ordine adite.*

Hor. L. II, Sat. 3, v. 81 & 82.

---

A L O N D R E S ,  
C H E Z J O H N A D A M S O N .

---

M. DCC. LXXXIV.

**Tausche** **exemplar** **lar**





# MÉMOIRES

## S E C R E T S

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA  
RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN  
FRANCE, DEPUIS M. DCC. LXII,  
JUSQU'A NOS JOURS.

---

### PREMIERE LETTRE (1)

Paris, ce 9 septembre 1777.

*Sur les peintures, sculptures & Gravures expo-  
sées au salon du Louvre le 25 août 1777.*

**L**E salon de cette année, Monsieur, se ressent déjà des soins du nouveau directeur pour son amélioration, pour le rendre moins indigne de

---

(1) Les lettres suivantes nous sont parvenues trop tard, pour pouvoir être inférées à leur véritable place, & selon l'ordre des dates : cependant, comme elles sont écrites avec vérité, remplies d'ailleurs d'une critique fine & bien raisonnée, nous croyons faire plaisir au public en les plaçant à la tête de ce volume.  
*Note de l'éditeur.*

la foule des curieux qui le remplissent sans relâche. C'est le plus nombreux que l'on ait encore vu, ou du moins le plus richement garni. Dès la cour on trouve quatre superbes statues. La sculpture se répand encore au loin, & les ateliers de plusieurs artistes recèlent des chefs-d'œuvres qu'il y faut aller chercher. A l'égard de la peinture, on en a retranché cette multitude de portraits, dont ce lieu autrefois étoit surchargé; indice de la stérilité des maîtres ou du dépérissement de l'art. On l'a remplacée par des tableaux d'histoire du premier genre; & dans ceux commandés par le Roi, on a remarqué avec satisfaction que beaucoup de sujets étoient choisis dans nos annales. Il y a du bon dans presque tous ces morceaux: il en est même qui excellent pour certaines parties. Tel concurrent a le coloris assez brillant, tel autre la composition sage; celui-là ordonne bien, celui-ci dessine supérieurement; mais dans aucun on n'admire l'enthousiasme du génie, sans lequel il n'y a point de grands hommes, en quelque genre que ce soit. C'est pour y parvenir, sans doute, que les juges se sont rendus fort difficiles cette année, & n'ont accordé aucun prix aux élèves. C'est désormais d'eux qu'il faut attendre ces sublimes élans, fruit de la nature perfectionnée par l'étude, plus que de l'âge & de la réflexion: assertion qui se justifie dès aujourd'hui. M. Callet, tout récemment agréé, dont le nom même ne se lit point encore sur le livret, est celui qui annonce le plus d'ame & de feu. Dans son tableau de *Cérès implorant la foudre de Jupiter, après l'enlèvement de Proserpine sa fille*, quoiqu'à genoux aux pieds du maître des



dieux, la vengeance respire tellement sur sa figure, qu'elle semble le menacer lui-même. Dans chacune de ses mains elle tient une torche ardente; elle va ravager les moissons, embraser la terre, si elle n'obtient la justice qu'elle exige. La déesse dit tout cela. Cependant on ne lui trouve pas assez de désordre dans le vêtement, trop magnifique. Elle n'a point ses cheveux épars dont la couvre Ovide. Quant au Jupiter, par l'art du peintre, il paroît colossal, quoiqu'il ne soit que dans les proportions ordinaires: mais son courroux n'a rien de sur-humain; c'est plutôt l'humeur d'un vieillard qu'on arrache à son repos. Toute la fierté qui devoit résider sur son visage, est dans son attitude & dans ses muscles fortement prononcés. Il suit de ces critiques seulement que le candidat a fait assez bien pour mériter de les éprouver.

Le dernier agréé avant celui-ci, M. Berthelémy, offre un tableau qui n'est pas sans mérite. Il a traité le sujet qu'avoit trouvé si heureusement M. de Belloy, pour sa tragédie qui a fait tant de bruit, *le siege de Calais*: titre impropre, en ce que le siege n'est nullement l'action qu'a choisie le peintre. Il a pris le moment, plus intéressant, où Edouard irrité de la longue résistance des assiégés, ne voulant entendre à aucune composition, si on ne lui livroit six des principaux d'entr'eux. Eustache de Saint-Pierre & cinq autres se dévouent pour leurs compatriotes, & la tête & les pieds nus, la corde au cou, apportent au monarque les clefs de la ville: il est déterminé à les faire mourir; mais il se laisse vaincre, & accorde leur grace aux prières de la Reine & de son fils. Il y a de l'ensemble dans

cette composition : on en aime l'unité ; tout concourt à l'action ; point de hors-d'œuvre , de partie étrangère ou oiseuse. Mais le caractère des têtes n'est pas à ce point de noblesse & de vérité qu'exige un spectateur difficile. La colère du Roi semble plutôt naître de la méchanceté que de l'indignation d'un vainqueur superbe , que révolte tout obstacle , pour qui la défense la plus légitime devient un crime. On distingue cependant , à travers son air menaçant , une espèce de souffrance : ce qui n'est pas exact : c'est de l'attendrissement qu'il faudroit ; mais on doit toujours savoir gré à l'artiste d'avoir su réunir sur un même visage deux sentiments contraires , seul effort qui prouve combien il est capable de marcher sur les pas des grands maîtres.

On reproche à la Reine , intercédant en faveur des victimes , une pâleur excessive , qui la feroit prendre pour la victime même. Quant au fils d'Edouard : il est enfoncé dans la demi-teinte , & devient par-là subalterne. On désireroit plus de fermeté dans Eustache de Saint-Pierre , personnage le plus saillant des captifs , ainsi que cela doit être. Comme c'est lui qui joue le plus beau rôle de ce poëme intéressant , l'auteur auroit dû rassembler tout le sublime de l'action sur lui , & lui faire écraser , par la supériorité de son ame bien sentie , le héros Anglois , n'ayant en ce moment que l'appareil & les entours de la grandeur.

Le *Saint Jérôme* de M. Vincent , autre agrée des derniers reçus , est dans le bon style , & prouve un admirateur de l'antique , qui a fait d'excellentes études en ce genre. Il a représenté cet anachorete dans un délire mystique , où il

entend l'ange de la mort qui lui annonce le jugement dernier. Le contraste du corps de l'esprit céleste avec celui du pénitent, est parfaitement bien exprimé. Le premier est bien posé dans les airs ; il a la légèreté & l'éclat, attributs de son essence. Le second est dessiné avec des touches fortes, larges & savantes : elles n'empêchent point d'y reconnoître la macération des chairs, un individu créé robuste par la nature, & exténué par les jeûnes, la haire & le cilice. La tête est pleine de vie ; le sentiment de la frayeur y est rendu de manière à l'inspirer au spectateur, & ce tableau est un des plus animés du salon.

La plus grande machine & la meilleure, au gré de certains connoisseurs, est encore d'un agrée qui expose pour la première fois, & montre une tête fortement organisée, capable des plus vastes conceptions du grand genre. M. Menageot (c'est son nom) a tiré son tableau du poète Grec, de cet Homère si propre à en fournir, où le génie, dans tous les genres, puise sans cesse, sans tarir, pour ainsi dire, sa fécondité. Le peintre expose son sujet de la sorte :

« Les embrassements de *Polixene* & d'*Hécube*,  
 » au moment où cette jeune princesse est arrachée des bras de sa mere, pour être immolée  
 » aux manes d'*Achille* : *Hécube* tombe évanouie  
 » de douleur en recevant les derniers adieux de  
 » sa fille, qu'*Ulysse* entraîne à la mort. »

Le chef-d'œuvre de l'art de cette composition est la manière dont *Hécube* tombe ; on voit son corps dans cet abandon d'une femme qui perd connoissance en effet, & ce moment est saisi par tous les regardants. La violence du héros Grec ravissant sa victime, n'est pas moins bien

rendue , & la tendresse de la jeune princesse , oubliant le sort funeste qui l'attend , pour ne s'occuper que de l'état où elle laisse sa mere , adoucit bientôt l'impression d'indignation qu'occasionne la barbarie du vainqueur ; ou plutôt , l'ame ainsi partagée entre différents sentiments , ne reçoit d'aucun des traces trop profondes , & n'éprouve que les sensations du plaisir que procure l'imitation même des choses tristes ou tragiques , portée à un certain degré de vérité & de perfection.

Du reste , si l'auteur s'est étudié à bien composer les masses principales de son ouvrage , dont il a saisi le plan avec beaucoup d'intelligence , on observe qu'il a négligé les accessoires ; qu'il n'a point assez caractérisé cette foule de princesses dont étoit rempli le palais de *Priam* ; que l'architecture en est lourde ; que le lieu de la scene est trop sombre ; qu'il y a un défaut d'entente du clair - obscur. On trouve ignoble qu'il ait fait figurer un chien dans une action aussi imposante. Je n'ignore pas qu'on voit de ces animaux dans divers tableaux d'histoire des grands maîtres , qu'il y en a sur-tout trois au couronnement de *Médicis* par *Rubens* , dans la galerie du Luxembourg ; mais je crois que ce dernier cas est très-différent : discussion au surplus trop longue pour entrer ici. Mais ces défauts tenant sur-tout au mécanisme de l'art , peuvent se réformer dans un jeune débutant ; au lieu que l'invention , la chaleur , l'énergie , la sensibilité , toutes ces parties du génie doivent se montrer dès les premières productions ; qu'autrement elles ne se développent & ne s'acquièrent jamais : au contraire , elles se conser-

vent ordinairement jusques dans les plus mauvais ouvrages des grands artistes. Cependant , à la honte de M. Doyen , regardé jusques ici comme le premier peintre d'histoire de nos jours , on n'en trouve aucun vestige dans son tableau , dont je ne vous parlerai que pour vous amuser par l'excès du ridicule , ou pour faire gémir sur le sort de notre humanité , qui veut que le talent le plus sublime soit quelquefois au-dessous du plus médiocre.

Un ancien cuisinier , attaché à l'hôtel de Condé , enrichi au service de cette maison , a l'amour-propre singulier de croire que tout l'empyrée veille à sa conservation. Un jour traversant la forêt de Gros - Bois , près des Camaldules , il tombe de cheval la jambe embarrassée dans l'étrier , le bras droit pris avec son fouet dans une haie , tenant la bride de l'autre main ; il alloit périr. Dans cette extrémité il se recommande à la *Vierge* , & , comme si ce n'étoit pas assez de cette puissante intercession , il a recours encore à sainte *Genevieve* & à saint *Denis*. A l'instant , dit le livret , le ciel vint à son secours & il fut délivré. Cette faveur méritoit bien un *ex-voto*. Voulant égaler sa générosité à sa reconnaissance , le cuisinier a recours au plus habile homme qu'on lui indique , à M. Doyen , qui le persiste d'abord sur l'exposé de sa demande ; mais le particulier faisant sonner une bourse de louis qu'il offre de donner d'avance , le sujet devient plus susceptible de sa verve ; il s'en charge & se met au travail. La condition étoit que le tableau seroit prêt pour le salon , où le protégé du ciel vouloit rendre publique la grace singulière qu'il avoit reçue.



Le peintre en vain s'échauffe & se secoue : il n'est pas content de son esquisse ; il consulte ses confreres , qui lui donnent leurs conseils & ne font que le retarder. Enfin un jour il est si mécontent de lui-même , qu'il efface tout ce qu'il a fait pour recommencer de nouveau. Dans l'intervalle arrive le miraculé , qui ne voit plus qu'une toile nue : il se plaint , il menace M. Doyen de lui intenter un procès , & de le faire assigner s'il ne remplit pas son marché , & si l'*ex-voto* n'est pas exposé au temps convenu : ç'auroit été le cas , sans doute , de rendre l'argent & de ne point sacrifier sa réputation à sa cupidité , mais l'argent étoit mangé. Le peintre s'évertue , barbouille & termine son tableau en 18 jours. Il est partagé par une gloire ; d'une part brille la *Vierge* tenant l'enfant *Jesus* , & derrière elle sainte *Genevieve* avec sa quenouille : de l'autre s'avance saint *Denis*. Au bas est un cheval , qu'on a peine à reconnoître , & un cavalier renversé dans l'attitude décrite , sans qu'on s'apperçoive en rien du prodige même ébauché , à moins qu'on ne suppose qu'un rayon darde d'en haut , qu'on prendroit pour un coup de foudre , caractérise l'intérêt & la puissance des trois bienheureux , à qui ce miracle , au surplus , semble ne rien coûter , qui s'approchent & devisent familièrement ensemble.

M. Doyen dit dans son explication , que l'orgueil n'étant point le motif qui ait fait desirer au propriétaire du tableau sa publicité , il a trouvé bon que l'artiste sacrifiat le protégé à ses libérateurs. Mais sa délivrance en étant l'objet capital , il falloit qu'elle fût exprimée , ou du moins sentie , & que le courrier & l'homme , sur qui devoit s'exercer la faveur divine , fussent dans

le premier plan , & non ensevelis dans l'ombre , afin que les incrédules ne pouvant soupçonner aucune fraude , aucun escamotage , aucune illusion , rendissent hommage au pouvoir des opérateurs. En voilà beaucoup trop sur cette grande caricature , digne de figurer à côté de tant d'autres qu'on voit dans nos églises de village , mais qui ne sont pas du dix-huitième siècle. Je ne saurois vous exprimer , Monsieur , avec quelle complaisance les confrères de M. Doyen regardent sa production , & s'applaudissent de le voir ainsi au-dessous d'eux.

Dans sa décrépitude , monsieur Hallé du moins a encore quelque chose. Son sujet étoit , *Cimon l'Athénien , qui ayant fait abattre les murs de ses possessions , invite le peuple à entrer librement dans ses jardins & d'en prendre les fruits.* Le fait est mal rendu. On s'en aperçoit au premier coup-d'œil ; on ne remarque aucunes ruines , & d'ailleurs il ne pouvoit régner que beaucoup de froidur dans cette composition , dont le coloris est aussi très-mauvais. Mais il y a du moins du dessin , une distribution sage , une ordonnance bien entendue.

Deux grands tableaux de M. Brenet lui conservent la supériorité qu'il s'étoit acquise depuis quelques années. Il est des admirateurs outrés , sans doute , qui le comparent à le Sueur. S'ils veulent dire qu'il manque de coloris comme lui , qu'il a le pinceau sec ; qu'à force de vouloir paroître délicat , il donne une proportion trop foible à ses figures , ils ont raison. Ils ont raison encore , en disant qu'il a quelque chose de sa manière , de son goût ; qu'il approche de sa correction , de la pureté de son dessin , qu'il a

les pensées simples & naturelles comme lui : mais il y manque de son élévation , & n'aura jamais son expression sublime.

Monsieur Brenet reproduit aujourd'hui un sujet déjà exposé plus en petit au salon de 1775 ; il est intitulé : *L'agriculteur Romain*. Ce tableau de dix pieds quarrés , est pour le Roi. Il représente l'affranchi cité devant un édile pour se disculper de l'accusation de magie , à raison de ses récoltes toujours plus abondantes que celles des autres. Il est inutile de s'étendre sur l'historique de cet ouvrage , traité à peu de chose près comme la première fois. Il est à remarquer qu'on lui reprochoit alors de présenter ses quadrupèdes par derrière ; ils montrent la tête aujourd'hui : nouveau sujet d'observation : tant les critiques sont difficiles ! Ces bœufs gras & vigoureux étant le plus essentiel de l'action , puisque c'est sur eux que roule le sortilege prétendu ; que c'est à leur force bien employée que doit se rapporter la prospérité de l'accusé ; que c'est à leur croupe rebondie seulement qu'on pourroit juger de leur embonpoint ; ils auroient voulu que l'artiste eût déployé cette partie dans toute son étendue. Quoi qu'il en soit , M. Brenet a enrichi en outre sa composition d'une belle & simple architecture , qui n'étoit point dans l'autre.

Son second sujet est neuf , & d'autant plus intéressant qu'il est tiré de notre histoire. Il n'est point de François qui ignore que Duguesclin , assiégeant un fort défendu par les Anglois , mourut avant sa reddition ; mais que les ennemis ayant promis au connétable de capituler , s'ils n'étoient pas secourus à certain jour indiqué , ne se crurent pas dispensés de tenir leur parole ,

qu'en effet leur commandant , suivi de sa garnison ; se rendit à la tente du défunt , & se prosternant aux pieds de son lit , déposa les clefs de la place.

Le court espace accordé sans doute à l'auteur , l'a obligé de resserrer sa composition & d'en soustraire beaucoup de choses qui lui auroient donné plus de grandeur & de vérité historique. Elle se réduit proprement à cinq personnages : au cadavre du héros dans son lit de parade , à un Anglois qui présente la capitulation , à Olivier de Clifson , frere d'armes du défunt , debout & plongé dans la plus grande tristesse , montrant son ami mort au maréchal de Sancerre , chargé du commandement de l'armée , & à un page sur le devant du tableau , pleurant la perte de son maître. Cette scene , qui devrait être vaste , devient ainsi trop nue , & l'action concentrée dans l'intérieur de la tente du général François , n'a pas l'éclat qu'elle devrait avoir , tenant à la destinée de deux grandes nations. D'ailleurs , point de contraste dans les caractères , & sans sentiment , & l'on sait quel effet ils produisent dans tout drame , soit pittoresque , soit théâtral. L'art du poète s'est retréint à varier les douleurs , & négligeant le parti qu'il pouvoit tirer de celle de l'Anglois , où l'admiration est une sorte de frayeur imprimée encore sur sa physionomie par la présence du héros , même mort , auroit pu fournir à son enthousiasme , il l'a représenté par derriere. D'ailleurs , il est seul ; ce qui rend cet acte mesquin , & réduit le commandant du fort , acteur principal & le second de la scene , à un rôle absolument subalterne. Mais si le poète

peche par ces parties d'invention & de convenance que fournit le seul génie , il en a d'autres au suprême degré , & la netteté du plan , l'agencement des groupes , une exécution précise , un costume bien observé , une distribution heureuse des clairs & des ombres , frapperont sur-tout les artistes & ceux qui ne recherchent que la lettre & non l'esprit d'une composition.

Pour ceux qui desirerent des conceptions plus relevées , le tableau de la *continence de Bayard* , de M. Durameau , ne fera pas plus satisfaisant. Ce trait particulier & domestique , s'il est permis de s'exprimer ainsi , est si héroïque cependant , qu'il est presque autant connu que celui de Duguesclin. Il n'étoit pas moins heureusement choisi , moins propre à allumer la verve d'un homme de génie. On se rappelle que ce loyal chevalier eut un jour envie d'avoir une compagnie dans son lit , qu'il en fit chercher une , qu'on lui amena le soir une jeune personne d'une beauté éblouissante ; mais que touché de ses larmes , & sachant que la misère de sa mere l'avoit seule déterminée à se mettre à la discrétion du militaire paillard , il manda celle-ci , lui fit des reproches de sa conduite , la secourut , & lui donna une dot pour marier la demoiselle. On voit qu'il résulte divers points à traiter de ce sujet compliqué. L'artiste s'est décidé pour le moment le plus ingrat de l'action , celui où Bayard dote la jeune fille. Il s'est privé par-là de l'intérêt que devoit exciter l'aveu du héros , balançant entre son amour & sa vertu , & de toutes les beautés secondaires que pouvoit lui suggérer cette situation. On ne remarque plus aucun combat sur son visage , d'une gravité



Espagnole ; il soupèse une bourse qu'il montre à la demoiselle & à sa mere. On ne sait si c'est pour les déterminer à se rendre , & le spectateur a besoin de l'explication du peintre pour en connoître l'idée , équivoque sans doute , un des plus grands défauts qu'on puisse commettre en composant. La victime offerte à l'incontinence de Bayard , n'a pas plus d'expression : elle ne regarde nullement son généreux bienfaiteur , & tourne les yeux vers sa mere ( 1 ) Celle-ci est à genoux , & par son état humiliant semble indiquer seule quelque chose du trait historique.

Du reste , on remarque sur-tout dans Bayard le faire dur de M. Durameau. Toute sa figure est sèche & roide. Il y a principalement un bras qui révolte dès le premier aspect. On sait que , revêtu d'une armure , il ne pouvoit avoir le jeu & la souplesse ordinaire ; mais il falloit dérober au spectateur cet inconvénient , en faisant retomber son vêtement avec adresse jusques sur le coude. Les femmes se ressentent de la maniere de l'auteur , & n'ont ni graces , ni douceurs , ni ces touches tendres qu'exigeoit leur situation.

Un tel sujet auroit mieux convenu au pinceau suave & moëlleux des deux la Grenée , qui , au contraire , ont eu à traiter des sujets à réserver

( 1 ) Je demande pardon au peintre de ma balourdise. J'apprends que c'est la fille qui est à genoux , & la mere debout. Je ne m'en ferois pas douté , non-seulement parce que j'ai cru qu'il étoit contre le bon sens de faire jouer dans cette situation le premier rôle à sa fille , mais parce que celle-ci m'a paru plus âgée que l'autre.

pour le ton austere & sauvage de M. Durameau. Aussi, faute d'avoir proportionné leur entreprise à leurs forces, les premiers ne produisent-ils pas plus d'effet que celui-ci dans deux grands tableaux de leur composition. L'aîné a voulu rendre la grandeur d'ame de *Fabricius refusant les présents que Pyrrhus lui envoie*. L'idée est belle assurément, mais exigeoit une élévation de pensées dont l'auteur n'étoit pas susceptible. Il a mieux caractérisé l'ambassadeur du roi d'Épire, qu'on suppose être Cyneas, parce que ce personnage devoit avoir un air de candeur & de séduction; en même temps, dans le genre de poésie du peintre. Il n'en est pas de même du Romain, dont il falloit plus exprimer l'action par le mouvement de l'ame que par le repoussement de la main alongée. Au lieu de l'indignation qu'on s'attend à remarquer au plus haut degré sur sa physionomie, on n'y lit que de l'humeur; ce n'est point le courroux d'un héros, c'est un air boudeur & maussade; & le refus ne se détermine que par la roideur du bras, gesticulation forcée qui sent plutôt le rhéteur que le grand homme.

*Albinus s'enfuyant de Rome, & offrant son char aux Vestales qu'il rencontra chargées des vases sacrés*, n'exige pas le même sublime que *Fabricius*. Ce sujet n'est susceptible que d'une grande noblesse, d'une vaste ordonnance, d'une distribution heureuse & bien entendue. Les prêtresses ne devant inspirer même en cette position qu'une vénération profonde, principe de l'acte religieux qu'il s'agissoit de décrire, ne pouvoient admettre que des graces pudiques & sévères comme elles. On ne trouve rien de tout cela dans le tableau de M. la Grenée le jeune,

qui n'attachant ni l'ame ni les yeux, reste isolé & sans spectateurs.

Il n'en est pas de même du tableau de M. Lépicié, dont le fond chargé d'ombres, repousse merveilleusement les couleurs, & frappe les passants les plus distraits. On est d'autant plus surpris quand on lit le nom de l'auteur, qu'on ne l'auroit pas cru capable d'une production de ce genre. Il n'a point été effrayé du projet de peindre le courage de Porcia, fille de Caton, femme de Brutus. Ces grands noms ne lui en ont point imposé; & s'il a manqué à un certain point la partie de l'expression, défaut presque général à tous les maîtres que nous venons de passer en revue, il a satisfait les connoisseurs qui ne s'arrêtent qu'au mécanisme de l'art. Il étoit question de décrire la vertueuse Romaine, qui, ayant découvert la résolution de son époux de délivrer Rome de son tyran par l'assassinat de César; & prévoyant l'issue funeste de ce complot, pour s'exercer à la mort qu'elle est décidée à se donner si le vengeur de la patrie succombe, se blesse volontairement. Aux cris de ses femmes, Brutus qui sortoit, revient, la trouve dans cet état, & lui reprochant son imprudence, apprend son dessein généreux. M. Lépicié est sans doute bien excusable d'être resté au-dessous d'un sujet digne de la sublimité du pinceau de Raphaël ou de Michel-Ange; on doit même le louer d'en avoir rendu quelque chose. Il y a de la noblesse & de l'intérêt dans la tête de Porcia, meilleure que celle de son époux. Mais on lui reproche deux choses qui tiennent à l'ordonnance & à l'annonce de son plan: l'une que le retour de Brutus, revenant sur ses pas, n'est nullement

indiqué ; l'autre que le matériel de l'action est absolument dérobé aux yeux du spectateur , par des esclaves empressés à secourir leur maîtresse , & qui , en la soignant , cachent entièrement la blessure. Je n'appuierai pas sur ces critiques , dont la première est peu de chose , & la seconde blâme une adresse de l'artiste qui , sans offrir aux yeux le coup-d'œil déchirant d'une plaie sanglante , la désigne suffisamment par l'attitude des suivantes.

Pour n'être pas trop long , je ne ferai qu'indiquer le morceau de l'*Aurore & Céphale* de monsieur Vanloo , où la première est fraîche , amoureuse & séduisante ; mais on ne sauroit se persuader qu'elle puisse enlever un chasseur très-corsé , & qui pese lourdement encore sur la terre. Elle est sur un nuage qui a trop de consistance , & en général , ce sujet n'est pas gai , léger & vaporeux comme il devoit l'être. Son pendant , *le Triomphe d'Amphitrite* , par M. Taraval est , au contraire , si aérien , qu'on n'y distingue que les premiers linéaments des figures. On le prendroit pour une esquisse : on ne peut qu'exorter l'artiste à le finir , avant qu'on s'occupe à en rechercher & discuter les détails.

Tous ces tableaux , Monsieur , dont je viens de vous parler , ont été enfantés sous les auspices de monsieur le comte d'Angiviller , qui a déterminé sa majesté à consacrer chaque année une somme qu'il doit distribuer entre les artistes occupés à travailler dans le genre de l'histoire , qui seroit perdu désormais sans cet encouragement. Ils seront placés dans une galerie avec des statues , dont je parlerai à leur rang ; & formeront une suite d'ouvrages de l'école Fran-

çoise moderne. Vous concevez qu'on n'aura garde d'y en insérer d'autres, dont ils ne pourroient soutenir la comparaison.

Je vous parlerai la première fois des tableaux d'histoire de chevalet, & des tableaux de genre, où il y a d'excellentes choses: ceux-ci sont le triomphe de nos artistes, &c.

## L E T T R E I I.

*Sur les Peintures , Sculptures & Gravures exposées au salon du Louvre , le 25 août 1777.*

Paris , ce 15 septembre 1777.

**S**I les deux la Grèce, Monsieur, ne brillent pas cette fois dans le grand genre, auquel on ne les juge pas destinés, ils plaisent par des sujets gracieux plus convenables à leur génie. L'aîné se retrouve sur-tout dans ceux tirés de la mythologie, où grand nombre sont plus analogues à son imagination, & lui fournissent plus à peindre de ces beaux corps de déesses ou de femmes nues, pour lesquels il excelle. Il nous reproduit cette année son *Pygmalion*, dont *Vénus* anime la statue. Je ne puis vous rappeler quelles sont les différences de celui exposé en 1773; mais je vois toujours peu de chaleur dans l'amant, qui devrait être brûlant d'amour. Je ne fais si c'est par une adresse de réflexion qu'il a ôté à la déesse toute la séduction, pour la transporter dans la figure principale, qui toute-



fois n'opere point cet effet. On ne la contemple que comme un chef-d'œuvre du peintre , par la dégradation des chairs , plus animées dans les parties supérieures , moins dans les inférieures , en sorte que le pied est encore absolument marbre. Son *Jugement de Paris* , adjugeant la pomme à *Vénus* , attire au premier coup-d'œil. Des contours moëlleusement dessinés , des chairs vivantes , des développemens voluptueux éveillent la lubricité. Les desirs s'éteignent bientôt quand on en approche , & la *Pallas* elle-même , dans un raccourci de jambe , paroît estropiée. Quelque beau qu'Homere nous ait représenté le fils de *Priam* , je trouve aussi qu'il falloit mettre une différence entre sa carnation & celle des déesses , puis varier encore la leur , donner plus de teintes rouges au corps de *Junon* dans son courroux , rembrunir davantage celle de *Minerve* , enfin épuiser toutes les graces du pinceau sur la mere de l'*Amour*. Son sujet le plus maltraité à coup sûr , c'est la *philosophie qui découvre la Vérité*. On pourroit également prendre l'inverse , & faute d'avoir assez caractérisé chacune d'elles , le spectateur reste incertain. En voilà assez sur cet artiste , qui a exposé beaucoup d'autres tableaux ayant leurs partisans & leurs admirateurs , pour juger que malgré sa supériorité soutenue sur beaucoup de ses confreres , il n'excelle pas comme de coutume. Il est même à craindre qu'il ne dégénere de plus en plus , parce que son genre semble tenir principalement à l'ardeur , à la fraîcheur , au brillant de la jeunesse , & qu'avec l'âge il perdra insensiblement ces qualités.

Au contraire , M. la Grenée le jeune , monte ,

& se soutiendra plus long - temps , en ce que son talent , quoique analogue à celui de son frere , inférieur pour les graces , a plus de vigueur & plus d'étendue. Son *saint Jérôme* , toutefois le cédant à celui de monsieur Vincent , en est une preuve : on y retrouve ce nerf , cette savante connoissance de l'anatomie , qui caractérisoient , en 1775 , son tableau de *l'Hiver*. Il est fécond aujourd'hui en sujets agréables. Entre douze qu'on compte au salon , son *Télémaque racontant ses aventures à Calypso* , paroît réunir tous les suffrages. La candeur du jeune prince , la sagesse & la prudence de *Mentor* , la curiosité participant déjà de la passion qui s'allume dans le cœur de *Calypso* , désignent chaque personnage dans le degré convenable. Il n'est pas jusqu'à la nymphe *Eucharis* qui , plus spécialement désignée entre ses compagnes , laisse prévoir qu'elle jouera bientôt un rôle entre les acteurs principaux. Toute cette composition est charmante , pleine d'intérêt , bien empâtée , d'un coloris excellent , sans le ciel lourd & d'un bleu d'empois , & les arbres d'un verd sec , noir , & dont les feuilles , sans aucun jeu , semblent collées & ne faire qu'une masse morte. Sa *Bergere allaitant son fils pendant que son Berger la contemple* , est d'un faire supérieur , du pinceau le plus tendre & le plus moëlleux. Peut-être y a-t-il trop de noblesse dans la tête de la femme , qui n'a rien de la rusticité de son état.

Ce même artiste a exposé quantité de dessins , dont un attire les plaisants , & les fait rire. Ce sont des anges ramassant les corps des enfants innocents , pour les empêcher d'être dévorés par les chiens. Il faut convenir qu'il n'est guere

possible de pousser plus loin un délire mystique, de rencontrer une image à la fois aussi puérite & aussi dégoûtante.

Rien de plus édifiant, Monsieur, en général, que le salon de cette année, où, sans avoir affecté d'y mettre beaucoup de traits tirés de l'écriture sainte, tout y concourt à élever l'ame ou à épurer le cœur. On y peut faire un cours de morale entier.

*Le Mariage rompu* de M. Aubri, nous montre un perfide qui, ayant fait des enfants à une jeune personne avec promesse de l'épouser, veut donner sa main à une autre. La délaissée s'y oppose, lui présente les gages de leur union, & ramène au devoir cet infame séducteur. On remarque dans ce tableau que le principal personnage, c'est-à-dire le traître, est contrefait & disloqué : qu'à force de honte il a la tête dans l'estomac, attitude que *saint Denis* seul pouvoit prendre, disposant de son chef mobile à son gré, mais contre toutes les règles du dessin & de l'anatomie. Un bedeau, de précaution, éteignant les cierges dès qu'il voit que la cérémonie n'aura pas lieu, est l'idée la plus ingénieuse de ce petit poëme, où il y a beaucoup de vérité, moins cependant que dans les autres sujets traités par le peintre, toujours naturel dans ses compositions ; mais dont le coloris ne l'est guere : d'ailleurs sans chaleur & sans énergie.

M. Wille, d'une part, nous excite dans son *Aumône* à nous attendrir sur le sort des malheureux ; de l'autre, nous montre la récompense de la sagesse & de la vertu, dans sa *Fête des bonnes gens*. Plus loin c'est *le Devoir filial*. Je m'arrêterai seulement à celui-ci, dont M. Greuze, qui

reconnoît en ce peintre son élève , revendique l'invention. Il prétend en avoir composé le dessin , il y a plus de quinze ans , & reproche au plagiaire de n'en avoir saisi que le matériel , de n'avoir pas creusé & terminé son action comme lui , pour en tirer une idée agréable & philosophique. Voici d'abord l'explication de M. Wille.

« Un vieillard prend l'air , soutenu par sa  
 » fille & son fils , qui suspendent leurs travaux  
 » pour l'aider à marcher. Un petit garçon essaie  
 » de balayer la route. Deux autres plus forts  
 » portent un grand fauteuil , & la mere , que  
 » l'on apperçoit dans le fond , bénit le ciel de  
 » lui avoir donné de si bons enfants. »

On juge qu'une pareille composition , qui prête aux talents de l'artiste , n'annonce aucun trait spirituel , aucune moralité fine & détournée. On va voir la différence du même sujet manié par un auteur qui combine son plan , & le médite en vrai poëte. M. Greuze avoit senti qu'en finissant-là son action , elle devenoit triviale , & ne sortoit point des bornes ordinaires d'une scene bourgeoise qui touche le cœur sans laisser à réfléchir. Il avoit donc imaginé de prendre un chef de famille , consumé sans doute d'ans & de travaux , mais ayant encore de l'ame & de la sensibilité. Il le soutenoit , dans sa démarche pour se rendre à la promenade , par ses enfants jeunes , mais grands & mariés. Il le faisoit arriver dans un jardin , où il trouvoit ses petits - enfants jouant & dansant. Alors ranimant son héros principal , il lui inspiroit cette pensée douce & consolante , qu'il ne mourroit pas tout entier , qu'il revivroit dans sa nombreuse postérité ; pensée que tous les spectateurs auroient lu sur la phy-

siècle revivifiée de cet aïeul , sur laquelle on se seroit reposé avec complaisance & dont, forcé de quitter ce tableau , on auroit conservé le souvenir satisfaisant. Ce grand maître reproche à son concurrent d'avoir trop exténué son vieillard ; de faire traîner le siege énorme par des bambins qui n'en ont pas la force. Enfin , il regarde comme une idée peu naturelle, relativement à l'âge de l'enfant , le plus petit de tous , à l'état du personnage dominant de la scène & au local de l'action ; celle de lui faire balayer le chemin. Quant à l'exécution , elle est heureuse , facile , variée , & digne du maître de M. Wille. Il a été moins prodigue de couleur dans cette action simple , & a réservé le brillant de son pinceau pour ses autres sujets exigeant de l'appareil , tels que sa *Rosière* & son *Repas villageois* ; morceaux qui fatiguent les yeux en cela même , parce qu'ils manquent de cette harmonie , qualité précieuse dont il est encore loin.

M. Bonnieu paroît entendre mieux cette magie , qu'on admire sur-tout dans son tableau représentant un *beau trait de Henri IV.* C'est celui de ce prince lorsqu'il dit à sa maîtresse , qui vouloit lui faire renvoyer *Sully* : « Je trouve » vrai cent femmes comme vous , & jamais » un pareil ministre. » Gabrielle d'Estrées confuse est dans l'état le plus violent. Elle se précipite sur son lit , théâtre désormais impuissant de ses séductions , qui ne lui doit plus servir qu'à ensevelir sa honte & son désespoir. Le peintre , en ce moment de fureur , pour faire valoir davantage le sacrifice de l'auguste amant , l'a rendue plus belle que jamais. Le Roi la désigne du doigt à son ami , & , par ce geste de mépris , indique éloquentement



éloquemment au spectateur les paroles qu'il vient de proférer. Du reste, son courroux est noble, & son ame semble y conserver le calme héroïque des grandes ames. Sully est pénétré des sentiments de reconnoissance dus à un si bon maître. Cependant il craint sa foiblesse, & l'on voit son desir de l'arracher de ces lieux. Le peintre pour rendre mieux cette scene animée, a monté sa composition sur le plus haut ton de couleur, par un lit cramoisi; mais des ombres répandues à propos en temperent l'éclat, en sorte que la vue peut s'y porter & s'y fixer sans crainte.

La lecture du *poëme des fastes par l'auteur*, est un autre sujet de M. Bonnieu, qui attire sur-tout les gens de lettres, les femmes tenant *bureau de bel esprit*, les hommes de cour, protecteurs des talents, & tous ces riches financiers qui veulent s'en donner l'air. Cet auteur est monsieur le Mierre. Il a composé un ouvrage en vers qui embrasse le cercle de l'année civile, & la description de toutes les fêtes & cérémonies qui s'y renouvellent périodiquement. Il va le débitant de société en société, & c'est dans un de ces moments que le peintre l'a saisi. Ce n'étoit pas sans doute le plus heureux où il pût le prendre, car il lui a donné un air fort sot, qui est assez celui d'un homme lisant ses productions. Il est dans le fort de l'action; il a près de lui un verre, détail petit, mais dans le costume, qui annonce qu'il a besoin de rafraîchir un gosier déchiré par la déclamation de vers durs & après. Un tel effet se manifeste encore mieux par la contraction des muscles du visage du lecteur, & les pénibles efforts qu'on y remarque. On doit



supposer que le morceau lu par M. le Mierre contient quelque description très-touchante , car la dame la plus voisine de lui , & qui n'a pas la figure la plus spirituelle , il est vrai , pleure de la meilleure foi du monde. La maîtresse de la maison , qu'on remarque sur le premier plan , dans le plus grand jour , & par son vêtement éclatant , est sérieuse & sans émotion. Un évêque , qui ressemble beaucoup à celui de *senlis* , en sa qualité d'académicien , d'homme accoutumé au charlatanisme littéraire , n'y fait pas grande attention. Un cordon bleu , dans la demi-teinte , est fort décontenancé & a l'ennui d'un grand seigneur. Celui du reste des spectateurs est diversifié dans la proportion nécessaire. S'il n'y a pas un vif intérêt dans cette scene , il y a beaucoup de vérité. La maniere noire de l'auteur y va à merveille , en ce qu'elle y fait régner un silence morne , caractere dominant de ces sortes d'assemblées.

On avoit reproché , il y a deux ans , à monsieur Théaulon d'avoir éludé la sévérité de l'ordonnateur du salon , en y glissant un petit sujet capable d'échauffer les imaginations libertines. Il répare cette faute aujourd'hui par sa *Mere sévere* , dont le but moral est de réprimer la coquetterie d'une jeune fille , qui , ayant reçu un bouquet d'un jeune homme , se le voit déchirer : on l'humilie en la forçant de mettre des sabots. Cette composition naïve , mais peu spirituelle , est d'une exécution attrayante à raison des caracteres bien prononcés. Celui de la mere frappe singulièrement : on voit que le peintre s'est étudié sur-tout à rendre la fille intéressante , & peut-être lui a-t-il donné trop de graces , de

gentillesse , de piquant , de swelte , de finesse pour son état , indiqué par la punition. On ne peut qu'exhorter ce jeune artiste , ainsi que le précédent , à choisir toujours des sujets bien pensés & dignes de leur pinceau aimable , mais trop mol , sur-tout chez M. Bonnicu qui , à force d'adoucir & de lécher ses figures , leur donne une couleur de cire. On voit que le second peut acquérir une touche plus ferme & plus libre.

On est enchanté principalement , Monsieur , cette année de M. le Prince , dans un genre pour lequel il nous avoit donné déjà de hautes espérances. Il les remplit à merveille. C'est le paysage qu'il peint d'un grand goût. Il ne nous transporte plus en Russie ; ce n'est plus cette nature marâtre qu'il offre à nos yeux ; ce sont les cites délicieux des environs de *Paris* , dont tout le monde peut reconnoître la vérité. Il entend à merveille la perspective aérienne : il marque parfaitement les diverses heures du jour , les différentes façons dont la terre est dorée & le ciel éclairé au lever , au midi & au coucher du soleil. Peut-être n'excelle-t-il pas autant à rendre la verdure , la fraîcheur du feuillage , le jeu de la lumière & ses accidents de toute espèce , à travers ces masses légères & mobiles ; mais quelle variété , quel mouvement , quel esprit dans la multitude dont il anime ses tableaux champêtres ! Il est fâcheux qu'on y retrouve de temps en temps des réminiscences de ses premières études , un costume & des formes Russes. Son *étude de Vache d'après nature* , est estimée digne du *Berghem* , au gré de certains connoisseurs : d'autres comparent son *corps-de-garde* à ceux des deux *tenirs* & aux bambochades de

notre *Wateau*. Pour moi , qui cherche moins les rapprochements d'une maniere avec une autre, que le génie de l'artiste , que cet intérêt qui doit régner dans tous les bons ouvrages , je louerai M. le Prince de n'avoir pas imité le défaut de ces maîtres , donnant souvent dans les sujets bas. Il a leur gaieté , leur finesse & n'est jamais ignoble.

Un tableau qu'il a intitulé *la crainte* , m'a fourni long-temps à réfléchir , ainsi qu'à beaucoup d'autres. Si l'on ne connoissoit le mérite de cet artiste , on seroit tenté de croire , en l'examinant , qu'il a fait un contre-sens , puisque rien ne répond au sentiment qu'il a voulu rendre ; que l'expression du visage de l'héroïne , son attitude & tous les accessoires qui l'entourent , font naître des idées entièrement opposées. Seroit-ce donc une énigme qu'il a proposée au public ? Il est plutôt à présumer que , craignant de scandaliser s'il eût indiqué son sujet sous le vrai titre , il l'a masqué sous un autre , pour qu'il ne fût point rejeté du salon. En voici la composition ingénieuse , & vous en allez juger.

Une femme couchée , d'une belle figure , dont le corps parfaitement bien dessiné & tout-à-fait séduisant , a ses couvertures relevées ; elle n'est qu'en chemise , qui laisse entrevoir ses appas de toutes parts. Elle semble s'élançer après quelqu'un ; & ce mouvement , ainsi que son teint très-coloré , ne désignent rien moins que la frayeur. Un fauteuil est renversé près de son lit ; un déjeuner préparé avec deux tasses très-distinctes , prouve qu'elle ne devoit pas le faire seule , & que c'est à une heure où ne s'introduisent pas ordinairement les voleurs. Un chien dans l'ombre , courant

à la porte , semble aboyer après quelqu'un qui vient de s'enfuir , & vouloir venger sa maîtresse qu'il a outragée. En un mot , tout caractérise un amant téméraire qui n'a pas eu la force de se rendre coupable , & qui est allé cacher ailleurs sa honte & son désespoir.

Si j'avois voulu , Monsieur , ranger chaque peintre suivant la sensation qu'il produit au salon , je vous aurois d'abord nommé monsieur Vernet. Outre l'effet admirable du pinceau de cet artiste qui ne vieillit point , c'est qu'il y joint une fécondité prodigieuse , une facilité incroyable ; & cependant il ne peut suffire aux ouvrages qu'on lui demande. Il faut se faire inscrire chez lui plusieurs années d'avance avant de pouvoir en jouir. Entre ses productions , on distingue deux grandes machines imposantes par leur hauteur. L'une est *l'entrée d'un port de mer dans un temps calme , au coucher du soleil* ; l'autre *une tempête , avec le naufrage d'un vaisseau*. Il est si fort au-dessus de tout éloge , qu'on ne s'attache plus qu'à y découvrir ce qui peut prêter à la critique. Par exemple , dans son second tableau , moins estimé que l'autre , on y remarque une femme qu'un marinier enlevé aux flots , & si peu soutenue sur le dos de son libérateur , qu'on craint à chaque instant qu'elle ne tombe. Un amateur exprimoit à monsieur Vernet un autre genre de frayeur , manière bien délicate de flatter son amour-propre : « Je me hâte toujours , lui disoit-il , à chaque fois que je viens ici , de considérer ces nuages chargés qui forment votre orage , car j'apprends qu'ils ne soient dissous & évanouis à mon retour. » Mais pour le contraste il a placé dans l'autre partie du tableau

un ciel déjà serein & brillant , & qui tranche bien brusquement. Il y en a , sans doute , des exemples dans la nature , mais alors le moment de son action se seroit que la fin de l'orage , ou ce ne seroit simplement qu'un grain , en terme de marin , ce qui ôteroit à la scène tout le terrible qu'elle doit avoir & qu'elle a , & conséquemment tout l'intérêt.

Le premier tableau offre le groupe d'un bacha qui vient s'embarquer avec sa maîtresse & sa suite pour prendre le plaisir de la promenade , & cet amas de figures droites n'est pas regardé comme assez pittoresque. Une autre faute contre le costume , & à laquelle il n'y a pas de réplique , c'est que pour remplir un coin de la scène , il y a mis des blanchisseuses ; & l'on sait qu'on ne lave jamais dans l'eau de la mer , absolument impropre à cet usage. M. Vernet , qui est né dans un port de mer , & les a si fort fréquentés , ne pouvoit l'ignorer ; mais il a cru qu'on ne pousseroit pas la discussion jusques-là , & il s'est trompé. Du reste , les autres détails sont traités dans l'un & l'autre ouvrages avec tant de vérité , qu'ils rappellent le propos de ce matelot , disant à son camarade tenté d'aller admirer une marine de M. Vernet : *Que veux-tu aller faire là ? tu n'y verras que ce qu'on voit ici !*

Un Savoyard du pont-neuf , ou un porte-faix de la monnoie en pourroit dire autant de monsieur Machy , qui nous offre différentes vues des plus beaux édifices qu'on envisage des quais , & d'autres des environs de Paris. Indépendamment de ce genre , où brille la beauté de son dessin exact , pur , riche , où l'on admire le choix toujours heureux & délicat de ses profils dans les



membres d'architecture dont il décore ses tableaux, il veut aujourd'hui lutter contre M. Robert, dont le génie plus mâle & plus libre se déploie sur-tout dans les ruines. Son rival nous en offre de plusieurs especes ; mais l'on y retrouve encore la netteté, la propreté de son exécution, & rien de cette fougue & des écarts qui produisent tant de clameur chez l'autre.

Je ne m'arrêterai que sur deux morceaux de celui-ci, qui serviront de preuve & caractérisent cet artiste. Ce sont deux vues des jardins de Versailles dans le temps qu'on en abattoit les arbres.

Vous savez, Monsieur, que ce beau parc est absolument dévasté aujourd'hui, & offre un coup d'œil triste & nu, bien différent de celui qu'il présentait dans le temps de sa magnificence. M. le comte d'Angiviller proposa au Roi, pour encourager la peinture dans tous les genres, de faire lever, par M. Robert, le plan pittoresque d'un spectacle effrayant, mais unique, & qui ne se retrouveroit plus d'un siècle. Le peintre fut appelé; Sa Majesté lui donna ses ordres : elle parut desirer en même temps que sa présence ne lui en imposât pas, & qu'il esquissât, sur le champ, son dessin. M. Robert s'excusa, & répondit qu'il ne feroit ainsi qu'un mauvais tableau, très-mal, très-exact, mais froid. « Quel est votre objet, » Sire, ajouta-t-il ? C'en est pas d'avoir un raccourci géométrique de cette vaste scene, mais de faire retrouver à votre ame la sensation douloureuse qu'elle éprouve en jetant les yeux sur cette nature morte, sur ces monuments des arts qui, isolés, n'ont plus d'aspect agréable, & semblent participer aux ruines de



« la première. Laissez-moi faire , je promets à  
 « V. M. que je reproduirai à ses regards tout ce  
 « qu'elle voit : mais qu'elle ne donne point d'en-  
 « traves à mon imagination. » Le Monarque a  
 consenti , & M. Robert a réussi parfaitement pour  
 les gens de génie. Quant aux autres , qui ne re-  
 trouvent point les choses à leur place , & qui  
 ignorent cette anecdote , ils se récrient que c'est  
 manqué , que ce n'est pas ressemblant.

Ils n'en diront pas autant des ouvrages de  
 mademoiselle Valayer , dont le pinceau sûr &  
 fidele s'est soumis tous les objets de la nature ina-  
 nimée. Mais après ce triomphe elle court à de  
 plus considérables. Déjà elle s'est distinguée dans  
 le portrait par une touche ferme & hardie. Celui  
 de M. Roettiers , ancien graveur général des mon-  
 noies , est d'une vérité qui frappe tous ceux qui  
 connoissent l'original , & d'un *faire* qui étonne  
 tous les connoisseurs. Elle groupe même actuel-  
 lement ; elle historie avec un égal succès. C'est ce  
 qu'on admire dans trois petits sujets , dont *une*  
*jeune personne montrant à son amie la statue de*  
*l'Amour* , arrête le spectateur , le porte à réfléchir ,  
 & annonce une tête qui combine des idées & fait  
 en faire naître.

Avant de finir , Monsieur , l'article de la  
 peinture , il ne faut point omettre le *portrait*  
*en pied du Roi* , trop remarquable & par la  
 hauteur de la machine , & par la beauté du ca-  
 dre , & par le personnage auguste auquel tous  
 les François viennent rendre hommage. Malheu-  
 reusement on ne reconnoît Louis XVI qu'aux  
 attributs de la majesté qui l'entourent : des plai-  
 sants ont prétendu qu'à la tête près il étoit très-  
 ressemblant. C'est que M. Dupleffis , au lieu de

chercher à rendre l'homme , avoit voulu peindre le Monarque. Il n'a pas senti que l'humanité , la bonté , la popularité , la familiarité , si l'on peut s'exprimer ainsi , étant le caractère distinctif de la physionomie de notre Roi , il ne pouvoit s'allier avec celui de la grandeur , de la fierté imposante , repoussante même , qu'il a voulu lui imprimer. Du reste , les détails sont soignés avec l'exactitude qu'on connoît à l'artiste : il a toujours le coloris vrai & vigoureux.

Si l'on pouvoit révoquer en doute son talent pour attraper les ressemblances , on seroit forcé de lui rendre bientôt justice en voyant son tableau de monsieur le président d'Ormesson , où , se proportionnant à son sujet , il ne l'a point dépassé. Il a exprimé littéralement la franchise , la bonhomie de ce magistrat. L'air sérieux & pincé du marquis de Bievre , qui contraste si fort avec ses calembours , & leur donne tant de vogue , ne lui a point échappé , & même son vêtement modeste & simple y ajoutant encore. Il a déployé plus de force dans le portrait de monsieur Ducis , ce noir tragique , l'auteur d'*Hamlet* , de *Roméo & Juliette* , mais dont la face large & fleurie annonce que son imagination n'influe en rien sur son physique bien constitué.

Je vous parlerai encore du portrait de monsieur Coquebert de Monbret , consul-général dans le cercle de Basse-Saxe , moins à raison du peintre , monsieur Perronneau , dont la manière dure est en général peu estimée , mais à raison du personnage qui , déjà membre du corps diplomatique depuis plusieurs années , se trouve initié aux mystères de la politique , dans un âge où

Pon n'en soupçonne pas encore l'existence , & fournissoit ainsi un sujet analogue au pinceau de l'artiste. Celui-ci, en vieillissant la figure du jeune homme , a du moins caractérisé son génie précoce & sa prudence déjà consommée.

Je ne ferai que vous indiquer MM. Pasquier , Hall , Courtois & Weiller , destinés spécialement au service de l'amour , à peindre ces beautés , dont l'existence furtive ne doit durer qu'aussi long temps que la passion de celui qui les commande. Ce genre est trop borné , trop futile pour s'y arrêter. Il n'en est pas de même de M. Charadin , qui , dans sa vieillesse , a toujours une manière ferme & grande , nous fait encore l'illusion la plus complète dans son tableau imitant le bas-relief.

Mon silence , Monsieur , sur le reste des productions pittoresques du salon , sans leur ôter le mérite qu'elles peuvent avoir , indique cependant que ce ne sont pas elles qui sont les plus admirées. Une , effrayante par son étendue , & impossible à faire par sa forme & sa façon d'être présentée , pourroit avoir de grandes beautés , d'autant qu'elle est d'un jeune artiste , ayant fait beaucoup de sensation , il y a deux ans , de M. Robin , dont vous vous souviendrez sans doute. C'est une esquisse d'un plafond exécuté dans la nouvelle salle de spectacle de Bordeaux. Le sujet général est cette capitale , qui élève un temple à Apollon & aux Muses. L'auteur en a fait un poème entier , divisé en cinq chants ou parties , & il justifie l'opinion que je vous en avois inspirée , en le regardant comme un des meilleurs soutiens de notre école pour l'histoire & les œuvres de génie.

Mon dernier article sera pour M. Jollain , que je ne peux omettre en entier. Non content de vouloir mettre tout *Homere* en tableaux , il semble embrasset aussi *la Tasse*: Dans un sujet tiré de ce dernier poëte , il y a un Renaud , où l'on admire un tout de force de l'artiste. On y trouve trois formes différentes. Les persifleurs l'appellent *la Trinité*. En effet , on y remarque distinctement la tête d'un beau jeune homme , le corsage d'un héros , & les jambes de l'être le plus ignoble.

J'ai l'honneur d'être , &c.

### LETTRE III.

*Sur les Peintures , Sculptures & Gravures exposées au salon du Louvre le 25 août 1771.*

Paris , ce 22 Septembre 1777.

**L**E plus grand morceau de sculpture qu'on voit cette année , Monsieur , est le mausolée de feu monseigneur le Dauphin & de feu madame la Dauphine , qui doit être placé dans le chœur de la cathédrale de Sens. Ce monument de M. Coustou , mort lui-même avant d'y avoir pu mettre la dernière main , est fort compliqué & mérite un détail plus étendu.

L'artiste puisant son idée principale dans le caractère distinctif des deux augustes époux , c'est-à-dire , dans cette tendresse mutuelle qui les

avoir unis pendant leur vie, & n'a pas permis à madame la Dauphine de survivre long-temps à la moitié d'elle-même, déjà dans le tombeau, & à laquelle elle ne desiroit que de se rejoindre, a imaginé de former un piédestal sur lequel sont deux urnes, liées ensemble d'une guirlande de la fleur qu'on nomme *Immortelle*.

„ Du côté de l'autel, *l'Immortalité* debout  
 „ est occupée à former un faisceau ou trophée  
 „ des attributs symboliques des vertus du Dau-  
 „ phin, telles que la *Purité*, désignée par une  
 „ balance; la *Prudence*, par un miroir entouré  
 „ d'un serpent, &c. Aux pieds de cette figure  
 „ est le génie des arts, dont le Prince faisoit ses  
 „ amusements. A côté, la *Religion*, aussi debout,  
 „ & caractérisée par la croix qu'elle tient,  
 „ pose sur les urnes une couronne d'étoiles,  
 „ symbole des récompenses célestes destinées à  
 „ l'un & à l'autre.

„ Du côté qui fait face à la nef de l'église,  
 „ le *Temps*, qu'on reconnoît à sa faux & à ses  
 „ divers accessoires, étend le voile funéraire qui  
 „ couvre déjà l'urne du Dauphin, sur celle sup-  
 „ posée renfermer les cendres de madame la Dau-  
 „ phine. A côté, *l'Amour conjugal*, son flam-  
 „ beau éteint, regarde avec douleur un enfant  
 „ qui brise les chaînons d'une chaîne entourée de  
 „ fleurs, symbole de l'Hymen.

„ Les faces latérales, ornées de cartels aux ar-  
 „ mes du Prince & de la Princesse, sont consacrées  
 „ aux inscriptions qui doivent transmettre leur  
 „ mémoire à la postérité. „

Telle est la manière dont M. Coustou a conçu  
 & rempli son plan, où l'on n'envisage rien de



sublime , que peu d'unité , & beaucoup d'images découfues ou trop reffemblantes.

On est tenté d'abord de regarder comme un pléonafme la fleur appellée *Immortelle* , employée d'une part , & l'*Immortalité* enfuite personnifiée , de l'autre. Mais la premiere désigne l'union immuable qui va régner déformais entre les deux époux , & la feconde est relative uniquement au fouvenir durable des vertus du prince. Il s'enfuit au moins une certaine ftérilité d'invention dans l'artifte pour n'avoir pas mieux varié & distingué ces deux idées qui fe rapprochent & fe confondent de nouveau dans la troifieme ; car la couronne d'étoiles dont la *Religion* veut faire rayonner à jamais les deux urnes , est encore une forte d'*Immortalité* que , par la réflexion , on conçoit désigner celle des bienheureux.

Si l'on fait attention aux airs de tête , à l'expression du visage de ces personnages allégoriques , on trouve de même beaucoup de reffemblance. Bien loin de remarquer les contrastes piquants que le génie fait fe ménager dans les fujets qui en paroiffent le moins fufceptibles , la douleur est le fentiment dominant des trois figures dont nous venons de parler. Celle du *Génie des Arts* , qui vient de perdre un élève & un protecteur , est afsez naturelle. Quant à la *Religion* , elle pourroit également fe réjouir de voir dans le ciel deux héros chrétiens , dont le falut fur la terre étoit toujours en danger , & fe désoler de perdre deux foutiens dans un temps où elle en a tant befoin. Mais on ne voit pas ce qui peut affliger l'*Immortalité* , dont la fonction toujours glorieufe , doit néceffaire-



ment la faire participer à la joie de ses sujets. Ce seroit sans doute une pensée sublime , de lui donner des regrets en couronnant un Prince , dont l'histoire mêlée offrirait également , & des victoires & des forfaits : pensée qui ne peut naître à l'égard de M. le Dauphin.

Si l'on passe du côté opposé du monument, c'est une autre action dont on ne sent pas à l'instant la liaison avec la première ; c'est une seconde partie du poëme presque détachée de l'autre. Les urnes qui sont sur le centre auquel elle se rapporte , ne frappent pas assez par leur masse , & sont un objet trop inanimé pour intéresser , en un mot , ne représentant qu'imparfaitement les augustes époux que doivent concerner toutes les parties de la composition.

D'ailleurs , le *Temps* , qui étend son voile d'une urne à l'autre , & les enveloppe enfin toutes deux , est une image belle , simple , & dans la vérité historique ; mais elle devrait se présenter la première : il faudroit que celle de l'*Immortalité* & de la *Religion* ne lui fût que secondaire , & terminât l'action d'une façon satisfaisante.

L'*Amour conjugal* , dont l'artiste a fait un être distingué de l'*Hymen* , est une mauvaise allégorie , & ne sert qu'à augmenter le galimatias de ce poëme froid & obscur , mélange bigarré de profane & de sacré , qui déplaît à l'esprit , & devrait être proscriit d'un temple religieux.

Je me suis attaché , Monsieur , à discuter la composition de ce mausolée , parce que c'est chez nos sculpteurs , ainsi que chez nos peintres , l'endroit foible , ce dont ils semblent s'occuper le moins. Ils ne font pas attention

que l'invention dans leur art est , comme dans les ouvrages d'esprit , la partie principale ; que toutes les autres la supposent , & que sans elle on ne peut être grand artiste , pas plus que grand écrivain. Comme ils sentent bien cependant que c'est par où ils pechent , voilà la raison qui leur fait si fort redouter la critique des gens de lettres. Ils savent que ceux-ci iront droit au talon d'Achille , & ils espèrent être mieux traités de la part de leurs confreres qui , plus ignorants , ne verront pas les mêmes défauts , où sont intéressés à les pardonner , afin d'obtenir la même grace à leur tour. Telle est la manie d'un artiste qui ne travaille pas pour la postérité , & dès-lors il est en effet indigne qu'on s'occupe de lui.

Au surplus , quant à l'exécution , l'ouvrage de M. Coustou fait regretter sa perte. Elle est grande , noble , savante , correcte , & même hardie. Le costume vouloit qu'il habillât les figures de la *Religion* & de l'*Immortalité* ; ce qu'il a fait , avec des draperies jetées avec grace à larges plis , dont les contours moëlleux marquent bien ceux du corps des deux divinités. Sa figure est imposante , & dans une attitude vraiment pittoresque , & lui a fourni l'occasion d'employer la vigueur & l'énergie de son ciseau. Quant à son *Amour conjugal* , s'imaginant sans doute le distinguer de l'*Amour* ordinaire , il l'a fait grand , & lui a donné la forme d'un adolescent : idée recherchée & qui déplaît à la plupart des spectateurs. On ne s'habitue point à voir l'*Amour* raisonnable.

En revenant au salon , on est arrêté par quatre grandes statues de marbre que je vous

ai indiquées dès ma première lettre , & qui font d'autant plus de plaisir à voir , qu'elles représentent des hommes illustres de notre nation , dont l'académie françoise a déjà , par des panegyriques publics , consacré la mémoire à la postérité. C'est un projet heureux de monsieur le comte d'Angiviller , qui a suggéré au Roi de faire successivement exécuter par nos plus fameux statuaires , les images des François célèbres dans tous les genres. Cette suite , si elle a jamais lieu , sera une manière de faire apprendre notre histoire aux enfants , également vive , facile & rapide.

Le premier est le chancelier de l'Hôpital , dont on a fait l'éloge cette année. L'artiste annonce qu'il en a saisi le moment le plus intéressant , celui où ce chancelier , “ exilé dans son château , ” apprenant que ses ennemis venoient pour l'assassiner , loin de s'émouvoir , commanda “ d'ouvrir toutes les portes. Ce trait de fermeté , ” ajoute-t-il , a déterminé l'artiste à donner ce caractère à son attitude & à l'expression de son visage. ”

On juge peu prudent à M. Gois de nous avoir avertis de son intention. Elle n'est point du tout rendue. Le sublime de ce héros patriotique n'est nullement exprimé sur sa figure , qui n'offre que de l'indifférence ou de l'impassibilité ; ce qui y ajoute même du puéril , c'est une innovation qu'il a regardée comme une finesse savante & hardie dans l'exécution , qui peut être aux yeux des gens de l'art , mais qui est sûrement mal - adroite. Au premier coup d'œil on croit le chancelier manchot : pour retrouver sa main gauche on est obligé d'aller la

chercher par derrière , où elle est occupée à retrousser la simarre , geste peu noble , & sur-tout dans un pareil moment. Si l'on regarde ensuite les pieds , on remarque le droit soulevé avec légèreté , comme s'il alloit faire un pas de danse ; autre gaucherie qui ne va point à la gravité du personnage. Du reste , on ne peut qu'applaudir à l'exécution , soit de la tête , soit de l'à-plomb du corps , soit des draperies , sous lesquelles on sent parfaitement le nu. On est fâché de voir qu'un si habile homme ait plus songé à faire briller son ciseau que son intelligence.

On en peut dire autant de M. Pajou dans son *Descartes* , qui rêve à la Suisse , bien loin de nous frapper par les conceptions fortes d'un philosophe fabriquant le monde dans son imagination. M. Mouchy n'a pas été plus heureux à rendre *l'ame de Sully* , ce modèle des ministres ; & monsieur le Comte a fait couler des levres de *Fénelon* , cette éloquence douce & insinuante de l'auteur de *Télémaque*. Mais tous semblent disputer le prix entr'eux pour l'observation la plus exacte du costume , pour la beauté du *faire* , pour toutes les parties de détail , n'exigeant que de la vérité , de la force ou de la délicatesse dans la main.

En remontant au salon , je n'apperçois , parmi une foule de bustes , que deux ou trois morceaux de composition propre à exciter le génie. L'un est *Vulcain présentant à Vénus les armes d'Enée*. L'air fâcheux du demi-dieu y est très-bien rendu. On y voit le mécontentement de ce malheureux époux percer à travers son empressement & son obéissance. Toute

l'anatomie du corps est savamment traitée & cette statue, modelée seulement en plâtre, répond à la haute opinion qu'on avoit conçue, il y a quatre ans, des talents de M. Bridan.

Le *Morphée* de M. Houdon, caractérise le dieu du sommeil de façon à ne pouvoir le méconnoître. Ce n'est point un assoupissement ordinaire; c'est une suspension parfaite de tous les sens; c'est une pesanteur profonde, un abandon total; c'est l'anéantissement le plus absolu, qui seroit maladie, léthargie, dans un mortel, & n'est que l'état naturel de cette divinité. Ses ailes seules semblent avoir quelque action encore, quelque mouvement, pour exprimer, sans doute, au milieu de son engourdissement, son empire sur la nature entière.

Ce qui annonce la facilité de l'exécution, jointe chez cet artiste à l'intelligence raisonnée de son art, c'est la multitude d'ouvrages qu'il a exposés; en sorte qu'à lui seul il en a presque fourni autant que tous ses confreres ensemble. Il n'en est aucun qui n'ait du mérite. Entre ses bustes, on distingue ceux de Monsieur, de Madame, de madame Adelaïde, de madame Victoire. Dans la première tête il a parfaitement exprimé la sagesse prématurée de cette Altesse Royale, par un air de réflexion qui ne lui ôte rien de ses graces & de sa jeunesse. Au contraire, il n'a point flatté son auguste compagne, princesse non moins sensée, mais dont la figure annonce en effet moins de fraîcheur & plus de maturité. Les deux tantes lui fournissoient également des contrastes à rendre, qu'il n'a pas moins bien saisis, soit en exprimant la finesse des traits de l'aînée, soit



en modelant l'embonpoint de la cadette. Il faudroit être artiste, Monsieur, pour vous détailler toute l'habileté du ciseau de celui-ci à travailler les dentelles, à planter les cheveux, à les détacher, à coëffer avec élégance, à figurer les divers attributs des ordres du prince, enfin à rendre tous les accessoires avec non moins de vérité que l'ame de ses modèles.

Ses autres bustes ont tous des variétés frappantes, & si je pouvois les détailler, vous verriez qu'on est incertain dans quel genre de têtes il excelle le plus. Il présente tour-à-tour la majesté, la noblesse, les graces, l'enjouement, la sévérité, l'ingénuité, l'esprit, le génie; tout cela est différencié suivant le sexe, l'âge, le caractère, le rang des personnages. Par exemple, son buste d'une Diane dont le modèle, de grandeur naturelle, doit être exécuté en marbre & placé dans les jardins du duc de Saxe-Gotha, est mieux conçu que chez M. Allegrain. C'est le genre de beauté austere de cette déesse, qui imprime le respect, au lieu d'encourager la témérité par des graces trop séduisantes.

Monsieur Houdon, dans la collection de ses œuvres, avoit parlé d'un buste de Charles IX; mais il a senti vraisemblablement qu'on verroit avec horreur un monarque auteur du *massacre de la St. Barthelemi*, & il ne l'a point placé sous nos yeux. Son médaillon de *Minerve* en marbre est d'une pureté de ciseau digne de la déesse. J'aime beaucoup son idée d'une *vestale qui doit servir de lampe de nuit*. Elle est ingénieuse & analogue aux fonctions de la prêtresse.

Nos sculpteurs , Monsieur , ne semblent pas avoir été plus heureux à nous reproduire le Roi actuel , que M. Duplessis. Je dis *nos sculpteurs* , parce que j'envisage deux bustes de Louis XVI : l'un traité par M. Pajou , sans avoir une exacte ressemblance , est plus dans le caractère de sa majesté , dont elle exprime la popularité , mais si bénigne , qu'elle en deviendrait naïve. L'autre , de monsieur Boizot , a plus de noblesse ; mais on y critique une certaine finesse qui , au gré des courtisans ayant l'honneur d'approcher du monarque , n'est pas l'attribut distinctif de sa tête. Ce dernier a mieux réussi dans le buste de l'Empereur , dont ne pouvant plus admirer la personne , les François aiment encore à contempler l'image. Elle est d'une exactitude scrupuleuse , & son air de tête est sur-tout bien saisi dans ce point d'attention & d'examen qui étoit l'attitude fréquente de cette majesté observatrice à Paris.

M. Caffieri nous produit aussi trois bustes intéressants , propres à faire s'évertuer le génie d'un artiste. Il a fait passer dans la tête de son maréchal du Muy l'esprit de la devise qu'il a gravée au bas : *Virtutis vera custos , rigidus-que satelles*. Son *Pierre Corneille* , dont le buste doit être placé dans le foyer de la comédie françoise , est animé de la vigueur qui caractérisoit encore les dernières pièces de ce grand homme dans sa vieillesse. Enfin celui de *Benjamin Franklin* nous montre un sage Philantropes , qui cherche le remède aux maux de sa patrie. On voit son ame se soulever d'indignation sur sa physionomie , dont ce sentiment altère la couleur.

Il semble que l'auteur l'ait esquissé dans le moment où il lui commandoit le tombeau d'un général, qu'on conçoit aisément, en le détaillant, être destiné à passer en Amérique. Monsieur Caffieri en expose le dessin noble & simple, digne de l'antiquité, comme les vertus de celui dont le monument doit perpétuer le souvenir & la gloire.

„ Sur un retable soutenu par deux consoles  
 „ s'éleve une colonne tronquée, sur laquelle  
 „ est posée une urne cinéraire. D'un côté de la  
 „ colonne est un trophée militaire, accom-  
 „ pagné d'une branche de cyprès; de l'autre  
 „ sont les attributs de la Liberté, groupés  
 „ avec une branche de palmier. On y lit cette  
 „ inscription : *Libertas restituta*. Derrière la  
 „ colonne s'éleve une pyramide. Dessous le retable,  
 „ entre les deux consoles, est un cartel & une  
 „ table de marbre blanc, pour l'inscription. „

On ne sait pourquoi l'artiste n'a osé nommer le héros ( 1 ) auquel doit être élevé ce monument. Il est l'objet de la curiosité générale, & l'on s'indigne d'une réticence injurieuse, caractérisant la foiblesse du gouvernement, qui, sans doute, l'a défendu pour ne pas déplaire aux Anglois.

Vous vous appellerez peut-être, Monsieur, que je critiquai beaucoup au dernier salon des esquisses de figures imaginées pour la salle

---

(1) On voit que c'est le général *Montgomery*, mort en Canada de ses blessures, entre les bras d'*Arnold* qui lui a succédé.

de spectacle de Bordeaux , par monsieur Berruer. Il les a exposées cette année plus finies , & modelées telles qu'elles doivent être exécutées en grand. Elles sont en Caryatides : l'une est *Melpomene* & l'autre *Thalie*. Celle-là est noble & belle ; mais elle n'a qu'une douleur froide , & non ces fureurs convulsives , attributs distinctifs de la tragédie moderne. L'artiste a donné à celle-ci un visage long , forme consacrée à la franchise , à la bonhomie , qui ne peuvent s'allier avec la gaieté piquante de la déité maligne. Au reste , elle est analogue au génie de nos comiques actuels , de nos tristes & benins auteurs de dragmes. Quant à la *Terpsichore* , elle n'a ni graces ni décence ; elle est bien en mouvement ; mais d'une façon ignoble : elle a l'air d'une *catin* dansant aux *Porchevons* (1).

Nous terminerons l'article des sculpteurs par un agrée qui n'est point encore sur le catalogue , & mérite certainement d'y être. C'est monsieur Foucou , dont une tête de *Bacchante* & une de *Corybante* tenant un petit satyre sur les épaules , en marbre , servent de preuves de son talent. Belle expression , pureté de ciseau , contours moëlleux , fini précieux ; tout y caractérise le grand artiste , & l'on y découvre même le germe de génie.

Entre les graveurs , monsieur le Bas obtient toujours par ses œuvres le premier rang que lui donne son ancienneté. Sa *vue du port & de la citadelle de Saint - Pétersbourg sur la Nerwa* ,

---

( 1 ) Guinguettes renommées de Paris.

prise dessus le quai près du palais du grand-chancelier , comte de Bestouchef , est une vaste composition , d'après le tableau de M. le Prince , qui fixe tous les yeux par sa magnificence. Il prouve que les machines immenses n'effraient pas le génie de cet artiste , voué spécialement aux sujets plus naïfs & plus gais. Il est vrai qu'on le retrouve dans les détails où il a pu se livrer à son goût , dans tous ces groupes amusants , dans mille traits spirituels qu'a saisis son modèle , dont il est digne , & qu'il rend avec une liberté d'original. Cette estampe doit être dédiée à sa majesté l'Impératrice de toutes les Russies , & , en reproduisant à Paris les superbes ouvrages de cette souveraine , elle attestera en même temps à Pétersbourg les talents de nos artistes.

Je vous ai déjà annoncé , Monsieur , une estampe de M. Porporati , graveur & garde des dessins du roi de Sardaigne , à l'occasion de la belle inscription de monsieur Rousseau de Geneve : *Prima mors , primi parentes , primus lectus*. On en devine le sujet à l'instant : c'est la mort d'Abel , ou plutôt l'effroi & la surprise dont Adam & Eve sont saisis à la vue du cadavre de leur fils. On ne peut faire un éloge plus juste de l'ouvrage , qu'en convenant qu'il rend précisément tout ce que désigne la légende. C'est la mort dans toute sa vérité ; c'est la tendresse paternelle à son plus haut degré ; c'est sur-tout cette douleur morne & profonde qui , pour la première fois , introduite dans le monde , flétrissoit la figure des chefs de l'humanité , & n'a cessé depuis de tourmenter leur postérité infortunée. Outre l'invention , qui semble apparente



à l'artiste , & lui fait infiniment d'honneur , son exécution est grande , simple & sublime , comme son idée.

Entre les œuvres de M. Beauvarlet , qui dans ses sujets historiques embrasse la suite de l'histoire d'*Ester* , d'après M. de Troy le fils , & soutient la réputation méritée qu'ils lui ont faite , je ne choisirai que le portrait de M. Sage , plus précieux par l'anecdote. C'est un physicien habile de l'académie des sciences , si enflammé pour la propagation de l'étude de la chymie , qu'il en fait un cours gratuitement , où il admet tous les honnêtes gens qui veulent se présenter chez lui. Ses élèves ne pouvant lui témoigner leur reconnoissance autrement , ont voulu la perpétuer , en faisant graver son image avec cette inscription au bas : *Discipulorum pignus amoris*. Ils ont choisi un artiste en état de répondre à l'étendue & la durée de leur sentiment. Ils ont jugé le burin de M. Beauvarlet le plus propre à rendre la physionomie ouverte & bienfaisante de leur maître.

Que monsieur Cathelin n'a-t-il aussi bien employé son talent ! pourquoi choisir le portrait de monsieur l'abbé Terray , de ce monstre abhorré de la France entière , qu'elle rougit d'avoir produit , & dont elle voudroit effacer l'administration de ses fautes ? Que n'a-t-il du moins imité la prudence de feu M. Roslin , qui , en se chargeant du tableau , s'est bien donné de garde de le produire au salon ? L'existence de cet ouvrage offert à tous les yeux & soutenu de tous les regards , prouve l'apathie de la nation. Chez toute autre cette effigie seroit mise en pièces il y a long temps. Quoi qu'il en soit , le graveur  
sans

fans doute, ne considérant son sujet qu'en artiste, a trouvé une tête dont le caractère bas & sinistre présentoit des difficultés dignes de son burin. L'ex-contrôleur général est extrêmement ressemblant, & au milieu de sa laideur, l'esprit perce dans ses yeux pleins de feu. C'est un morceau d'exécution vigoureuse & fiere, au gré de ceux qui peuvent le contempler de sang froid. Pour moi, j'en ai toujours détourné les yeux, pour admirer au-dessus la maniere de M. Arange, agréé digne de lutter contre M. Porporati. Sa *Mort de Didon* d'après le Guerchin, sa *Cléopâtre* d'après le Guide, indiquent un artiste né pour le grand.

M. de Launay, dernier agréé, sans avoir un burin aussi hardi, l'a fécond & étendu. Sa *marche de Silene*, d'après Rubens, est une preuve que les groupes multipliés ne l'embarraissent point, qu'il a de la gaieté. Son *Endymion* & sa *Leda* sont d'une grande correction de dessin. On trouve un *faire* doux & moëlleux dans sa *complaisance maternelle*, & son *heureuse fécondité* d'après monsieur Fragonard. Ses *ruines Romaines* sont frappantes, attristent par une grande vérité & ses divers sujets pour la *nouvelle Héloïse*, pour le *Télémaque* & le *Roland furieux*, sont pleins d'esprit. L'académie ne peut que faire une excellente acquisition dans un pareil membre.

S'il étoit question, Monsieur, de régler l'ordre du rang de chaque artiste, proportionnément à son mérite, avant d'en parler, je n'aurois pas réservé M. Duvivier pour la fin. Quoique son genre soit le dernier, il n'en est point que ne puisse illustrer un homme de mérite, &

assimiler presque à ceux d'une espece supérieure. Tel est monsieur Duvivier , graveur de médailles. Il nous offre cette année plusieurs petits poëmes circonscrits dans l'espace étroit où il est forcé de le renfermer. Tels sont *le renouvellement de l'alliance des Suisses , le retour du parlement de Toulouse , ayant pour revers des prisonniers délivrés à cette occasion par le corps du commerce , &c.* Malgré leur complication , on admire un dessin net & facile , du feu & de la correction. Son *sceau de l'académie* pour son morceau de réception , est remarquable par la tête du Roi plus ressemblante qu'en peinture ou en buste , mais sur - tout par la légende : *Libertas artium restituta* , 1776 ( 1 ). Et c'est cette même académie , se réjouissant de la liberté rendue aux arts , qui vient de solliciter un arrêt du conseil , où par un despotisme révoltant , on ôte aux peintres , qui ne peuvent figurer chez elle , la faculté d'exposer au colysée leurs productions.

Je m'arrête , Monsieur , & l'aurois fait beaucoup plutôt , si je n'avois voulu vous justifier mon assertion du début de ma première lettre. Quelque médiocre que soit encore le salon de cette année , les voyageurs & les étrangers sont émerveillés de la fécondité , & d'un talent plus ou moins marqué qui se manifeste dans presque toutes ses productions. Ils assurent qu'on par-

---

( 1 ) Elle est autour d'une *Minerve* , formant le revers de la médaille & des nouvelles armes accordées par le Roi à l'académie , suivant l'article VIII des nouveaux statuts & réglemens.

( 51 )

courroit l'Europe avant de pouvoir rassembler entre les œuvres des artistes modernes, de quoi composer une collection semblable. Contentons-nous donc de notre médiocrité, que les nôtres pourroient bien appeller *aurea*, car on ne les a jamais si fêtés, si vantés, & sur-tout si bien payés.

J'ai l'honneur d'être, &c.



C 2

---



---

 ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

1 Janvier 1778. La faculté de médecine commence à publier un écrit ayant pour titre : *Res gesta in saluberrimâ facultate Parisiensi circa sectionem Symphise ossiom pubis supra muliere dicta Souchot, celebratam.* Elle y a joint une traduction en françois du même récit. On voit au bas l'inscription gravée sur le revers du jeton d'argent du doyen, arrêtée en l'honneur de l'inventeur & des deux exécuteurs de l'opération. Elle consiste en ces mots :

L'an 1768, M. Sigault, ( docteur en médecine de la faculté de Paris ) a inventé & proposé la section de la symphise des os pubis : en 1777 il l'a pratiquée avec succès. Et plus bas : M. Alphonse le Roi, docteur en médecine de la faculté de Paris, l'a aidé.

Ce recueil contient, 1<sup>o</sup>. l'extrait des registres de la faculté de médecine de Paris, & le résultat de ses assemblées & délibérations sur ce sujet.

2<sup>o</sup>. Le mémoire de M. Sigault, lu aux assemblées des 3 & 6 décembre 1777. Il est françois seulement.

3<sup>o</sup>. Le rapport, aussi seulement en françois des docteurs Grandclas & Descemet, nommés pour suivre cette section, ses effets & sa guérison.

Il résulte de ces trois pieces, que la faculté a pris toutes les précautions possibles, afin de connoître, d'éclairer & de constater une opération si intéressante & si utile pour l'humanité.

1 Janvier. Malgré la publicité que reçoit



aujourd'hui le plagiat de M. de Chamfort, par la comparaison que tout le monde peut faire de sa pièce avec celle de M. Belin, elle continue à être très-courue ; mais comme le dénouement déplait beaucoup, il est occupé à le changer : ce qui est une grande opération pour un poète qui a été douze ans à se traîner sur les pas d'un autre, & à calquer sa tragédie sur la sienne. Il n'est pas encore prêt.

2 *Janvier.* Le discours lu par M. l'abbé Baudeau, dans l'assemblée publique dont on a parlé, fit une grande sensation par son art & son éloquence. Il y avança d'abord un fait curieux & ignoré généralement, c'est que c'est en France qu'a pris naissance le projet d'une *société libre d'émulation pour l'encouragement des arts & métiers*, en 1728. Elle se forma sous les auspices de monsieur le comte de Clermont. Il est vrai qu'elle fut très-foible, qu'elle n'eut jamais alors que trente associés, & que, soit par le peu de zèle du protecteur, soit par la légèreté naturelle de la nation, cette société s'éteignit bientôt. Des Anglois qui étoient à Paris & avoient eu connoissance d'une telle institution, imaginèrent de la transporter en Angleterre ; ce qu'ils firent en 1730. Elle s'y est soutenue, & a pris une consistance si vigoureuse qu'on y compte jusqu'à 6000 adeptes. Les Anglois reconnoissent pourtant que, par sa position, Paris doit être le centre d'une association, que la différence des pays, des climats, des gouvernements, de la paix ou de la guerre ne doit pas troubler.

M. l'abbé Baudeau instruisit encore l'assemblée, que cet esprit de patriotisme se répandoit aussi dans les provinces, où il se formoit de

petites sociétés pareilles , affiliées à la mere commune ; que d'autres , nées en Allemagne , la reconnoissoient également pour l'ancienne , & qu'enfin il s'étoit , par ses recherches , procuré ainsi des points de correspondance par - tout , qui ne pouvoient que contribuer à l'amélioration de la chose.

Ce discours dédommagea l'assemblée de celui du président , fort long , fort ennuyeux , aride & sans objet , ainsi que du bavardage du docteur Jumelin , sans méthode , sans clarté & sans aucune qualité extérieure nécessaire à l'homme qui veut parler en public.

2 *Janvier. Extrait d'une lettre de Lyon , du 27 décembre 1777...* « Les grands avantages que la plupart des villes de commerce de ce royaume retirent de l'affluence des Insurgents dans nos ports , sent perdus pour nous , ou du moins nous ne pouvons nous en ressentir qu'indirectement , par le luxe qu'enfante & nourrit toujours la richesse. Ces peuples ne sont pas encore dans le cas d'avoir besoin de nos arts ; mais notre commerce n'en va pas moins bien. Nous continuons à tout acheter comptant & à vendre tout à crédit. Nos grandes fournitures aujourd'hui sont pour le Nord , la Russie , la Pologne ; l'Allemagne tirent beaucoup de chez nous , & nous sommes en avance de plus de vingt millions avec ces pays-là.

3 *Janvier.* Dans la séance publique de la *société d'émulation* , il y avoit beaucoup de dames & du plus haut parage , soit comme initiées , soit comme spectatrices. Monsieur l'abbé Baudeau n'a pas laissé échapper cette occasion de capter la bienveillance du sexe , en lui adressant

dans son discours des louanges adroites & délicates , en prétendant qu'il n'étoit pas moins propre que les hommes , par la sagacité & la pénétration de son esprit , à juger des matières soumises aux décisions de l'assemblée , & d'ailleurs infiniment plus séduisant pour encourager par ses graces & ses charmes.

Cet abbé , quoiqu'ayant fait tout ce qu'il a pu pour gagner ainsi tous les suffrages , n'en a pas moins vu s'élever contre lui un orage violent. On a démêlé son projet de se perpétuer dans la place de secrétaire ; ce qui est absolument contraire aux statuts. On a reconnu que , sous son apparence de philosophie & de patriotisme , il cachoit une ambition sourde , un desir violent de dominer , & un génie de despotisme qui tendoit à s'élever sur tous les membres , & à asservir toutes les idées aux siennes. Des jaloux ont voulu arrêter les entreprises de ce tyran naissant , & il étoit question de dénoncer hier ses attentats contre la liberté générale dans une assemblée indiquée. Instruit du coup qu'on vouloit lui porter , il a gagné de primauté ; il a annoncé que , croyant avoir assez bien mérité de la compagnie pour y être attaché d'une façon durable & permanente , il avoit espéré en effet être inamovible dans sa dignité , & en faire son état & son occupation ; mais que , dès que sa conduite étoit suspecte , il demandoit à se démettre. Cet aveu & cette menace ont fait une grande sensation ; & après beaucoup de débats , il a été convenu , pour le bien de la chose , qu'il ne quitteroit ses fonctions qu'au mois de juillet.

Il a été décidé en outre , que toutes les places

de la société seroient éligibles chaque année ,  
sauf de secrétaire , qui ne le deviendrait que  
tous les deux ans.

4 *Janvier.* Le 30 décembre , le conseil a  
prononcé sur la contestation élevée entre les  
salpêtriers de Paris , & le sieur Micault de Cour-  
beton , leur chef. Ils ont été condamnés en  
tous les dépens , & en 10 livres de dommages  
& intérêts applicables au pain des prisonniers.  
L'arrêt ordonne en outre l'affiche du jugement  
& la suppression des termes injurieux & calom-  
nieux employés dans leurs écrits , & notamment  
de deux requêtes , dont l'une intitulée : *Re-  
quête très - importante sur la fabrication du sal-  
pêtre ;* & l'autre : *Réponse des salpêtriers de Paris ,  
ou Mémoire de la compagnie des poudres & du sieur  
Micault de Courbeton.*

5 *Janvier.* Le sieur de Beaumarchais qui n'a  
été que légèrement blessé de sa chute , après avoir  
fait à l'occasion de cet événement le bruit qu'il  
desiroit , vient d'inviter les auteurs dramatiques  
à venir chez lui reprendre leurs conférences , ou  
plutôt donner la dernière approbation au mé-  
moire , son ouvrage , & mettre ce règlement du  
*bureau de législation dramatique* en état d'être  
homologué au parlement.

5 *Janvier* Une *consultation* imprimée pour le  
*baron & la baronne de Bagge* , en date du 12  
décembre , par monsieur Dassy , avocat , fait grand  
bruit , à raison de sa hardiesse à attaquer mon-  
sieur Titon , conseiller de grand'chambre , auteur  
d'un arrêt contre les consultants , qu'il regarde  
comme un ouvrage de prévarication , & à traiter  
durement & plaisamment tour-à-tour , M. l'arche-  
vêque de Paris , impliqué dans l'affaire.

6 Janvier M. de Junquieres , auditeur des comptes , vient de mourir de la petite vérole. Avant de s'attacher à cette compagnie , très-propre à enfouir les talents , il avoit paru annoncer des dispositions pour la littérature. En 1764 il avoit donné aux Italiens le *Gui de chêne* , ou la *fête des Druides* , comédie en un acte.

7 Janvier. Entre les divers coopérateurs ou plutôt directeurs du *journal de Paris* , on en compte quatre ; savoir , le sieur Corancé , commis aux fermes ; le sieur Duffieux , connu par divers ouvrages ; le Sr. . . & le Sr. Cadet , apothicaire. C'est ce dernier qui a fourni matière à l'épigramme suivante :

On lisoit au sacré vallon  
Un nouveau journal littéraire :  
Quelle drogue , dit Apollon !  
Rien d'étonnant , répond Freron ,  
Il fort de chez l'apothicaire !

Cette facétie plaisante , en finissant-là , a été gâtée de la manière suivante :

Quoi ! dit Linguet , sur son haut ton ,  
Un ministre de la canule  
Voudroit devenir notre émule ?  
Oui , dit la Harpe , que veux-tu ?  
Cet homme ayant toujours vécu  
Pour le service du derrière ,  
Doit compléter son ministère  
En nous donnant un torche-cu.



8 *Janvier*. MM. du concert des amateurs , toujours curieux de le maintenir sur le meilleur pied , & de le rendre de plus en plus brillant , ont fait venir de Wurtzbourg une virtuose appelée madame Hizelberg. C'est la première cantatrice de S. A. E. Mgr. l'évêque duc de Franconie. Elle a déjà chanté deux fois un air *cantabile* & un air de *bravoure*. Malgré l'indulgence de messieurs les amateurs pour un sujet qu'ils ont acquis , elle n'a pas plu aux connoisseurs. Il faut en convenir , elle n'a point de douceur ni de flexibilité dans la voix : elle a dans le haut beaucoup d'étendue , mais le bas détestable , & en outre elle chante souvent faux ; ce qui ne caractérise pas une oreille bien délicate.

9 *Janvier*. Nos princes ont profité de la circonstance des gelées pour recommencer les courses en traîneaux , qui plaisent beaucoup à la reine. Le luxe de ce genre d'équipage , n'a fait qu'augmenter , & il y a de ces traîneaux qui coûtent jusqu'à dix mille écus.

9 *Janvier*. Le magasin pour les élèves de l'académie royale de musique étant dans le cas d'être rebâti , on force messieurs de la ville à cette dépense , qui est un objet d'environ 400000 liv. & on lui fait donner , en attendant , des logements en argent à ceux qui étoient installés. Cela se traite avec une magnificence rare ; car le nouveau directeur a deux mille écus , les autres à proportion.

9 *Janvier*. Le docteur Malouin , de la faculté de Paris , membre de l'académie royale des sciences , vient de mourir. Il étoit pour la classe de chymie , & a écrit sur cette science

de façon à faire bruit & sensation dans le temps.

9 *Janvier*. Monsieur le prince Louis, en sa qualité de grand-aumônier de France, est en même temps président du bureau d'administration du collège de Louis-le-Grand. Il y est venu prendre séance le lundi 5 décembre. Monsieur Hérivaux, professeur d'éloquence en ce lieu, lui a en conséquence présenté une ode latine qu'il a fait imprimer avec la traduction, & qu'il publie aujourd'hui. Le prélat a reconnu cet éloge par une très-belle tabatière d'or, dont il a fait présent à l'orateur.

9 *Janvier*. Quoique les essais tentés depuis long-temps pour connoître si l'électricité peut être un remède dans certaines maladies, n'aient pas eu un succès certain, cependant la société royale de médecine, instituée pour la perfection de cette science, ne les a pas regardés comme absolument vains, & elle a chargé monsieur Mauduit de la Varenne des expériences en ce genre. Il convient lui-même que jusqu'à présent elles n'ont fourni que des probabilités & non des preuves, & dément tout ce qu'on s'est hâté de débiter trop affirmativement à cet égard.

10 *Janvier*. La veille des Rois M. Franklin, résidant toujours à Passy, s'étoit déterminé à rendre le pain-béni le lendemain, quoiqu'en qualité de protestant, & n'étant pas propriétaire de la maison, qui appartient au Le-Rez-de-Chaumont, il eût pu s'en dispenser. Il se faisoit un plaisir de cette cérémonie, & avoit disposé en conséquence treize brioches, nombre des treize colonies de l'Amérique unies. Il vouloit mettre une banderole à chacune, & la première devoit porter inscrit le mot *Liberté*. Le curé,

qui étoit à dîner chez cet Insurgent , témoigna quelque répugnance à cette singulière étiquette. Le mot de *Liberté* sur-tout l'effaroucha : l'évêque de Saintes , aussi du repas , appuya davantage , & prétendit qu'il ne seroit pas possible au pasteur de tolérer une telle innovation. Mademoiselle d'Eon , présente , fut consultée à son tour. Elle répondit qu'elle n'avoit rien à ajouter à ce que des membres de l'église avoient décidé ; mais qu'à leur opinion elle joindroit une raison politique , non moins prépondérante : « c'est que » n'étant qu'à trois lieues de Versailles , il ne » convenoit pas d'user d'un mot qu'on n'aimoit » ni ne vouloit y connoître. »

11 *Janvier*. On est absolument rassuré sur les inquiétudes qu'avoit données la goutte survenue à M. le comte de Maurepas , à la suite d'une indigestion accompagnée de fièvre. Du reste , ce ministre a toujours la même gaieté ; il est fécond en saillies , & fait joindre des bons mots aux matières les plus graves. Monsieur d'Angiviller l'étant venu voir ces jours-ci , & ayant remarqué qu'il fumoit dans son appartement , lui promit de le délivrer de cette incommodité par une nouvelle méthode appelée *une cheminée à la Franklin*. « Vous ne voulez donc pas , lui ré- » pondit le ministre , que le vicomte de Stor- » mont ( l'ambassadeur d'Angleterre ) vienne » se chauffer à mon feu. »

11 *Janvier*. Le 7 de ce mois il devoit y avoir une répétition de l'opéra de *Rolland* , de Piccini , dont on commence à s'occuper sérieusement. Monsieur Marmontel , qui a changé le poëme de Quinault pour l'adapter à la musique de cet Italien & le réduire en trois actes , étoit présent.

Dès le commencement ayant apperçu un double, c'est-à-dire, un personnage que ne remplissoit pas l'acteur principal, il entre en fureur &, comme un autre Roland, effraie tellement & les acteurs & les actrices & l'orchestre, que tout fuit pour se soustraire à ses menaces; en sorte que la répétition n'a pas eu lieu ce jour-là.

11 *Janvier.* Monsieur Vallier, appelé communément le *petit Vallier*, qui avoit été successivement président au parlement, capitaine au régiment de Champagne, étoit renommé par beaucoup de folies & par une grande prodigalité, vient de mourir subitement; comme il essayoit un habit pour le deuil de l'électeur de Bavière, il est tombé aux pieds de son tailleur. Il avoit aussi la manie d'être auteur, & avoit composé deux actes d'opéra. Il venoit de faire une nouvelle extravagance en se mariant à soixante & quinze ans qu'il avoit.

12 *Janvier.* La consultation dont on a parlé pour le baron & la baronne de Bagge, par monsieur Dassy, a fait une telle sensation, que l'ordre des avocats s'est assemblé à ce sujet, & est convenu de rayer ce confrere du tableau. Depuis, l'écrit a été dénoncé au parlement, qui a décrété l'auteur de prise-de-corps. Il est en fuite & s'est retiré en Hollande. C'est d'autant plus fâcheux, que cet avocat charitable & à son aise travailloit beaucoup pour les pauvres. On trouve ce traitement bien dur.

12 *Janvier.* Monsieur Challe, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture, peintre & dessinateur de la chambre du Roi, vient de mourir. Il avoit composé autrefois des

tableaux qui n'étoient pas sans mérite ; mais depuis long-temps il s'étoit voué à la décoration. Il travailloit pour les menus , pour les catafalques. Sa femme , fille du fameux Nattier , donnant dans le bel esprit , le secundoit & faisoit les devises. Entre autres ouvrages de cet artiste , la chaire à prêcher de St. Roch est renommée pour son goût bizarre & profane , ce qui lui a attiré dans le temps beaucoup de plaisanteries & de ridicule.

13 Janvier. La *Vénus pélerine* , petite pièce fournie à Nicolet par l'auteur de *l'Amour quêteur* , & qui doit lui servir de pendant , après avoir essuyé toutes les contradictions qu'à suggérées la jalousie des autres spectacles , doit enfin se jouer ; mais le directeur forain garde cette nouveauté pour la foire Saint-Germain qui approche ; il espere qu'elle ne lui rendra pas moins d'argent que la première , qui va toujours & continue d'avoir un succès prodigieux.

14 Janvier. La gazette de France & autres papiers publics ont fait mention de l'action courageuse & héroïque de Bouffard , pilote de Dieppe , appelé *brave homme* , depuis que monsieur Necker l'a ainsi qualifié. Cette belle action , arrivée au mois d'ôût , seroit restée dans l'oubli , si un étranger , le comte de Strogonoff , l'ayant apprise sur les lieux , n'avoit excité l'indifférence de l'intendant. Depuis ce seigneur a fait venir Bouffard à Paris , qui a été accueilli avec distinction de nos princes & des ministres. Il a eu ordre de se trouver dans la galerie à Versailles au passage du Roi. S. M. à qui on l'a montré , s'est écriée : *Ah ! voilà donc le brave homme !* & lui a éclaté de rire au nez :



ce qu'on a jugé être l'expression naïve de la satisfaction du monarque dans un langage plus à portée du pilote que le style fleuri de la cour. Quoi qu'il en soit, la ville de Dieppe fait actuellement bâtir une maison pour ce citoyen de distinction. On l'a exempté de toutes impositions ; mais il est peu sensible à ses graces pécuniaires, & annonce que ce n'est point avec de l'argent qu'on paie une action qui ne lui est pas au surplus extraordinaire, & qui porte sa récompense avec elle-même. Il s'est bientôt ennuyé ici, & est reparti pour son pays.

15 *Janvier*. Le dégel survenu mal-à-propos a arrêté les courses de traîneaux qui amusoient infiniment nos princes & la reine. S. M. a sur-tout pris plaisir ces jours derniers à chasser le daim dans le bois de Boulogne de cette manière. Il y a eu aussi des courses de traîneaux sur les Boulevards, qui ont fait spectacle pour les Parisiens. Lundi, la Reine & toute la cour y sont venus avec vingt-un traîneaux. Celui de sa majesté représentoit une corbeille de fleurs. Tous ont d'ordinaire des figures d'animaux, comme les vaisseaux, dont ils tirent leur nom, *le Lion, le Cygne, le Singe, &c.* Le terme de ces courses étoit un dîner à la Muette, ou à Monceaux, ou au Temple.

15 *Janvier*. Monsieur Vasselier, contrôleur des postes à Lyon, a voulu célébrer aussi le mariage du marquis de Vilette dans une pièce de poésie qui marque du talent.

16 *Janvier*. Le sieur le Kain ayant refusé de prendre le rôle qui lui étoit destiné dans la pièce de M. de Voltaire, M. le marquis de Thibouville, chargé des intérêts de ce grand

homme ; a écrit une lettre à l'assemblée des comédiens , où , en se plaignant de l'ingratitude & de l'impudence de celui-là , il le maltraite très-durement. Cette lettre s'est ouverte en présence de l'aréopage comique , & a été lue sans qu'on fût prévenu d'avance de ce qu'elle contenoit. Le Kain a été furieux des expressions du marquis & de la publicité qu'elles recevoient. Il a cru que c'étoit un tour qu'on lui jouoit : il s'est emporté contre le lecteur , & il s'en est ensuivi un tumulte & un désordre qui ont occasionné un grand scandale parmi les amateurs du théâtre.

17 *Janvier*. Madame la baronne de Bagge , sentant l'impression fâcheuse que pouvoit produire auprès des juges la consultation de monsieur Dassy , s'est hâtée de la défavouer par l'organe de Me. de la Croix , son avocat , qui en a fait imprimer une autre en date du 6 janvier. Du reste , il ne paroît pas qu'on veuille donner suite au décret de prise-de-corps lancé contre ce jurisconsulte. On a seulement voulu intimider par cet acte rigoureux ceux de ses confreres qui seroient tentés de se livrer au même délire.

18 *Janvier*. On craint fort que la fermentation occasionnée dans le tripôt comique par l'incartade du sieur le Kain , ne nous empêche de jouir de la nouvelle tragédie de M. de Voltaire , intitulée : *Irene* , ou *Alexis Comene*.

En attendant que les débats soient finis , on se prépare à nous donner à ce théâtre , *l'Aveugle par crédulité* , comédie en un acte & en prose , par feu M. de Fournel.

18 *Janvier*. Charles Eisen , fameux dessinateur , & ayant le titre de *Peintre du Cabinet du*

Roi , est mort à Bruxelles le 4 de ce mois. On connoît sur-tout ses deffins pour les *Métamorphoses d'Ovide*, ceux des *Comtes de la Fontaine*, & ceux pour une édition de la *Henriade*. On lui reproche d'avoir abusé de la fécondité de son imagination & de sa facilité, d'avoir gâté sa maniere, & , pour courir trop après les graces & l'élégance, de s'être souvent écarté de la vérité, d'avoir donné dans le gigantesque & le tortillage.

19 Janvier. On assure que M. Greuze, empressé de transmettre à la postérité la figure de tous les hommes célèbres, s'est chargé de faire le portrait de J. Bouffard, hâleur du port de Dieppe, surnommé *le brave homme*. En attendant, on le voit gravé par M. de la Fosse.

Au reste, on tient du comte de Tourville, gouverneur de Dieppe, que Bouffard, garde du pavillon de ce port, c'est-à-dire, chargé du feu de la tour, l'avoit laissé s'éteindre, & avoit, par cette négligence, exposé le bâtiment qu'il a voulu sauver à se perdre; que, pour éviter la corde qu'il craignoit, il s'est porté à l'action héroïque qu'il a faite. Il peut dire en ce cas : *felix culpa!*

19 Janvier. Depuis quelques années on entend parler dans le monde du poëme d'un M. Rouchet, intitulé *les Mois*. Cet auteur est fort recherché dans les sociétés, à raison du manuscrit dont il lit des morceaux toujours très-applaudis. Il a enfin terminé son ouvrage en douze chants, & il se propose de le livrer à l'impression.

Le but de M. Rouchet a été de peindre tous les grands phénomènes de la nature, la marche annuelle des cieux, les travaux de la

campagne , & la plupart des fêtes antiques relatives à ces objets intéressants. Son plan est enrichi de la plus nombreuse & la plus magnifique poésie ; & la seule chose qu'il y ait à craindre , c'est qu'un ouvrage aussi long , toujours soutenu sur un ton aussi brillant , quoique varié , ne fatigue le lecteur.

Au reste , M. Rouchet , espece de Gascon , venu de sa province ici sans fortune , a en vertu de son talent , été accueilli , dans tous les bureaux de littérature , & M. Dupaty , avocat-général de Bordeaux , qui s'enthousiasme aisément des beaux vers , lui a obtenu à Montfort-l'Amaury un emploi qui , sans exiger aucune résidence , lui procure à Paris un bien-être très-honnête.

M. Rouchet a encore sur le métier un poëme épique intitulé : *la Rodéide ou la conquête de l'isle de Rhodes par Soliman.*

19 Janvier. C'est enfin aujourd'hui qu'a eu lieu à l'académie françoise la réception de monsieur l'abbé Millot.

19 Janvier. L'*Olympiade* a été enfin reprise à la comédie italienne le jeudi 15 de ce mois. On a remarqué d'heureux changements dans le poëme , qui ont fait valoir davantage la musique. On ne doute plus que cet ouvrage n'ait le même succès que *la Colonie.*

19 Janvier. Des persifleurs , toujours prêts à distribuer le ridicule , n'ont pas manqué de saisir l'occasion d'en couvrir M. Marmontel au sujet de la scene qu'il a donnée à l'opéra , dont on a rendu compte. On a parodié la lettre de M. Necker à Bouffard , auquel on compare l'académicien furieux.

Du reste, pour éviter les suites de cette méfiance du poëte avec les acteurs du théâtre lyrique, M. Amelot lui a enjoint de la part du Roi de s'absenter désormais des répétitions. Cet ordre du ministre n'est pas approuvé. On le regarde comme fort injuste & fort indécent.

20 Janvier. Malgré l'attention excessive de M. le C\*\*\*\* de N\*\*\*\*\*, chef de la librairie, pour empêcher de percer une petite brochure ayant pour titre : *Lettre à un Ami sur les Arrêts du conseil du 30 août 1777, concernant la librairie & l'imprimerie*, on commence à en voir des exemplaires. En la lisant on conçoit pourquoi il en redoute si fort la publicité. La foiblesse, l'ineptie, l'injustice de son système de législation en cette partie, y sont démontrées avec une telle évidence, qu'il est impossible de s'y refuser.

21 Janvier. Il s'éleve une querelle singulière entre mademoiselle d'Eon & le sieur de Beaumarchais. Quoiqu'on en parle depuis longtemps, on ne pouvoit la croire, tant elle paroît absurde; mais elle prend consistance aujourd'hui à ne pouvoir en douter, par diverses lettres dont le dernier donne des copies.

Mlle. d'Eon reproche au sieur de Beaumarchais de l'avoir trompée dans la négociation qu'il est venu faire à Londres avec elle, pour retirer de ses mains des papiers que le gouvernement desiroit avoir, & qu'on veut être une correspondance de Louis XV. Elle prétend qu'il ne lui a pas compté la somme convenue, & donne à entendre qu'il en auroit réservé une partie pour lui.



Le sieur de Beaumarchais s'est plaint à M. de Vergennes d'une imputation aussi injuste & aussi déshonorante, & il demande à ce ministre que pour toute récompense de ses services dans une occasion où, bien loin de s'être permis une infidélité honteuse, il s'étoit conduit au contraire, avec la plus grande générosité, il voulût bien lui fournir un témoignage dans une lettre ostensible; ce qu'a fait le ministre des affaires étrangères.

En conséquence, le même Beaumarchais a adressé à Mlle. d'Eon une autre lettre, où, après lui avoir reproché son ingratitude, lui avoir fait part de la réponse décisive de M. de Vergennes, il la prie de mettre fin à ses propos, qu'au surplus il méprise, comme partant d'une personne dont le sexe lui interdit d'exiger une satisfaction personnelle.

On attend avec impatience la réponse de la demoiselle,

21 Janvier. M. Necker, curieux d'illustrer son administration par des monuments glorieux, s'il ne peut le faire par des opérations plus obscures & plus avantageuses, vient d'engager le Roi à fonder un prix annuel en faveur de toutes les personnes qui fraieront de nouvelles routes à l'industrie nationale, ou la perfectionneront essentiellement; mais il ne sera adjugé qu'à celles dont les idées utiles auront été mises en exécution. C'est ce qu'on voit dans une ordonnance de S. M. en date du 28 décembre, portant *Institution d'un prix public, en faveur des nouveaux établissemens du Commerce & de l'Industrie.*

Le prix sera une médaille d'or, du poids de

douze onces , ayant d'un côté la tête du Roi , & de l'autre une exergue , & une légende analogue au sujet. Le premier sera décerné au mois de mars 1779 pour l'année 1778 , & ainsi d'année en année.

La distribution aura lieu dans une assemblée extraordinaire , composée du ministre des finances , de trois conseillers d'état , des intendants du commerce : les députés & inspecteurs généraux du commerce y seront appellés.

Sa majesté ordonne en outre que les intendants du commerce rendent compte à cette assemblée de tous les établissemens nouveaux dont ils doivent acquérir la connoissance dans le cours de l'année.

*22 Janvier 1778. Lettre de M. de Visme , directeur - général de l'opéra , à monsieur Campell , musicien de l'académie royale de musique.*

16 janvier 1778.

**B R A V E H O M M E ,**

« JE n'ai appris que hier au soir , par l'acclamation publique , avec quel courage & quelle fermeté vous avez châtié l'insolence du *Savetier de Quinault*. Vous ne devez pas douter que je ne vous accorde , au mois d'avril prochain , la gratification & la pension dues à votre zele. Continuez à être le défenseur des *Doubles* si utiles à l'opéra , à secourir les autres quand vous le pourrez , & faites des vœux pour la gloire & la prospérité de votre

„ nouveau directeur - général , qui aime & ré-  
 „ compense les braves gens. »

« [ Signé ] DE VISMES , Directeur-Général. »

Telle est la plaisanterie faite contre M. de Marmontel , à l'occasion de son esclandre sur le théâtre lyrique , lors d'une répétition de *Rolland* , qu'il interrompit le mercredi 14 de ce mois , dont on a rendu compte. On voit qu'elle porte en même temps contre M. Necker , dont on parodie la *lettre à Bouffard*.

Enfin , pour l'intelligence de cette facétie peu spirituelle , mais historique , il faut savoir que ce Campell est un musicien de l'orchestre , qui , prenant la défense du sieur Tiro , doublant le sieur le Gros , & qu'avoit maltraité l'académicien , mal-mené celui-ci durement , & lui dit qu'il ne lui en auroit pas fait autant.

23 Janvier. Enfin , après bien des difficultés , l'opéra de *Roland* mis en musique par M. Piccini ; & réduit en trois actes par M. Marmontel , doit avoir lieu mardi prochain. Les répétitions en sont suivies avec une fureur plus grande , s'il est possible , que celles des opéra du chevalier Gluck , parce que les deux partis s'empres- sent également de s'y rendre : les uns pour découvrir les endroits défectueux ou foibles , & les critiquer plus promptement ; les autres par l'enthousiasme dont ils sont prévenus en faveur de ce grand maître. De-là , les divers propos sur un ouvrage qu'on ne pourra apprécier au juste qu'après plusieurs représentations ; car tout étant cabale aujourd'hui , il faudra se défier également des premières rumeurs.

Ce matin , il est venu défenses de la part du Roi de ne laisser entrer personne à la dernière répétition , à cause du tumulte excessif qu'il y avoit eu à celle du samedi.

24 Janvier. La *Lettre à un Ami* sur les arrêts du conseil du 3 août 1777 , concernant la librairie & l'imprimerie , est datée du 15 novembre. Elle tend à convaincre le lecteur combien les différentes dispositions de ces loix attaquent plus ou moins directement les droits les plus respectables , & combien ce qui a été probablement imaginé pour être utile , seroit funeste & pernicieux. L'auteur les attribue à cet esprit philosophique , si à la mode aujourd'hui , qui a inspiré un goût presque universel de législation , & qui , égarant le chef de la librairie , l'a porté à anéantir l'ancienne dans sa patrie , pour lui en substituer une à sa manière , ou plutôt qu'en lui a suggérée.

Cependant le code de la librairie , qu'on bouleverse aujourd'hui , étoit l'ouvrage du chancelier d'Aguesseau , qui , en 1723 , l'avoit rédigé , après avoir pesé , examiné tous les mémoires , combiné les intérêts de la capitale & des provinces , ceux du commerce intérieur & extérieur.

Les libraires de province , en 1726 , firent aussi des efforts contre les réglemens de 1723. Ils donnerent des mémoires , demanderent la même chose qu'ils demandent aujourd'hui , employèrent les mêmes motifs , tenterent les mêmes moyens , les mêmes ressources. Les libraires de Paris y opposerent la même défense , qu'on trouve en partie dans un mémoire du célèbre avocat d'Héricourt. M. le garde - des - sceaux , après avoir pris communication de tout , enten-

du respectivement toutes les parties , persîsta dans ce qu'il avoit décidé.

Voilà une grande présomption contre l'accueil fait aujourd'hui aux clameurs des libraires de province.

25 *Janvier*. Suivant les lettres de Nancy , le procès de MM. de Bellegarde & de Monthieu a été jugé à ce parlement. Le jugement du conseil de guerre a été annullé quant au fond ; ils ont été absolument déchargés des accusations intentées contre eux.

26 *Janvier*. Le fameux *siege* est une pantomime de Nicolet , qui ne lui attire pas moins de monde que *l'Amour quêteur*. C'est le *Siege d'Orléans* , où la Pucelle qui en porte le nom , se distingue d'une façon si brillante , que l'action est exécutée avec une pompe , une rapidité , une précision qu'on ne trouve point au théâtre lyrique.

26 *Janvier*. Les prôneurs du chevalier Gluck , qui voudroient nous mettre à ses opéra pour toute nourriture , gémissent qu'on retire *Armide* après 27 représentations qui ont produit , suivant leur calcul , 106000 livres & avec *Iphigénie* , *Orphée* , *Alceste* , 801000 liv. en tout.

26 *Janvier*. Le mémoire pour *Marie-Louise Nicolais* , veuve d'*Antoine Desfrues* , appellante du plus amplement informé , prononcé par le Châtelet en juillet , contre le procureur-général , se distribue dans le public aujourd'hui.

De cet écrit volumineux , il ne résulte qu'une plus grande certitude du crime de Desfrues. Quant à la femme , il paroîtroit en effet par une suite de circonstances bien bizarres , qu'elle auroit pu n'avoir aucune connoissance de l'empoisonnement.



poisonnement & de l'enterrement de la dame de la Motte & de son fils.

Malheureusement , la plupart des faits qu'on rapporte ne sont que des assertions de sa part , & n'ont pas de témoins.

Il y a peu de logique dans ce *factum* , quelque pathos & de la mal-adresse par fois. Il n'est point d'un avocat , mais d'un homme de lettres , de M. de la Dixmerie , que l'imprimeur Valeyre a excité à ce travail , ayant plutôt pour objet une spéculation de finance , que la défense de l'accusée.

L'arrêt doit avoir lieu aujourd'hui.

16 Janvier. Dimanche 18 de ce mois , s'est tenu chez le sieur de Beaumarchais l'assemblée dernière du bureau de législation dramatique , pour terminer le mémoire & les réglemens à remettre aux gentilshommes de la chambre , concernant les différends des auteurs avec les comédiens. Cette assemblée étoit peu nombreuse , & encore n'y a-t-il pas eu unanimité. En général , on a remarqué beaucoup de foiblesse dans la plupart de ces messieurs , absolument subjugués par l'amphitryon , qui s'en est ainsi rendu le petit tyran. M. Rochon de Chabannes est le seul qui ait osé lutter contre lui & avoir un avis à part.

26 Janvier. La fermentation n'est point éteinte dans la librairie , & l'un des plus fameux libraires de Paris , nommé de Bure , ayant refusé de faire estampiller ses contrefaçons , a été conduit à la Bastille.

28 Janvier. M. Elie de Beaumont , avocat célèbre , non moins distingué par un patriotisme romanesque que par la fête des bonnes gens

qu'il vient d'instituer à sa terre de Canon , dont tous les papiers publics ont retenti , ayant envoyé , mercredi 21 de ce mois , à M. le curé de Saint-Nicolas , sa paroisse , un panier de huit perdrix rouges , y avoit joint un billet , par lequel il le prioit d'en faire la distribution à ses pauvres , ce pasteur lui a répondu :

*Paris , le 23 Janvier 1778.*

“ J'ai reçu , Monsieur , les huit perdrix rouges  
 „ que vous m'avez adressées , afin d'en faire la  
 „ distribution aux pauvres. Vous me supposez ,  
 „ sans doute , le talent de notre divin Sauveur ,  
 „ qui avec cinq pains & autant de chétifs poissons ,  
 „ nourrissoit des milliers d'hommes. Il ne fau-  
 „ droit rien moins qu'un prodige pareil pour ré-  
 „ partir huit perdrix rouges entre vingt mille  
 „ malheureux environ , que j'ai à soulager tous  
 „ les jours. Il n'est pas d'anatomiste qui pût faire  
 „ cette dissection. D'ailleurs , à moins que vous  
 „ ne voulussiez me promettre de fournir à mes  
 „ pauvres une nourriture aussi succulente , ce seroit  
 „ un mauvais service à leur rendre que de les en  
 „ faire tâter , & les remettre ensuite à un pain  
 „ grossier & à une soupe peu substantielle. J'ai  
 „ pris le parti , Monsieur , de faire servir votre  
 „ gibier sur ma table & d'y substituer huit écus ,  
 „ que j'ai remis à la masse des aumônes. J'espère ,  
 „ Monsieur , que vous ne me ferez plus manger  
 „ dorénavant de perdrix aussi chères. Réservez  
 „ ce goût délicat , cette recherche ingénieuse  
 „ qui vous caractérise , pour vos productions lit-  
 „ téraires , ou pour vos institutions sociales , &  
 „ mettez plus de bonhomme dans vos charités.

„ Permettez-moi , en qualité de votre pasteur ,  
 „ de vous rappeler la maxime évangélique :  
 „ *Beati pauperes , spiritu.*

„ J'ai l'honneur d'être , &c. „

27 Janvier. *Considération sur l'origine , & les révolutions du gouvernement des Romains , 2 vol.* Elles sont de M. l'abbé Dubignon , grand-vicaire de l'archevêque de Bordeaux.

On lit dans une courte préface ces mots : *Cet ouvrage est le fruit de la solitude & du malheur.* En voici l'explication. L'auteur s'étant attiré pour ennemi M. l'évêque d'Arras , ce prélat eut le crédit de le faire mettre à la Bastille pendant dix-huit mois , & exiler pendant trois ans. C'est dans cet intervalle que l'abbé Dubignon a composé son livre.

27 Janvier. L'auteur de la *lettre à un ami , &c.* prétend & démontre que le premier arrêt concernant les privilèges en librairie , attaque les propriétés ; qu'il part d'un faux principe ; que le privilège , grace fondée en justice pour l'auteur , soit pure grace pour l'imprimeur , puisque c'est enlever au premier la faculté de substituer le second en son lieu & place ; c'est le léser indirectement ; & sous prétexte de la lui conserver cette propriété , c'est la lui ôter , en lui ôtant ainsi le droit naturel de la transmettre.

Il discute ensuite les avantages apparents de la nouvelle loi , qui sont d'empêcher le monopole , de protéger les libraires de province , de favoriser l'émulation par la concurrence. Il en fait voir l'illusion & la fausseté : il prouve ,

au contraire , les inconvénients trop réels qui en résultent , comme de dégrader l'imprimerie , d'arrêter les grandes entreprises , d'anéantir le commerce , de renverser les fortunes des libraires , & même de nuire à celle des auteurs , enfin de conduire à une augmentation certaine du prix des livres & des livres les plus nécessaires.

Quant à l'arrêt contre les contrefaçons , suivant le même défenseur des libraires , par un renversement de tous les principes de l'équité & des principes de la législation , il légitime l'injustice de l'usurpation & facilite les moyens de la continuer.

28 *Janvier*. La femme Desrués a été jugée avant-hier par la tournelle. Il a été prononcé contre elle un plus amplement informé d'un an , pendant lequel temps elle sera tenue de garder prison.

28 *Janvier*. Dimanche 25 de ce mois , M. de la Harpe a lu sa tragédie des *Barmécides* chez madame le Coulteux du Molé , femme d'un riche banquier de cette ville. Cette virtuose tient un des bureaux de bel esprit , trop multipliés aujourd'hui. Le poète a fait une grande sensation : plusieurs philosophes présents ont été attendris jusqu'aux larmes ; ce qui n'est pas peu de chose.

29 *Janvier*. Le jour de la dernière assemblée du bureau de législation dramatique , chez le sieur de Beaumarchais , après le dîner dont les séances sont toujours précédées , & la lecture des mémoires & réglemens dont on a parlé , trois objets occuperent ces messieurs.

Le premier fut une contestation élevée par

M. Rochon de Chabannes , à l'occasion des quatre commissaires ( M. Saurin , Marmontel , Sedaine & Beaumarchais ) qui auroient le projet de se rendre perpétuels & inamovibles. Cet auteur prévoyant que ces messieurs asserviroient bientôt les autres par un pouvoir aussi étendu , & qui ne pouvoit que s'accroître par sa durée , s'opposoit depuis long-temps à cet article , & avoit même pensé à former un schisme nouveau en se retirant des séances. Pour empêcher cet éclat , on lui a fait entendre que l'objet capital étoit d'abord de se réunir contre les comédiens ; que c'étoit le manquer de se diviser. En conséquence il se réserve à mettre en délibération cet article dans un autre temps.

Le second , concernant les héritiers de Racine , établis à Cadix & ruinés par des banqueroutes. Le sieur de Beaumarchais rendit compte du fait par maniere d'acquit seulement , & sans suggérer aucune maniere de leur être utile , puisqu'ils pensoient trop hautement pour accepter des secours pécuniaires. M. Rochon de Chabannes imagina une tournure de soulager les descendants d'un des plus grands hommes du théâtre. Ce fut de consacrer une somme de 50 louis , à titre de prêt seulement , pour les aider à poursuivre un procès intenté par Racine le fils , contre les comédiens , à l'occasion de répétition qu'il formoit de plusieurs objets , mais sur-tout des honoraires d'*Athalie* , tragédie devant toujours appartenir à l'auteur ou à ses héritiers , n'étant jamais tombée dans les regles. Cette ouverture bienfaisante & ingénieuse fut accueillie avec transport.

Enfin M. Rochon de Chabannes ouvrit encore



l'avis de charger les commissaires d'interposer leurs bons offices auprès des gentilshommes de la chambre , pour faire rendre provisoirement à M. Mercier ses entrées, dont les comédiens , de leur autorité , l'ont privé insolemment durant le cours du procès qu'il leur avoit intenté devant les tribunaux , & qu'ils ont fait évoquer au conseil où il pend.

Cet avis fut également adopté.

30 Janvier. Quoique l'opéra de *Roland* ait été fort mal exécuté mardi , soit de la part de mademoiselle le Vasseur , qui a souvent chanté faux ; soit de la part du sieur le Gros , dont la tournure ne comporte point les graces séduisantes & naïves de l'amant d'*Angélique* ; soit de la part du sieur Larrivée même , ne rendant pas les fureurs de *Roland* comme le faisoit Chassé , dont on se souvient encore ; soit enfin de la part de l'orchestre , quelquefois trop bruyant & couvrant les voix ; ce spectacle a eu le plus grand succès. On a senti dès cette première représentation , très-imparfaite , les charmes d'une mélodie qu'on regrettoit dans *Armide*. Il y a beaucoup de chant dans *Roland* , & de ces airs délicieux vraiment analogues au goût de la nation & au génie de notre langue.

Il faut avouer , au surplus , que M. Piccini ne paroît pas avoir , comme le chevalier Gluck , l'expression des grandes passions ; & que les morceaux de force de *Roland* , tels que celui de ses fureurs , ne produisent pas les effets énergiques & terribles qui bouleversent l'ame dans les ouvrages de l'Allemand.

La Reine a honoré ce spectacle de sa présence avec madame *Elisabeth*. S. M. n'a point applaudi.

On fait combien elle protege le chevalier Gluck & aime la musique.

30 *Janvier*. On parle d'une réponse que monsieur Camus de Neville a fait faire à la lettre à un ami , pour défendre les arrêts du conseil.

31 *Janvier*. On ne peut que savoir mauvais gré à M. Navarre d'avoir retranché de l'opéra , comme il l'annonce pour aujourd'hui , le ballet des *Chinois* du second acte , auquel les sots , les ignorants , ou les anti-Piccinistes ont seuls trouvé à redire. Il n'a d'autre défaut que d'être un peu trop long. Du reste , il est très-pittoresque , il est de caractère & dans le costume *Chinois*. On fait que cette nation est mime & pantomime , & sur-tout le peuple. Il n'est donc pas étonnant que des matelots , tirés de cette classe , se livrent dans leurs accès de joie à des folies qui , placées ailleurs , dégraderoient la majesté de la scene.

31 *Janvier*. Monsieur l'abbé Terray est depuis quelque temps dans un état de langueur qui fait craindre pour sa vie. On soupçonne qu'il a la gangrene dans le sang : *Cela n'est pas dangereux* disent certains plaisants ; *il s'est porté à merveille si long-temps , l'ayant dans le cœur.*

Le docteur Bouvart , non moins excellent patriote qu'habile médecin , ayant été appelé auprès de cet ex-ministre , le premier soin de celui-ci a été de lui demander quelque chose pour passer une bonne nuit : *J'y vais travailler* , a répondu le consulté , *quoique vous m'en ayez fait passer de bien mauvaises & encore plus à d'autres.*

31 *Janvier*. M. le garde des sceaux a envoyé chercher le libraire Hérissant, chargé de la distribution de la nouvelle édition du *Missel* du diocèse, lui en a défendu la vente, & s'en est fait apporter tous les exemplaires.

Cette précaution est relative aux clameurs des jansénistes, reprochant à l'archevêque de Paris d'avoir annoncé purement & simplement ce *missel* comme celui de monsieur de Vintimille, & d'y avoir fait des interpollations, entr'autres celle de la *fête du sacré-Cœur de Jesus*, donnant lieu à une secte naissante appelée les *Cordicoles*.

1 *Février* 1778. On ne parle dans toutes les conversations de Paris que des bons mots d'un ministre chez qui la vieillesse n'a point refroidi les saillies. Il continue à traiter les plus grandes affaires avec cette aisance, cette légèreté d'esprit qu'il fait allier avec la profondeur du génie. Monsieur l'ambassadeur d'Angleterre s'étant venu plaindre à monsieur le comte de Maurepas, du traité prétendu fait par la France avec les insurgents, il lui demanda sur quoi se fondeoit cette réclamation; & le vicomte de Stormont ayant répondu, qu'il ne pouvoit regarder que comme sérieux un fait dont on avoit parlé dans les carrosses du Roi, le vieux ministre a repris :  
 „ Savez-vous ce qu'on a dit dans les carrosses  
 „ de la Reine ? On a dit que les Anglois avoient  
 „ fait tout ce qu'ils avoient pu pour conclure  
 „ le leur, mais sans succès. Allez, M. l'ambas-  
 „ sateur, soyez tranquille; sachez qu'en politi-  
 „ tique ceux qui en savent le plus, sont ceux qui  
 „ en disent le moins : il n'y a que les sots qui  
 „ parlent & croient. „

1 *Février*. La séance publique qu'a tenue pour la première fois la société royale de médecine, établie pour les maladies épidémiques & épizootiques, le mardi 27, a eu lieu dans la salle des actes du collège royal, un des plus beaux vaisseaux qu'il soit possible de voir. Il peut contenir environ mille spectateurs. Au milieu étoit une table immense, entourée de soixante personnes, dont trente membres de cette nouvelle compagnie, & trente honoraires & dignitaires. M. de Lafône, le premier médecin de la Reine, son instituteur, avoit tâché de donner à cette assemblée savante tout l'éclat d'une fête, par le luxe dont elle étoit susceptible. Il y avoit plus de quatre-vingts bougies; on y voyoit des femmes, autrefois étrangères à de pareilles assemblées.

Les mémoires lus étoient en françois, & presque tous critiques. Ceux qui ont frappé davantage sont :

1°. Celui de M. Lorry, (*Tableau raisonné des maladies qui ont régné en 1777*) écrit avec élégance, & rempli de sagacité & de finesse.

2°. Celui de M. Mauduyt de la Varenne, dont il résulte que l'électricité peut être appliquée avec succès à de certaines maladies résidant dans le fluide nerveux. Il a parlé de trois cures de cette espèce, finies & complètes, & d'une douzaine en bon train.

3°. Celui de monsieur Bucquet. Son objet étoit de tourner en ridicule la prétendue invention du nouveau remède de l'*alkali volatil fluor*, imaginé en France par monsieur Sage, & si à la mode qu'il n'est point de petite-maîtresse qui n'ait aujourd'hui son flacon rempli de ce spiritueux (c'étoit l'étrenne de cette année); mais le doc-

teur s'est contenu dans les bornes d'une critique extrêmement honnête & détournée.

4°. Celui de monsieur l'abbé Tessier, détruisant l'assertion d'un M. Carpentier, qui avoit déclaré que l'*ergot*, sorte de bled dégradé, naissant dans la Sologne, n'étoit point nuisible & ne donnoit point la gangrene; il a confirmé, au contraire, cette découverte funeste, mais utile pour la société.

2 Février. La faculté de médecine n'a pas vu de bon oeil la naissance de la société royale, destinée à s'occuper plus particulièrement de la théorie & de la pratique des maladies épidémiques & épizootiques. Elle est sur-tout jalouse de la protection immédiate du gouvernement dont cette société est accueillie, au point qu'il a déjà dépensé plus de 20000 liv. pour elle, tandis qu'on refuse à la première un asyle pour se réunir & répandre ses instructions.

La faculté regarde cet établissement comme injurieux, en ce que c'est renvoyer à un petit nombre de docteurs, ce qui doit faire l'occupation de tout; c'est larguer d'une sorte de négligence & d'indolence, reproche qu'elle ne mérite point, puisqu'elle a toujours, même dans les temps les plus critiques, donné des preuves de son zèle; ce qu'atteste une foule de médecins, morts victimes de leurs fonctions.

En conséquence, elle a d'abord nommé un comité subsistant de douze docteurs, qui, rédigeant par écrit les travaux & les observations des assemblées de la faculté, les constaterent dans le monument durable de ses registres. Elle a en outre tenu des assemblées & nommé des



commisaires pour aviser aux moyens d'obvier à une innovation dangereuse, qui tend à former un schisme dans son sein même, puisque la plupart des membres de la société sont tirés des siens, & à élever ainsi autel contre autel; ce qui ne peut que nuire à la science qu'elle professe & exerce, bien loin d'en avancer les progrès.

Mais avant d'adresser au Roi ses représentations, les députés de ce corps doivent tenter auprès de M. de Laffone les voies de l'insinuation & de la conciliation.

2 Février. Malgré toute la répugnance & même la défense de monsieur le garde des sceaux, on avoit imprimé : *Requête au Roi & consultation des anciens avocats aux conseils du Roi & au parlement de Paris, pour le corps de la librairie & imprimerie de Paris, au sujet des deux arrêts du conseil du 30 août 1777, le premier relatif à la durée des privilèges en librairie, & le second concernant les contrefaçons des livres.*

2 Février. La danse des matelots substituée au ballet Chinois, est triviale, comme l'avoit prévu M. Navarre, & n'approche pas des tableaux neufs & piquants du premier.

2 Février. A deux voix près, la veuve Desfrues éprouvoit le même sort que son mari. Les conclusions des gens du Roi étoient à ce qu'elle fût pendue & jetée au feu ensuite. La première colonne des juges, composée de dix, avoit déjà été unanime à cet égard. Dans la seconde de onze magistrats, quatre étoient disposés à adhérer à l'avis des premiers; mais on les a ramenés, & l'avis du plus amplement informé l'a emporté.

d'une voix. Si après le délai d'un an , il ne survient pas de nouvelles charges , on ajoute qu'il y a un *retentum* à l'arrêt , par lequel S. M. doit être suppliée de faire enfermer à perpétuité cette femme.

Un marchand de drap , riche & honnête , parent de Desfrues & portant son nom , a obtenu des lettres-patentes pour en changer.

3 Février. *L'aveugle par crédulité* n'est qu'une farce excellente chez Nicollet ; cependant on est si peu accoutumé à rire à nos comédies modernes , que celle-ci a été accueillie avec indulgence. On a passé en faveur de la gaieté sur les invraisemblances & les absurdités de la fable.

3 Février. *La requête au Roi pour le corps de la librairie & imprimerie de Paris* , contient , dans une forme plus régulière seulement , les mêmes principes , les mêmes raisonnements de la lettre à un ami , dont on a parlé. Elle tend dans ses conclusions à ce , qu'en agréant lesdites très-humbles représentations , il plaise à sa majesté , sans avoir égard aux arrêts du conseil contre lesquels réclame ce corps , ordonner que les choses resteront comme par le passé.

Suit une première consultation d'avocats aux conseils en date du 9 janvier 1778 , qui résout la question délicate : Si les arrêts du conseil dont on se plaint , doivent être regardés comme des loix générales , n'étant susceptibles d'aucune composition. Ils les en croient très-susceptibles , comme ayant les principaux caractères d'arrêts rendus sur la demande & au profit des particuliers.

La seconde consultation d'avocats au parlement, en date du 23 décembre 1777, décide, au contraire, que ces arrêts étant rendus du propre mouvement du Roi, il n'est pas permis d'y faire aucune opposition; mais que les libraires & imprimeurs de Paris sont bien fondés à demander la permission de faire à S. M. de très-humbles représentations sur les dispositions de ces mêmes arrêts.

3 *Février*. Les comédiens italiens annoncent pour mercredi *Matroco*, drame burlesque en quatre actes & en vers, mêlé d'ariettes & de vaudevilles. Les paroles sont de M. Laujon, la musique a été arrangée par monsieur Gretry. Cette pièce, composée dans les principes pour Chantilly, & dont Mgr. le prince de Condé faisoit le principal rôle, avoit beaucoup amusé son altesse & sa société; elle a ensuite été exécutée à Fontainebleau cet automne; & au rapport de certains spectateurs, elle n'y a pas été aussi bien accueillie; elle est imprimée depuis ce temps.

3 *Février*. La réponse dont on a parlé à la *Lettre à un Ami*, qu'a fait faire monsieur de Neville, est plus rare encore que celle-ci; on n'en connoît même le titre que par la réfutation, qui est une *seconde Lettre à un Ami sur les affaires actuelles de la librairie*, en date du 2 janvier 1778.

4 *Février*. La défense des arrêts du conseil concernant l'imprimerie & la librairie, a pour titre: *Discours impartial d'un homme de lettres*. L'objet de celui-ci étoit principalement de réfuter les raisonnements de l'auteur de la *Lettre à un Ami*. Le dernier prend la plume

de nouveau , & par sa réplique doit ôter à son adversaire tout desir de rentrer en lice. Il le suit pied à pied dans ses étranges définitions des propriétés littéraires & des privilèges. Dans sa digression sur le règlement de 1703 , il le plaisante principalement sur son code de morale bizarre à l'égard des contrefaçons , & lui démontre évidemment que l'arrêt en cette partie , par la plus énorme des injustices , donne à ses dispositions un effet rétroactif très-nuisible aux propriétaires & aux fortunes des particuliers , qu'eiles renversent , & finit par lui prouver plus invinciblement encore qu'il ne l'a fait , le peu de nécessité , pour ménager les intérêts des libraires de province , de leur sacrifier les droits de ceux de la capitale : que sans cette protection , ils auroient mille moyens honnêtes de faire un commerce utile & légitime ; ils faisoient même des fortunes très-brillantes , & venoient à Paris étaler un luxe propre à étonner le plus riche de cette ville.

4 Février. Entre les divers spectacles , dont on a cru devoir amuser l'ambassadeur de Maroc , qui est ici depuis peu de temps , on n'a point oublié le bal de la Reine : c'est un divertissement qui dure pendant l'hiver une fois par semaine dans l'appartement de sa majesté. Le Barbare a été frappé de l'appareil de cette fête , & sur-tout du luxe & de la parure des jeunes femmes qui y représentoient. Monsieur le comte d'Artois remarquant sa surprise , lui fit demander pour l'intriguer davantage , sans doute , laquelle de ces femmes , la Reine exceptée , il préféreroit ? Le Musulman lui répondit par son interprete , que la question du prince l'embarrassoit beau-

coup par la restriction qu'il y mettoit , & qu'il se trouvoit dans l'impossibilité de le satisfaire. On admira ce compliment assez bien tourné pour un Barbare , ou plutôt très-digne de la galanterie françoise : il n'a pu que flatter infiniment la Reine.

5 Février. Mlle. Davier , l'Angloise cantatrice arrivée de l'opéra de Londres , a débuté au concert spirituel le jour de la purification. Elle a d'abord chanté un air Italien , & ensuite une ariette dans la même langue : les amateurs s'étoient rendus en foule à ce spectacle pour l'entendre : ils ont été très-partagés. En général , elle n'a pas une figure séduisante ; elle est grimacière : il paroît qu'elle a été plus goûtée la première fois que la seconde.

5 Février. M. Vacquette d'Hermilly , censeur royal , vient de mourir : il étoit connu par une étude particulière de la langue Espagnole , & par plusieurs traductions de cette espece. Il travailloit au journal Espagnol , établi depuis quelques années , mais qui n'a pas duré long-temps , & n'a jamais été même bien curieux.

6 Février. M. Piet , chirurgien-accoucheur , ne paroît point s'en être laissé imposer par l'éclat qu'a fait dans Paris l'expérience tentée sur la femme Souchot , si célébrée dans les papiers publics , accueillie avec admiration par la faculté de médecine , & consacrée par une médaille en l'honneur du docteur Sigault , l'opérateur.

Ce critique , dans ses *Réflexions sur la section de la symphise du pubis* , prétend prouver que le nouveau moyen pour les accouchemens difficiles ne peut produire le plus léger avantage



sans causer de grands désordres ; qu'il ne remplie nullement l'intention qu'on se propose ; que s'il n'a pas été funeste à la femme Souchot , c'est qu'il lui étoit inutile ; & qu'enfin l'état de cette femme n'est pas à beaucoup près aussi satisfaisant qu'on l'a publié.

Sans entrer dans le fort de cette discussion , on peut assurer que cet écrit est très-clair , très-méthodique , très-honnête , & à la portée de tous les lecteurs : on y trouve même du style , de la pureté , & une sorte d'élégance.

7 Février. On publie un extrait des registres du parlement du mercredi 7 janvier 1778. Il contient le discours de Me. Duvert d'Emalleville , bâtonnier des avocats , devant la grand-chambre & tournelle assemblées. Il y met sous les yeux de la cour , la fameuse *consultation pour le baron & la baronne de Bagge*. Il lui apprend que son auteur , Me. Dassy , a été rayé du tableau par délibération du 3 janvier , & qu'il dépose dans son sein cet acte de discipline de l'ordre , comme un monument public de l'exactitude , de la police , & de la pureté des principes qui le dirigent.

A la suite de ce discours , assez mal tourné & très-plat , on voit un réquisitoire de l'avocat-général Segulier , où , après avoir cité divers endroits reprehensibles de l'écrit dénoncé , il conclut à ce que Me. Dassy soit & demeure rayé du tableau des avocats , déposé au greffe de la cour , à ce qu'il lui soit donné acte de la plainte qu'il rend de la composition & de la distribution de la consultation « contenant les injures les plus graves contre la magistrature & les ministres de l'Eglise , tendant à

» une diffamation publique contre un des mem-  
 » bres de la cour, » ( M. Titon de Villotran ,  
 conseiller de grand'chambre , rapporteur de l'af-  
 faire ) & comme contraire au respect dû aux arrêts  
 d'icelle , & à ce qu'à présent le procès soit fait à  
 l'auteur. Arrêt conforme , qui décrete Me. Dassy  
 de prise de corps.

7 Février. Les persifleurs de la cour n'ont  
 pas manqué de faire un quolibet sur les trois  
 nouveaux chevaliers décorés des ordres du Roi ,  
 le jour de la Chandeleur , messieurs marquis  
 de Vogué , le prince de Montbarrey & comte  
 de Boisgelin ; ils ont dit que le Roi avoit  
 nommé un gentilhomme , un ministre & un  
 bourgeois.

7 Février. Un grand objet de curiosité &  
 d'amusement aujourd'hui pour les femmes de  
 Paris , c'est l'inventaire de Mad. la marquise de  
 Massiac , commencé depuis peu , & qu'on compte  
 devoir durer six mois. Le mobilier immense de  
 cette dame est une chose à voir , il est évalué à  
 deux millions. On ne connoît point de magasin  
 de marchands d'étoffes , de porcelaine , ou de  
 bijoux de toute espece mieux garni. Cela vaut  
 bien la peine de s'entretenir de la défunte ,  
 singuliere en tout.

Née d'une famille honnête , mais sans for-  
 tune , elle étoit devenue femme d'un premier  
 commis de la marine , appelé *Gourdan* : restée  
 veuve avec un bien considérable , elle avoit  
 épousé M. de Massiac , lieutenant-général des  
 armées du Roi , & secrétaire d'état de la ma-  
 rine pendant quelques mois. Elle lui a survé-  
 cu ; & par une vanité dénaturée , elle n'a laissé

à ses parents que vingt sous de rente pour chacun , & a institué son légataire universel un garde de la marine , parent de M. de Massiac , qui se trouve tout-à-coup investi d'une succession de plus de 200000 livres de rentes , à laquelle il ne pouvoit avoir la plus légère prétention.

7 *Février*. M. Hornecca , fameux banquier de Hollande , chargé des intérêts de la république en France , venoit de terminer une affaire importante avec le contrôleur général : enchanté du zèle , de l'intelligence , & de l'activité de monsieur Rouet de Santerre , l'un des commis de ce département , qui avoit expédié en trois semaines un objet pouvant durer six mois , il va le remercier , & en sortant , laisse sur le bureau une boîte d'or superbe. M. Drouet l'apperçoit , la prend , & la soulevant s'apperçoit qu'elle est pleine d'autre chose que de tabac ; il la remet froidement à l'étranger : « Je ne puis , dit-il ,  
 » regarder ce présent comme un moyen de  
 » séduction , puisque l'affaire est consommée ,  
 » & je n'ai pas pour vous le sentiment d'in-  
 » dignation que vous mériteriez en pareil cas ;  
 » mais je dois me plaindre à vous du peu de  
 » délicatesse que vous me supposez. Reprenez  
 » ce métal , vil à mes yeux en ce moment ;  
 » & si c'est une marque d'estime & d'amitié  
 » que vous voulez me donner , j'accepterai  
 » quelques bouteilles de vin de Constance seu-  
 » lement. »

On tient ce traité de M. Hornecca lui-même , & l'on s'empresse de le publier , parce que , quoi-  
 qu'ancien , il n'est pas connu , & ne sauroit trop  
 l'être pour servir d'exemple.

7 *Février*. M. Necker a reçu ces jours-ci une lettre anonyme , dont l'auteur s'annonce pour un de ses amis : il lui marque avec quelle douleur il a appris qu'il se dégoûtoit , & vouloit renoncer à une place où il désespéroit de réussir ; l'exhorte à montrer plus d'énergie & de constance , à se roidir contre les difficultés & les obstacles , & à les surmonter ; c'est sur-tout , suivant lui , dans une pareille crise que doit se montrer le grand homme , le vrai patriote ; & abandonner la France en ce moment , seroit démentir la haute opinion qu'on a de ses talents , de son zèle & de sa fermeté.

8 *Février*. Le *Discours impartial* , en réponse à la *Lettre à un ami* , devient plus commun : il a quarante & une pages d'impression & ne justifie pas son titre : il combat fortement les défenses des libraires , mais il n'est ni vigoureux ni adroit.

On parle d'une autre brochure dans le même esprit , ayant pour titre : *Lettre à un Magistrat sur les contestations actuelles entre les libraires de Paris & ceux de provinces* : son objet est le même , mais il le remplit avec plus de succès ; il mérite d'être discuté.

9 *Février*. Par une lettre de Ferney , en date du 2 février , M. de Voltaire écrit à un de ses amis que M. le marquis de Villette & sa femme , avec madame Denis , doivent partir pour Paris le jeudi 5 , & que lui , s'il ne survient aucun empêchement , partira le samedi 7 pour se rendre à Dijon , y suivre un procès : on conçoit que ce n'est qu'une manière indirecte de nous annoncer son arrivée à Paris : on ne peut plus en douter d'après cette lettre positive.

9 *Février*. Au *jeu de la belle* succede un autre jeu, qu'on nomme *les trois couleurs*. Il ne differe du premier que par le nom, & en ce qu'il a moins d'avantage pour le banquier.

9 *Février*. Les Gluckistes n'ont pas manqué de faire beaucoup de calembours sur le nouvel opéra; ils disent que *Roland* est un guerrier *sans cœur*, parce qu'ils n'y trouvent pas de chœurs, comme dans ceux de leur maître: ils ajoutent qu'il sera bon lorsque nous aurons la *guerre*, c'est-à-dire quand Mlle. la Guerre, qui double Mlle. Rosalie, aura pris le rôle d'*Angélique*; enfin ils logent le musicien dans la *rue des Petits-champs*, & le poète, *rue des mauvaises Paroles*. Cela signifie qu'ils trouvent la musique foible, & les paroles détestables. Cette dernière critique est la plus juste. Il est inconcevable de voir comment M. Marmontel, par sa refonte, ses coupures & ses interpolations, a su faire disparaître l'harmonie & la mollesse du poème de Quinault.

10 *Février*. L'objet de la *Lettre à un Magistrat* est de justifier les arrêts du conseil dont se plaignent particulièrement les libraires de Paris, & l'auteur le fait, aux yeux de bien des gens, avec des armes victorieuses sur presque toutes les parties. Il est cependant forcé de convenir, à l'égard des contrefaçons, que la loi ne peut légitimer un vol; il ne fait que balbutier pour excuser cette complaisance aveugle & injuste du législateur; il prétend que le gouvernement fermant les yeux sur ces contrefaçons, les autorisoit ainsi tacitement, leur donnoit une sorte de caractère, de privilege, & qu'il ne pouvoit ensuite ruiner les contrefacteurs, en condam-



nant au pilon des ouvrages produits indirectement sous ses auspices. Tout ce raisonnement est pitoyable , & dépare le surplus de l'écrit , spécieux au moins , s'il n'est bien solide.

10 *Février*. Pour entendre le jeu *des trois couleurs* , il faut se rappeler celui de *la belle* : il consistoit en un damier ou carte composée de cent quatre carrés numérotés. Les pontes choissoient pour établir leur mise un de ces carrés ; le banquier avoit un sac rempli de boules en nombre égal , il en tiroit une , & si elle portoit le numéro choisi , il payoit aux pontes quatre-vingt-seize fois la mise , au lieu de cent quatre qu'il auroit dû payer s'il eût été égal. En sorte qu'il avoit un bénéfice certain de huit , toutes proportions gardées ; il y avoit d'autres façons de jouer , trop longues à détailler ici , mais dont le résultat étoit toujours aussi défavantageux pour les joueurs.

Le jeu des trois couleurs differe du premier en ce qu'il ne présente que cent deux lozanges , & que celui qui gagne ne gagne pas seul : ses deux acolites ont huit fois la mise , & lui a quatre-vingts. Ce qui forme un déboursé de quatre-vingt-seize pour le banquier , sur cent deux chances ; en sorte qu'il n'a que six de bénéfice , au lieu de huit qu'il retiendroit à *la belle*.

Quoique ce jeu ne soit pas aussi attrayant que *la belle* , il prend beaucoup ; on commence à le jouer dans les maisons particulières , mais cependant sous les auspices de la police , qui fournit des banquiers avoués par elle : au moyen du changement de nom , on espere éluder les

défenses du parlement , & l'on s'attend à voir bientôt renaître des tripots où il aura lieu.

10 *Février*. On fait que tout le quartier Saint-Jacques , & une partie du fauxbourg Saint-Germain , sont bâtis sur des carrières creusées tellement , qu'on est dans le cas de craindre pour leur bouleversement total , dont on a déjà eu quelques avant-coureurs. Il est question de s'occuper sérieusement à remédier aux malheurs qui pourroient arriver dans ces quartiers de Paris , à la moindre commotion violente qu'ils éprouveroient.

M. le comte d'Angiviller , directeur & ordonnateur général des bâtimens , & M. le Noir , lieutenant de police , ont parcouru depuis peu ces souterrains , & ils en ont été effrayés : en conséquence , demain il doit y avoir une visite des gens de l'art , pour aviser aux moyens de prévenir quelque catastrophe : c'est M. Hazon qui est chargé de cette expédition pour les bâtimens , & la police doit se combiner avec eux sur cet objet. Le Roi fera étayer toutes les rues & les édifices publics , & l'on avertira les propriétaires des maisons dont le sol périlitera , de pourvoir à leur sûreté.

10 *Février*. Madame de Bellegarde a fait faire un tableau en forme d'*Ex-Voto* à la Reine , en action de grâces de l'heureuse délivrance de son mari. Il est représenté avec sa femme aux genoux de sa majesté. Ils tiennent dans leurs bras un enfant , sur la tête duquel un glaive est suspendu ; la Reine l'écarte de sa main bienfaisante. Cette princesse a été si flattée de cette marque ingénieuse de reconnoissance , qu'elle a fait placer

ce monument dans son appartement , où tout le monde va le voir.

11 *Février*. M. Tronchin ayant averti samedi le sieur le Kain du danger où il étoit , l'a exhorté à prendre ses précautions. Un carme est venu nettoyer cette conscience sale , & le comédien a fait la renonciation ordinaire , & a été administré. En conséquence , l'église lui a accordé la sépulture , & il sera enterré avec pompe.

11 *Février*. Madame de Vanrobais , ci-devant madame la marquise de Bombelles , Mlle. Camp en son nom , fameuse par son procès contre ce séducteur , vient de mourir d'une maladie de langueur qui l'a fait traîner pendant plusieurs mois. Comme elle étoit protestante , M. le curé de Saint-Nicolas , sa paroisse , s'est présenté plusieurs fois chez elle , pour la ramener au giron de l'église ; mais il en a toujours été repoussé ; elle lui faisoit dire constamment , qu'elle lui étoit bien obligée de son zèle , qu'elle avoit un ministre de sa religion qui venoit la visiter , l'instruire & la consoler. Elle a conservé cette fermeté jusqu'au bout , en conséquence n'a été enterrée que dans le rit protestant.

11 *Février*. On doit commencer à plaider cette semaine au palais , grand'chambre & tournelle assemblées , une cause très-intéressante : il s'agit d'un assassinat commis par les sieurs chevalier de Queyssat , capitaine de dragons dans la légion de Lorraine ; Froidefond de Queyssat , ci-devant capitaine au régiment provincial de Marmande ; & Fillol de Queyssat , ci-devant capitaine - aide - major au même régiment , en la personne du sieur Belles Damade , négociant de la ville de Bordeaux.

C'est à Castillon sur Dordogne , dont les assassins sont habitants , que s'est commis le délit , qui n'a heureusement pas été consommé en entier. Le plaignant estropié pour le reste de ses jours , & à la fleur de l'âge mutilé de la manière la plus déplorable , se préparoit à réclamer la sévérité du tribunal des maréchaux de France , juges du point d'honneur , lorsque les sieurs de Queyffat , dans l'espoir sans doute d'un meilleur succès , engagèrent la contestation devant le juge ordinaire par plainte du 27 octobre 1775.

Celui-ci , qui est le lieutenant criminel de Libourne , ne put pas s'empêcher de décréter de prise de corps les sieurs de Queyffat. Ils en appelèrent au parlement de Bordeaux , qui , par deux arrêts consécutifs des 16 mars & 18 mai 1776 , les débouta de leurs appels , & ordonna qu'ils seroient transférés dans les prisons du sénéchal de Libourne , pour leur procès leur être fait & parfait , &c.

Les sieurs de Queyffat , ayant depuis fait casser au conseil le dernier arrêt du parlement de Bordeaux , sur un prétendu défaut de forme , ont été renvoyés au parlement de Toulouse , qui a confirmé le décret de prise-de-corps décerné contre les assassins.

Par une nouvelle chicane , ils ont incidenté de nouveau , & les voilà au parlement de Paris. Le bras de la justice , appesanti déjà trois fois sur la tête des accusés , est une grande présomption qu'ils sont coupables.

12 Février. Monsieur de Voltaire est en effet  
arrivé

arrivé à Paris , avant-hier dans l'après-dînée : il a mis pied à terre rue de Baune , chez M. le marquis de Villette , & une heure après il est allé gaillardement , & de son pied , rendre visite à M. le comte d'Argental , quai d'Orçay. Il étoit dans un accoutrement si singulier , enveloppé d'une vaste pelliſſe , la tête dans une perruque de laine ſurmontée d'un bonnet rouge & fourré , que les petits enfans , qui l'ont pris pour un chie-en-lit dans ce-temps de carnaval , l'ont ſuivi & hué.

Hier M. de Voltaire s'est tenu toute la journée en robe de chambre & en bonnet de nuit : il a reçu ainſi la cour & la ville : il donnoit pour excuſe qu'il étoit extrêmement fatigué , incommodé : il parloit toujours de ſe mettre au lit & ne s'y mettoit point. Voici quel étoit l'ordre du cérémonial. On étoit introduit dans une ſuite d'appartemens ſuperbes , dont madame la marquise de Villette , maîtrefſe de l'hôtel , & madame Denis , niece de monsieur de Voltaire , faiſoient les honneurs. Elles tenoient cercle. Un valet de chambre alloit avertir monsieur de Voltaire à chaque perſonne qui venoit ; meſſieurs le marquis de Villette & le comte d'Argental , chacun de leur côté , préſentoient ceux que le philoſophe ne connoiſſoit pas , ou dont il avoit perdu le ſouvenir ; il recevoit le compliment du curieux & lui répondoit un mot honnête , puis retournoit dans ſon cabinet , dicter à ſon ſecrétaire des corrections pour ſa tragédie d'*Irene*.

Il paroît que ſa tendreſſe paternelle pour cet ouvrage , qu'il auroit grande envie de voir jouer,



n'est pas entrée pour peu dans son retour ici ; mais quelle a été sa douleur d'apprendre la mort de le Kain.

13 *Février*. Les Gluckistes ayant poussé les mauvaises plaisanteries jusqu'à donner de la consistance à leurs calembours, en mettant au bas d'une affiche de l'opéra de *Roland* : *l'auteur du poëme loge rue des Mauvaises Paroles, & l'auteur de la musique rue des Petits - Champs* ; les Piccinistes ont pris leur revanche, ils ont fait placarder *M. le chevalier Gluck, auteur d'Iphigénie, d'Orphée, d'Alceste & d'Armide, logé rue du grand Hurlleur*. Ce dernier est parti pour Vienne.

13 *Février*. Le sieur Audinot, directeur de troupe foraine, & rival de Nicolet, a aussi imaginé une piece qui pût amener un siege : il l'a intitulée *les Héroïnes*. Il a enchéri dans cette pantomime sur la magnificence & l'élégance du premier, sur le brillant, la justesse, la précision de l'exécution, & tout Paris court à cette nouveauté.

*Matroco* n'a point encore eu lieu aux Italiens, & est retardé par la maladie de madame Trial.

13 *Février*. Les comédiens françois annoncent pour lundi prochain, une représentation d'*Heraclius*, en faveur d'un petit-neveu de Corneille ; ils s'en font un mérite, & l'on sait qu'il y a plus de deux ans qu'on les tourmente inutilement pour cela.

13 *Février*. Depuis quelque temps, on parle d'un fils naturel du feu comte de Lally, qui se prétend légitime, & en cette qualité avoir droit de demander la réhabilitation de la mémoire de

son pere ; mais avant il faut qu'il constate son état. Connu successivement sous le nom de *Trophime* , de *Valcourt* , de *Tolendal* , il veut recouvrer son véritable, de *Lally* : il est à cet effet en instance contre la comtesse de la Heuze, reconnue dans tous les temps pour niece , à la mode de Bretagne, du comte de Lally. Elle est appellante d'une sentence du châtelet du 27 juillet |dernier, qui ordonne qu'elle justifiera de sa parenté, sur sa demande à ce qu'il fût fait défense au premier de prendre le titre & la qualité de fils légitime du comte de Lally. A cette occasion mademoiselle *Oflyn* , comtesse de la Heuze, vient de faire paroître un mémoire à consulter pour démontrer la justice de sa demande, & que son adversaire n'est qu'enfant naturel, sans titre ni possibilité d'en pouvoir acquérir pour sa prétendue légitimité.

13 *Février*. Le Kain étoit très-vilain , très-laid. On prétend qu'il y a chez lui , sous les scellés , plus de cent mille écus en or , ainsi que quantité de bijoux qu'il avoit reçus en présents.

14 *Février*. Les deux abbayes de Saint-Wast & de Saint-Bertin , prétendoient jouir de l'exemption, c'est-à-dire n'être point soumises à l'évêque diocésain , & relever immédiatement du saint siege.

En conséquence de cette exemption & pour satisfaire aux décrets du concile de Trente , qui ordonne aux monasteres de cette espece de se mettre sous chapitres généraux , & de s'assembler tous les trois ans , ne pouvant plus faire congrégation avec d'autres abbayes du même genre, sous la domination Autrichienne,

à cause de l'édit rendu en France , concernant les réguliers , en 1768 , elles avoient pris le parti de l'ordre de Cluny , elles avoient obtenu des lettres-patentes du Roi à cet effet. Telle étoit la matiere de la contestation.

Les Prélats présentoient que ces deux abbayes n'avoient pu être admises par l'ordre de Cluny , attendu qu'elles n'étoient pas exemptes , & qu'elles n'avoient à cet égard aucuns titres valables.

On trouve dans les différents mémoires pour & contre cette affaire des morceaux historiques très-curieux , ainsi que des détails très-érudits concernant les moines , les conciles & le droit canon.

14 *Février*. L'enterrement de le Kain , qui devoit avoir lieu le lundi , a été remis à mardi. Les deux comédies y ont assisté , & en conséquence ont donné relâche au théâtre.

C'est le sieur Bouret , premier semainier de la comédie françoise , qui a été chargé de la part de la troupe de se retirer pardevers le premier gentilhomme de la chambre de service , & de lui apprendre cette nouvelle. Le premier gentilhomme en a rendu compte au Roi , qui a témoigné regretter cet acteur ; mais la Reine sur-tout en a paru affligée.

14 *Février*. Monsieur de Voltaire continue à garder son appartement , à recevoir des visites & à faire des corrections pour la tragédie d'*Irene*. Il a été si affecté de la perte de le Kain , qu'il s'est trouvé mal lorsque l'abbé Mignot lui en a annoncé en même temps & la maladie & la mort.

M. de Voltaire a aussi consulté M. Tronchin

sur la constipation habituelle dont il se plaint ; & sur le peu de succès de la casse qu'il prenoit trois fois par semaine pour aider la nature. Le docteur lui a répondu qu'à son âge il n'y avoit que de la patience à avoir ; il lui a cependant indiqué quelques remèdes pour suppléer au premier.

Du reste, le philosophe vit à peu près comme à Ferney ; il tient son ménage chez le marquis de Villette , & a fait acheter jusqu'aux moindres ustensiles.

Monsieur de Voltaire déclare lui-même ne pouvoir exprimer la joie qu'il a ressentie de l'accueil distingué qu'on lui a fait ici. L'académie assemblée jeudi, a cru devoir députer vers lui, par extraordinaire , pour le complimenter. Il paroît qu'il ira peu.

15 Février. Les comédiens françois doivent donner demain une représentation de *Cinna* , au profit du petit-neveu de Corneille. Le sieur Molé, semainier, a annoncé cette nouvelle dans une lettre insérée au *journal de Paris*, qui commence par cette phrase : *La comédie françoise saisit avec le plus légitime empressement la précieuse occasion d'être utile au sang du grand Corneille.* Elle indigné tous ceux qui savent apprécier la valeur des termes. On y retrouve le protocole insolent que cette troupe semble s'être fait depuis quelque temps. Ce n'est pas comme cela qu'il falloit qu'elle s'exprimât dans une circonstance où il ne s'agit pas d'être *utile*, mais de remplir un devoir sacré de reconnaissance envers son maître, son bienfaiteur & son pere.

Du reste, on doit savoir peu de gré aux co-

médiens de la représentation qu'ils donnent aujourd'hui pour le descendant de Corneille , puisqu'il y a deux ans qu'on leur écrit & qu'on les sollicite à cet égard ; & sans doute ils ne se sont déterminés à cet acte de bienfaisance qu'à l'arrivée de M. de Voltaire , dont ils ont craint les reproches trop mérités.

15 *Février*. On a parlé d'un malheureux , attaché au carcan par arrêt du parlement du 15 janvier , pour fausse déclaration d'attaque & de vol de nuit dans les rues. Il se nommoit *Gaspard Geoffroy* , dit *Saint-Hyppolite* ; il étoit garçon ciseleur : on ne lui reprochoit jusques-là aucune bassesse , & l'on lui reconnoissoit de l'honnêteté & des sentimens. Ses camarades l'aimoient ; & le dernier jour de son exposition ils l'attendoient pour le consoler , manger avec lui & lui prouver qu'il n'avoit rien perdu de leur estime. Mais il n'a pu survivre à son infamie , & , sous prétexte d'aller la laver , il s'est arraché de leurs bras & s'est jeté à la rivière , où il s'est noyé. Parmi beaucoup de contes que l'on fait en pareille matière , il faut distinguer cette anecdote qui est aujourd'hui constatée.

16 *Février*. On a vu dans les gazettes différentes lettres du sieur de Beaumarchais , qui instruisent le public du sujet de sa querelle avec mademoiselle la chevaliere d'Eon. La lettre du ministre des affaires étrangères semble justifier le premier à cet égard , & plus encore le silence de la seconde , qui n'a rien répondu jusqu'à présent : auquel cas son accusation paroît d'une folie inconcevable. Le sieur de Beaumarchais l'explique en la mettant sur le compte , non



de la haine , mais de l'amour : il prétend que Mlle. d'Eon a pour lui une passion violente , & qu'il en conserve dans son porte-feuille une déclaration expresse. Il ajoute que depuis la publicité de ses lettres , la Dlle. d'Eon s'est présentée chez lui , lui a fait demander des excuses , a voulu se réconcilier ; mais il lui a fait refuser sa porte.

16 Février. M. de Voltaire a continué ces jours-ci à recevoir des hommages , plutôt que des visites.

Samedi les comédiens françois ont député vers lui. Le sieur Bellecour le harangua , & M. de Voltaire lui répondit , après avoir parlé de sa mauvaise santé : *Je ne puis plus vivre désormais que pour vous & par vous.* Se tournant ensuite vers Mad. Vestris , il ajouta ; *Madame , j'ai travaillé pour vous cette nuit comme un jeune homme de vingt ans.* Il vouloit parler des corrections qu'il avoit faites à sa piece & qu'il avoit passé la nuit à arranger.

La députation des histrions partie , quelqu'un ayant observé que le sieur Bellecour avoit débité son discours d'un ton fort pathétique , & qui avoit presque attendri les auditeurs , il répondit : *Oui , nous avons fort bien joué la comédie l'un & l'autre.*

On a observé aux comédiens , après le cérémonial rempli , que M. de Voltaire ayant toujours exalté *Cinna* comme le chef-d'œuvre de Corneille , ils auroient dû préférer de donner cette piece lundi , au lieu d'*Heracles*. A quoi ils ont promis de se conformer. Monsieur de Voltaire s'est engagé d'y aller , si M. Tronchin le lui permettoit.

M. de Voltaire a été fort gai pendant toute l'audience qu'il a donnée ce jour-là. Il a beaucoup parlé politique ; il a montré une lettre du Roi de Prusse , qu'il avoit reçue récemment ; il a observé que ce monarque y posoit pour principe qu'il ne falloit pas prendre le bien d'autrui : « cependant , a-t-il ajouté en riant , il veut » s'emparer de quelque petite partie de la suc- » cession de l'électeur de Baviere , mais sans » doute c'est fondé en justice. Quant à l'Empe- » reur , il faut qu'un grand Prince comme lui , » occupe plus de terrain , & marche par une » voie large & spacieuse , convenable à sa » dignité. »

17 *Février*. Mlle. Cecile est sans contredit aujourd'hui la plus jolie danseuse de l'opéra : au talent le plus brillant , elle joint une taille , des graces , une figure , une fraîcheur , une jeunesse , qui séduisent & ravissent. Cette nymphe est digne des hommages de tous les amateurs ; mais elle se refuse aux adorateurs les plus distingués , & ce cœur novice est épris d'un jeune danseur nommé Nivelon , qui possède en homme tout ce qu'elle a en femme : par une de ces bizarreries trop communes en amour , il ne répond pas à la passion de Mlle. Cecile , & il est épris à son tour de la Dlle. Michelot danseuse figurante , dont les talents & les appas n'approchent en rien de ceux de sa rivale. Cependant elle a vu dans ses fers un esclave auguste qui lui a donné un grand relief. M. le comte d'Artois ne l'a pas trouvée indigne de ses regards , & elle est aujourd'hui radieuse des diamants dont l'a enrichie cette Altesse Royale. Le sieur Nivelon a vraisemblablement été guidé dans son inexpérience

par cette courtisane , plus experte dans les exercices de Paphos que dans ceux de Thalie, & rien ne peut le détacher de sa passion.

Mlle. Cecile , dans un accès de jalousie bien légitime , vient tout récemment de se livrer à sa fureur ; elle a fort maltraité la Dlle. Michelot ; & l'on est occupé actuellement à calmer la première , dont le mérite personnel fait excuser la fougue & les écarts.

17 Février. M. de Voltaire n'a pu aller hier à *Cinna* , il a été tourmenté depuis dimanche de strangurie , c'est-à-dire , d'une difficulté d'uriner : M. Tronchain lui a défendu de sortir. C'est cette incertitude de voir le philosophe ailleurs que chez lui , qui rend le concours encore plus grand : ceux mêmes qui ne le connoissent pas , & n'ont aucun prétexte de s'y présenter d'eux-mêmes , s'y font présenter par d'autres : d'ailleurs , on va là , à peu près comme à l'audience des ministres ; lui parle qui veut , & bien des gens se contentent de l'entendre & de le contempler.

Comme on a beaucoup varié sur un motif d'intérêt qu'on assigne pour un des sujets de sa venue , voici ce qui en est éclairci. M. Marchand de Varennes , aujourd'hui fermier général & neveu de M. de Voltaire , étoit en nom pour des intérêts accordés à son oncle par feu M. le comte d'Argenson ; le dernier en a transigé avec M. Marchand moyennant 8000 liv. de rentes viagères ; il y a dix ans que celui-ci n'en a rien payé , & il vient même d'entrer en faillite. On doute qu'une créance aussi véreuse , & sur un parent proche , eût pu déterminer monsieur de

Voltaire à venir ici dans une aussi mauvaise saison.

18 *Février*. On annonce par souscription un nouveau recueil de romances , de chansons & de vaudevilles avec accompagnement de harpe , de clavecin & de guitare , dont les paroles seront cependant , pour plus de commodités , séparées de la musique. Ce recueil doit servir de suite au *nouveau chansonnier François* , mais absolument Gothique , & dont les airs monotones & funéraires sont plutôt à oublier , & à l'*anthologie Française* faite avec plus de goût , quant aux petits poèmes , mais non moins insipide pour la musique , dont le genre a changé absolument.

18 *Février*. Lundi M. de Voltaire n'a point donné audience générale à cause de son indisposition du dimanche ; mais il a reçu quelques personnes en particulier , malgré les soins de M. de Villette à veiller à cette précieuse santé , & à empêcher les importuns de pénétrer. Les personnages les plus distingués qui ont eu le bonheur de voir le philosophe , sont le docteur Francklin , Mad. Necker , M. l'ambassadeur d'Angleterre & M. Balbastre. On a admiré comment il a varié sa conversation pour des acteurs aussi divers , & sur-tout avec quelle grace , quelle vivacité , quel esprit il a cherché à plaire à la femme du directeur-général des finances.

Quoiqu'il se plaignît du mal de tête , il a voulu flatter l'amour - propre de l'artiste renommé , qui étoit venu lui rendre hommage ; il lui a demandé une pièce de clavecin , & cet

habile homme a semblé charmer les maux du malade.

18 Février. Les médecins connoissent enfin le genre de maladie ou plutôt de mort prochaine de M. l'abbé Terray ; c'est une humeur qui s'est jetée sur un pied cet été , qui est rentrée & qui s'est portée à la poitrine. Le docteur le Roi , appelé comme très-expert en pareil cas , avoit été d'avis d'un caustère : le docteur Bouvard l'a rejeté & le malade aussi , ayant grande confiance en celui-ci.

Dès la première visite du curé de St. Sulpice , l'abbé Terray avoit promis qu'il feroit ce qu'il conviendrait en temps & lieu , & joueroit bien son rôle ; il a tenu parole en demandant le viatique *proprio motu*. Il souffroit horriblement , ne pouvant plus se lever ni passer une robe de chambre sans douleur.

18 Février. Mercredi dernier M. Hazon & sa suite , au nombre de quinze , sont descendus en effet dans les carrieres par une ouverture qui est au Val-de-Grace. Ils ont marché pendant cinq heures entières dans ces immenses souterrains , & en sont sortis par l'observatoire ; & du léger aperçu de cette visite , il a résulté la nécessité de prendre des précautions pour la sûreté des quartiers de Paris correspondants à ces especes de gouffres ; mais cela demande un travail long & difficile. Il est question de lever une carte de ces carrieres , pour distinguer les rues & édifices à étayer par le Roi , & les maisons de chaque particulier pouvant périlcliter.

Ce qui prouve le danger d'une telle expédition , c'est que lors d'une première descente faite par gens de bonne volonté , l'un d'eux



s'étant écarté de ses camarades , comme il revenoit , il s'éboula entr'eux & lui une masse si considérable , qu'il fallut vingt-quatre heures de travail pour le dégager & le ramener à la lumière ; il ne s'ensuivit heureusement aucun accident.

19 *Février*. M. l'abbé Terray n'a été en effet administré que mardi matin. M. le curé de Saint-Sulpice a voulu vraisemblablement rendre cette cérémonie plus éclatante , afin de réparer , autant qu'il étoit possible , le scandale donné par le moribond durant sa vie fort débordée.

19 *Février*. M. d'Arget , ministre en France du prince évêque de Liege & du prince évêque de Spire , est très-mal d'un accident grave & fort singulier. Depuis quatre ans il prétendoit avoir une arête dans le gosier , sans que cela l'incommodât. Cependant il lui est venu , il y a quelques mois , une grosseur à la gorge : il a fallu l'ouvrir , & l'on en a retiré en effet un corps étranger. Depuis lors la plaie rend un pus très-infect ; le malade ne peut mâcher , il a peine à parler , & il est dans un état déplorable. C'est M. Tronchin qui le suit & a présidé à l'extraction de l'arête. Ce ministre est connu par la bienveillance dont l'honneur le roi de Prusse , qui lui a adressé une épître qu'on lit dans les œuvres du philosophe de Sans-Souci.

19 *Février*. M. de Voltaire s'étant trop fatigué dans la journée de lundi , a eu recours au docteur Tronchin , qui lui a trouvé les jambes enflées ; il l'a fait coucher , & lui a déclaré qu'il ne répondoit pas de sa vie , qu'il n'avoit

pas huit jours à exister, s'il ne se conduisoit pas autrement, & ne prenoit un repos absolu : en conséquence le vieillard effrayé ne voit plus personne, & se refuse aux gens de la plus haute considération : il s'écrie que sa santé lui est plus précieuse que tous les hommages qu'on veut lui rendre ; cependant il ne peut s'abstenir de travailler, & accable d'écritures son secrétaire Vagnieres, pour cette malheureuse tragédie qui le tourmente.

L'amour-propre de M. de Voltaire est d'autant plus affligé d'un tel contre-temps, que M. le comte d'Artois l'a fait assurer de sa bienveillance, & du plaisir qu'il auroit de le voir à la comédie, & l'invitoit en même temps de lui faire savoir le jour où il pourroit y aller.

La Reine ne pouvant lui donner d'audience publique, par respect pour son auguste mere, qui regardant M. de Voltaire comme un des plus grands ennemis de la religion, n'approuveroit pas cette démarche, a fait dire aussi à ce philosophe qu'elle seroit fort aise qu'il assistât à la cour à la représentation de quelque-une de ses pieces.

C'est à l'occasion de cette inimitié, qu'on assure que l'Empereur n'a point voulu s'arrêter à Ferney, & voir le philosophe, pour se conformer à la parole qu'il en avoit donnée à l'Impératrice Reine.

20 *Février*. Le tripot lyrique est dans une grande fermentation au sujet du sieur de Vismes, qui vient prendre à pâque la direction de ce spectacle. Chaque jour, quelqu'un des coryphées du chant ou de la danse demande

sa démission , & l'on juge qu'il y a une cabale très-acharnée contre lui.

20 *Février*. M. Barthe se presse de faire jouer sa comédie de *l'Homme personnel* ; elle est annoncée pour aujourd'hui , quoique les comédiens ne soient pas trop prêts. L'auteur craint d'être arrêté dans ses succès par la tragédie de M. de Voltaire.

21 *Février*. Deux fermiers sortent ensemble de leur village , ils cheminent allant à leurs affaires , ils prennent querelle , la rixe s'échauffe , l'un d'eux tue son camarade : son premier mouvement est de fuir. La réflexion lui suggère de revenir sur ses pas , & de jeter le cadavre dans une petite rivière voisine pour ne laisser aucune marque du délit. Il revient chez lui après cette expédition. Il est tellement bourrelé de remords , que le lendemain n'y pouvant plus tenir , il va à confesse à son curé , s'accuse du meurtre , & raconte comment il s'est passé : le curé lui impose pour la satisfaction du péché une pénitence proportionnée , & du reste lui conseille , afin d'éviter tout soupçon , de rester & de garder le plus profond silence.

Le même jour , le pasteur devoit dîner chez le fermier défunt. Il y va , & trouve la famille dans l'ignorance absolue de la perte de son chef , & tout le monde paroît fort gai. Le contraste de cette joie , avec le secret funeste qu'il recèle dans son sein , afflige & gêne tellement le curé , qu'il fait pendant le repas une très-triste figure. On l'interroge sur son embarras apparent ; il l'explique en des termes ambigus. Un des fils du tué y fait attention & les rumine : dans la nuit son imagination s'exalte , il se persuade que son

pere est mort, & que le curé le fait. Dès le grand matin il va chez lui pour lui demander l'explication de ses propos entrecoupés de la veille ; celui-ci se repentant d'en avoir trop dit , élude & prétend ne rien savoir , n'avoir rien dit qui doive l'inquiéter. Le lendemain ce jeune homme bouillant , & agité de nouveau dans la nuit par des rêves plus sinistres , fait part de ses craintes à un frere , & de la résolution où il est de forcer le curé à s'expliquer : il s'arme d'un pistolet , & tous deux vont ensemble chez lui. Après les premieres instances , auxquelles le pasteur résiste , le jeune homme furieux lui montre le pistolet , & lui déclare qu'il est résolu de lui brûler la cervelle s'il ne découvre ce qu'il sait sur la mort de son pere , dont il ne doute plus : l'autre , présent , l'invite aussi à ne pas porter par son refus son frere à exécuter sa menace.... Le curé intimidé enfin leur raconte tout ce qu'il a appris.

La chose s'ébruite , le meurtre s'apprend , le ministere public en est instruit , l'affaire est portée au parlement de Toulouse , qui renvoie absous le meurtrier , condamne le curé à être brûlé vif , & les deux freres à être rompus vifs. On s'est pourvu contre l'arrêt ; il a été cassé , & ils ont été renvoyés pardevant le parlement de Paris , qui examine actuellement ce procès vraiment romanesque , & fait la matiere des consultations. On ne peut s'empêcher d'applaudir l'arrêt de Toulouse , conforme à la lettre de la loi ; mais on le trouve bien rigoureux , & l'on espere que tous les coupables auront leur grace.

21 *Février*. La fermentation élevée dans le sein du théâtre lyrique contre le futur administrateur , est occasionnée sur-tout par le projet annoncé du sieur de Vismes de réformer ou diminuer du moins considérablement les *feux*. On entend par ce mot , les gratifications accordées aux coryphées , à raison de la quantité de fois qu'ils jouent ou dansent dans un opéra ; ce qui doubloit presque les appointements de plusieurs. Leur dessein , en s'ameutant ainsi contre ce directeur , seroit de le dégoûter & l'empêcher de remplir son plan.

Il y a aussi à la comédie françoise beaucoup de divisions pour les rôles de le Kain : le sieur Molé prétend avoir droit de choisir tous ceux qui lui conviendront avant tout autre ; & le sieur Monvel , doublant celui-ci , veut après lui en faire autant ; en sorte qu'il ne resteroit au sieur Larive qu'une douzaine de rôles , appelés en termes techniques, les *taureaux* , c'est-à-dire les rôles les plus violents au théâtre , exigeant des poumons que ni l'un ni l'autre n'ont.

Le sieur Larive , au contraire , déclare qu'ayant été reçu pour doubler le Kain , tous les rôles à sa mort doivent lui être dévolus.

Cette contestation très-vive ayant occasionné des propos , des injures , & des menaces dans l'ordre des honnêtetés dramatiques , doit être portée aujourd'hui pardevant le maréchal duc de Duras , le gentilhomme de la chambre à qui les autres ont abandonné la direction de ce tripot.

22 *Février*. Le jour où le docteur Franklin est allé voir M. de Voltaire , il lui a présenté son petit-fils , & par une adulation indécente ,



puérile, basse, & même, suivant certains dévots; d'une impiété dérisoire, il lui a demandé sa bénédiction pour cet enfant : le philosophe ne jouant pas moins bien la comédie que le docteur, s'est levé, a imposé les mains sur la tête du petit innocent, & a prononcé avec emphase ces trois mots : *Dieu, Liberté, Tolérance.*

M. de Voltaire, non moins étonnant au physique qu'au moral, s'est trouvé beaucoup mieux le jeudi; ses jambes se sont désenfées, & il s'est occupé de la distribution des rôles de sa tragédie. Le seul maréchal duc de Richelieu a eu permission de le voir, relativement à cet objet. C'étoit un spectacle curieux d'observer ces deux vieillards & de les entendre; ils sont du même âge à peu près; le duc est un peu plus jeune; mais, malgré sa toilette & sa décoration, il avoit l'air plus cassé que M. de Voltaire en bonnet de nuit & en robe de chambre. Celui-ci est convenu de se transporter dimanche à la comédie, & d'y assister à un premier essai de répétition, le cahier à la main, pour connoître la portée de chaque acteur.

Vendredi M. de Voltaire a tellement travaillé qu'il n'a pas laissé à son secrétaire le temps de s'habiller. Mad. la comtesse Dubarry s'est présentée l'après-dinée pour le visiter : on a eu bien de la peine à déterminer le vieux malade à la voir. Son amour-propre souffroit de paroître devant cette beauté sans toilette, & sans préparation. Il a cédé enfin à ses instances, & réparé par les graces de l'esprit ce qui lui manquoit du côté de l'élégance extérieure.

22 *Février.* M. le marquis de Villette

ayant demandé à Mlle. Arnoux ce qu'elle pensoit de sa femme , après l'avoir vue ? « C'est , lui » a-t-elle répondu , *une fort belle édition de la » Pucelle.* » Il faut se ressouvenir que la marquise de Villette est une demoiselle de Vari-court , élevée depuis plusieurs années chez M. de Voltaire.

22 Février. Malgré l'annonce faite déjà dans l'almanach royal de la suppression de treize fêtes par monseigneur l'archevêque de Paris dans son diocèse , on commençoit à craindre qu'elle n'eût pas lieu par la difficulté qu'elle excitoit au parlement. Les magistrats sentoient que ce seroit treize jours de travail de plus pour eux , & cette fatigue les alarmoit. On les a fait rougir enfin de cette pitoyable raison ; & après beaucoup de pourparlers & de négociations , le 20 de ce mois les grand'chambre & tournelle assemblées , il a été enrégistré des *Lettres-patentes du Roi* , données à Versailles en février , *confirmatives d'un mandement de l'archevêque de Paris* , portant *suppression de plusieurs fêtes dans son diocèse.*

Ces patentes portent expressément : *enjoignons aux officiers de justice & de police de tenir la main ; & ordonnons qu'aux jours dont les fêtes sont retranchées par le mandement , ils entrent au palais pour y faire leurs fonctions ordinaires.*

On a publié aussi le mandement de l'archevêque de Paris , qu'il a refondu. Celui-ci est daté du 11 février : il est fort verbeux , fort capucinal , dénué de noblesse & de dignité.

Ne voulant rien perdre des jeûnes , le prélat ordonne que les quatres supprimés , avec les fêtes

qui y donnoient lieu & y obligeoient , seront remplacés par d'autres ordonnés pour les vendredis & samedis de la première & seconde semaine avant le carême.

22 *Février*. Hier l'enflure est un peu revenue aux jambes de M. de Voltaire ; il a été en retraite toute la journée , & n'a vu que le médecin : on doute qu'il soit en état d'aller aujourd'hui à la comédie , ou même de faire venir les comédiens chez lui , comme on le lui a proposé. Quoiqu'il lui fût défendu de rien faire , il a encore travaillé toute la journée.

23 *Février*. On étoit bien surpris de voir Mlle. d'Eon rester dans le silence & se laisser écraser impunément par les sarcasmes , les injures & même les raisons victorieuses du sieur de Beaumarchais. On voit dans le monde aujourd'hui une réponse de cette fille célèbre , mais elle est encore fort rare , quoiqu'elle eût intérêt de la répandre avec la plus grande profusion.

23 *Février*. On annonce un *Journal Militaire* , dédié à *Monsieur* , frere du Roi , par une société de gens de lettres & d'anciens militaires.

En 1770 , on avoit entrepris un semblable journal sous le nom d'*Encyclopédie Militaire* ; mais il n'avoit pas été loin. On le régénere aujourd'hui ; on en doit suivre les premiers errements & la division des objets qu'on y traitoit , mais avec des améliorations & des articles nouveaux. Cet ouvrage , contenant quatre feuilles chaque numéro , paroîtra pour la première fois le premier avril prochain , & deux fois par mois.

23 Février. M. de Voltaire , dimanche dernier , malgré l'enflure de ses jambes s'étant jugé en état de recevoir les comédiens , a fait chez lui la distribution & la confrontation des rôles d'*Irene*. On est disposé pour commencer bientôt & sérieusement les répétitions , & l'on ne doit pas tarder à voir jouer cette tragédie. M. le maréchal duc de Richelieu étoit présent à la scène , & c'étoit un spectacle plaisant de voir les deux vieillards se démener au milieu de ce troupeau d'histrions. Le soir , le poëte s'est trouvé fatigué , & a été obligé de se coucher à huit heures.

Quoique le Roi ait déclaré qu'il n'aimoit ni n'estimoit M. de Voltaire , & que M. de Maupeas l'ayant pressenti sur le desir de cet illustre expatrié de venir à Versailles , sa majesté lui a répondu , que c'étoit bien assez qu'elle fermât les yeux sur son séjour à Paris ; cependant par une inconséquence apparente , mais qui s'explique si l'on veut y réfléchir , M. le comte d'Angivilliers a obtenu , que , dans les statues à faire exécuter par l'académie de sculpture après les dernieres ordonnées , celle de M. de Voltaire seroit comprise. Ce directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle flatteuse pour son amour-propre ; il a cru que M. Pigal , chargé de ce travail , seroit le messager le plus agréable à lui envoyer : le plus grand poëte comblé a répondu à l'artiste , aussi chargé de la statue du maréchal de Saxe , par les six vers suivans :

Le Roi connoît votre talent :

Dans le petit & dans le grand

Vous produisez œuvre parfaite.  
 Aujourd'hui , contraste nouveau !  
 Il veut que votre heureux ciseau  
 Du héros descende au trompette.

24 *Février*. Samedi *l'Homme personnel* , comédie en cinq actes & en vers , n'a eu aucun succès. Le principal caractère n'est qu'un aperçu , & tous les autres sont pitoyables : les actes d'une longueur excessive pour la plupart , ont extrêmement fatigué le spectateur. Il y a dans l'intrigue quelques moyens heureux que le poète n'a pas eu l'art de faire valoir , en les motivant mieux & en les développant avec adresse. Quelques morceaux détachés & tenant peu au contexte de l'ouvrage , ont été applaudis seulement : mais en général , le style n'est pas excellent ; il y a des expressions basses , des façons de parler proverbiales , & qui ne vont point au ton des personnages. *L'Egoïsme* de monsieur Cailhava valoit cent fois mieux.

24 *Février*. Pour donner une idée du genre des conversations de la ville & même de la cour , on va rapporter un calembour qui a fait une grande fortune , & que l'on cite partout : il a été dit dans les jours où l'on craignoit le plus la guerre. On fait que les Rois sont aussi sujets aux foiblesses de la nature & de l'humanité ; Louis XVI , au milieu d'un gros de courtisans , laissa échapper un signe d'affections venteuses. . . . *Bonne marque* , s'écrie le marquis de Bievre présent : *voilà des bruits de*



*paix ( de pet ) qui courent à Versailles. -- Vraiment , reprend un autre seigneur , dont par malheur on n'a pas retenu le nom , ils n'ont pas lieu sans fondement.*

24 *Février.* Le règlement projeté par le bureau de législation dramatique , & remis au maréchal duc de Duras , gentilhomme de la chambre , qui a le plus à cœur la réunion des auteurs avec les comédiens , a été communiqué à ceux-ci , qui ont commencé par jeter les hauts cris , par déclarer qu'ils ne pouvoient acquiescer à des conditions aussi dures , aussi injustes , aussi avilissantes. Le maréchal leur a répliqué qu'on leur donnoit l'alternative d'une seconde troupe. Cette autre proposition les a encore plus alarmés , & ils ont pris le parti de discuter le mémoire de leurs adversaires & d'y répondre : ils espèrent ainsi alonger la contestation , & ils attendent tout du bénéfice du temps.

25 *Février.* Mlle. la chevaliere d'Eon a enfin rompu le silence injurieux qu'on lui reprochoit dans sa querelle avec le sieur de Beaumarchais. Elle le fait par un volume d'écritures , où il y a malheureusement beaucoup plus de plaisanteries que de bonnes raisons : elle ne prouve pas bien directement que son adversaire lui ait friponné 60000 liv. ; mais elle révèle beaucoup d'iniquités , de turpitudes de cet aventurier , n'existant que d'intrigues & de fourberies , comme n'en ont jamais douté ceux qui le connoissent.

Dans une premiere lettre intitulée *très-humble réponse à très-haut & très-puissant seigneur , monseigneur , Pierre-Augustin Caron , ou Carillon , dit*

*Beaumarchais*, &c. Elle le turlupine d'abord sur ses qualités, & elle établit les siennes avec beaucoup d'emphase. Elle réfute les prétendues obligations dont il se prévaut pour l'accuser d'ingratitude, & elle forme sa demande, non de 60000 l. mais de 256763 liv. 10 sous, dont elle prétend être frustrée, sans dire cependant que Caron les ait mises dans sa poche; mais elle donne à entendre ce dont on se doutoit bien encore, qu'il s'est prévalu de ses négociations avec elle pour s'initier dans les secrets du ministère, se faire valoir même, en sacrifiant les intérêts de cette demoiselle, lorsqu'il faisoit vis-à-vis d'elle des actes de zèle, pour gagner lui-même beaucoup d'argent; en se mêlant d'affaires, qu'il se trouvoit par-là à portée de connoître & de gérer: enfin le reproche le plus grave, c'est d'avoir abusé de la connoissance du sexe de la Dlle. d'Eon, afin d'en tirer une nouvelle source de fortune, & devenant croupier de ceux qui parioient qu'elle étoit fille. Elle donne à entendre, par des réticences multipliées, qu'elle auroit à cet égard des infamies sans nombre à révéler sur le compte de ce perfide agent.

Cette lettre, trop longue, trop verbeuse, où les anecdotes piquantes qu'elle suppose ne sont pas assez éclaircies, & les sarcasmes sont émoussés par quantité de phrases oiseuses, est datée du Petit-Montreuil, près Versailles, le lundi jour de la Purification 1778.

Suit un *Appel à mes Contemporaines*. C'est un écrit par lequel la demoiselle d'Eon dénonce *Beaumarchais* & le livre à toutes les femmes de son siècle, comme ayant voulu élever son crédit

sur celui d'une femme , faite sa cour aux dépens d'une femme , obtenir des richesses sur l'honneur d'une femme , & enfin venger son espoir frustré en écrasant une femme , &c.

Cet *Appel* est daté du même jour.

*Cartel de mon nouveau genre* , est la troisième pièce annexée à ce recueil ; il est toujours daté de Montreuil , le 8 février : il en résulteroit que la demoiselle d'Eon , dès le commencement de la négociation , ayant reconnu l'homme , a réclamé auprès de M. de Vergennes contre cet indigne agent , qui abusoit de sa commission pour obtenir d'immenses richesses par la manifestation de son sexe : qu'il s'étoit laissé pour substitut le sieur Morande , & que ce n'est qu'en traitant directement avec le ministère , que la chevalière d'Eon a terminé & est venue dans ce pays-ci. Elle prétend que tout ceci seroit éclairci par ses lettres à M. de Vergennes , qu'elle supplie de faire connoître , & par celles de Beaumarchais , qu'elle somme de produire.

La dernière pièce de la collection , est *seconde Lettres aux femmes* , datée de Paris le 10 février 1778. La chevalière d'Eon y triomphe de la décision du banc du Roi , insérée dans les gazettes , par laquelle le lord Mansfield a prononcé que son tribunal ne s'occupoit plus des contestations au sujet du sexe de l'être amphibie en question , attendu que *la vérification blessant la bienséance & les mœurs , & qu'un tiers sans intérêts ( la chevalière d'Eon ) pouvant en être affecté , la cause devoit être mise au néant.*

25 Février. Monsieur le maréchal duc de Duras a décidé la contestation élevée entre les comédiens

comédiens au sujet des rôles de le Kain. Il en a fait trois parts, distribuées entre Molé, Monvel & la Rive. On a fait sur ce dernier la plaisanterie suivante, qui n'est pas d'un admirateur de son talent :

Ah ! quel affreux malheur m'arrive ,  
 A dit Melpomene à Caron :  
 Le Kain a passé l'Achéron ,  
 Mais il n'a point laissé ses talents sur la Rive.

25 *Février*. Le docteur Franklin s'humanise & se montredans les sociétés, même galantes, ce qui manifeste de plus en plus sa bonne union avec notre gouvernement, & la satisfaction qu'il ressent des nouvelles heureuses de son pays. Dernièrement il étoit à un bal, chez madame de Ploissac, la femme d'un financier. Il y avoit beaucoup de jeunes & jolies dames, & toutes ont été successivement lui rendre hommage & l'embrasser, malgré ses lunettes qu'il porte toujours sur le nez.

Du reste, on est un peu scandalisé du luxe qu'il tolère dans ses petits-fils, & qui contraste trop avec sa simplicité. Ils ont arboré les *talons rouges*, décoration frivole, bonne à la cour de Versailles, mais indigne des descendants d'un des chefs du congrès de Philadelphie.

26 *Février*. M. l'abbé Sabattier, conseiller-clerc au parlement, homme aimable d'excellente société, & dans le genre de l'abbé de Voisenon, sans avoir une réputation aussi brillante, étant un de ces jours derniers malignement questionné sur ce que c'étoit qu'une femme, répondit sur le champ par le quatrain suivant :

Quoi ! me demander ce que c'est qu'une femme,  
 A moi, dont le destin est d'ignorer l'amour !  
 D'un aveugle affligé, vous déchireriez l'ame ;  
 Si vous lui demandiez ce que c'est qu'un beau jour.

26 *Février*. M. l'abbé Terray a ordonné par son testament, que son corps seroit transporté à sa terre de la Motte ; en sorte qu'après avoir été présenté à Saint-Sulpice, sa paroisse, il est parti mardi matin. Le peuple a témoigné la plus grande joie à son convoi. Lorsqu'on lui portoit le Bon-Dieu, les poissardes, en possession de distribuer les réputations & presque toujours judicieusement, avoient déjà crié dans leur langage énergique : *On a beau lui porter le Bon-Dieu, il n'empêchera pas que le Diable ne l'emporte.*

26 *Février*. Les comédiens italiens se sont enfin trouvés en état de jouer *Matroco* lundi dernier, au grand regret du musicien Gretry, qui craignoit de participer à la chute de ce drame, & auroit bien désiré transporter ailleurs sa musique.

La meilleure piece à ce théâtre n'auroit pas attiré tant de monde. La Reine, qui étoit venue au bal de l'opéra, n'a pas voulu manquer cette représentation. On savoit combien le Monarque avoit goûté cet amphigouri à Fontainebleau, ayant déclaré que jamais aucun ouvrage ne l'avoit tant amusé : on savoit qu'à Chantilly, où *Matroco* avoit été imaginé & enfanté, il avoit extrêmement amusé le prince de Condé & sa cour, & chacun étoit empressé de voir l'effet qui en résulteroit à Paris. Il n'a pas été heureux ;



on a admiré sa musique , elle a paru délicieuse ; mais le poëme a tellement ennuyé , malgré ce secours , malgré le jeu des acteurs , malgré la pompe du spectacle , la richesse des habits , la variété des décorations & tous les accessoires possibles ; qu'on a entendu des spectateurs s'écrier presque involontairement : *Ab ! que ne suis-je Roi ou Prince , pour trouver cela beau !*

S. M. a applaudi dans les commencements ; mais à la longue l'ennui l'a gagnée , & elle s'est rangée du côté du public.

27 *Février*. La populace , pendant le transport du corps de l'abbé Terray , sortant de son hôtel , à la paroisse , ayant témoigné son peu de respect pour un ministre dont vivant elle avoit brûlé l'effigie , la famille craint que sa fureur ne s'accrût au point d'insulter , dans la traversée de Paris , les infames reliques du défunt ; elle a demandé en conséquence douze hommes du guet à la police , pour escorter le corbillard jusqu'à une certaine distance de la capitale.

28 *Février*. Malgré le grand nombre de partisans & d'admirateurs de M. de Voltaire , il a encore plus d'ennemis. Il a contre lui tout le parti des dévots & du clergé. Ils ont été furieux de l'éclat qu'a fait ici son arrivée , & de la sensation incroyable qu'elle a produite ; ils ont cherché d'abord à se prévaloir des défenses , qu'ils croyoient exister , sur lesquelles il lui étoit interdit de reparoitre dans cette capitale ; ils ont compulsé les registres de la police , ceux du département de Paris , ceux des affaires étrangères , pour voir s'il ne se trouveroit pas quel-

s'autoriser pour le perdre pieusement dans l'esprit du Roi , déjà très-mal disposé contre lui : projet dans lequel ils espéroient être secondés par Monsieur , ne goûtant pas d'avance le coryphée de la philosophie moderne. Malheureusement il est constaté qu'il n'y a jamais eu d'ordre par écrit qui ait expulsé M. de Voltaire , & que sa longue absence ne doit s'attribuer qu'à son inquiétude naturelle , & à des insinuations verbales de s'éloigner.

Sans doute une foule de ses ouvrages brûlés pouvoient servir de prétexte à lui faire son procès ; mais il n'en a signé aucun : ce sont des écrits anonymes ou pseudonymes , qu'il a toujours désavoués ; & il faudroit établir une instruction en règle , qui seroit trop odieuse dans ce siècle éclairé , & à laquelle ne se prêteroit pas aujourd'hui le parlement, dans le sein duquel il a des parents , des amis & des admirateurs.

Le fanatisme est donc réduit à s'intriguer lourdement d'un côté , à crier au scandale de l'autre , & à gémir universellement du séjour de cet apôtre de l'incrédulité dans cette ville. Mgr. l'archevêque , comme le plus intéressé à son expulsion & le plus zélé pour la défense de la religion , en a écrit directement au Roi : mais on a représenté à S. M. que ce vieillard , déjà fatigué de son déplacement dans une pareille saison , d'une longue route & de la multitude de visites qu'il avoit reçues , & encore plus affecté du chagrin de déplaire au monarque , ne pourroit retourner à Ferney dans le moment ; que ce seroit une inhumanité de l'y contraindre , qu'il en mourroit , & qu'il étoit de la bonté de

S. M. de le laisser repartir de lui-même, ainsi qu'il se le proposoit.

Voilà où en étoient les choses, lorsque M. de Voltaire est tombé sérieusement malade, par l'accident grave du crachement de sang qui lui est survenu. C'est la matière de nouvelles inquiétudes pour les prêtres; il est question de pénétrer chez le moribond, de le convertir, ou du moins d'en obtenir quelque acte extérieur de religion, dont ils puissent se prévaloir & triompher.

C'est à quoi sont attentifs de leur côté ceux qui l'entourent; c'est ce qui les oblige de dissimuler leurs inquiétudes, & de ne pas laisser transpirer au dehors les nouvelles fâcheuses de son état: on ne donne le bulletin qu'aux amis connus.

1 Mars 1778. Les amis de M. de Voltaire sentant la difficulté qu'il séjourne ici long-temps, à cause des clameurs des dévots & du clergé, & craignant d'ailleurs pour sa santé, qui a commencé à s'altérer peu de temps après son arrivée, songoient sérieusement à l'emmener lors de son accident. Madame de Saint-Julien, sur-tout, en grande liaison avec lui, faisoit préparer une voiture faite exprès pour lui rendre le retour plus commode. Il est bien à craindre que ces précautions prises trop tard ne deviennent inutiles.

Il paroît qu'on doit attribuer le crachement de sang qui lui est survenu le mercredi, aux efforts qu'il avoit faits le dimanche précédent, lors de la répétition de sa pièce, qu'il s'est trouvé obligé de déclamer presque en entier, pour donner à chaque acteur le ton de son rôle.

Et comme cet accident étoit la suite d'une fatigue extraordinaire , on critique les saignées faites en pareilles circonstances & à son âge. Il ne voit plus personne que sa famille ; tout travail lui est interdit absolument , & il reste presque toujours au lit : il fait bonne contenance cependant & rassure les assistants , en disant que ce n'est rien.

Il y a de plus en plus de grands mouvements dans le clergé , pour aviser aux moyens de se conduire vis-à-vis du coryphée de la philosophie , & les philosophes à leur tour redoublent d'efforts pour que leur chef ne fasse rien d'indigne de lui.

1 Mars. On continue les représentations de *L'Homme personnel* , malgré la répugnance que le public avoit témoigné pour le revoir ; mais on fait que tout va aujourd'hui , graces à certaines manœuvres des auteurs. Celui de cette comédie y a fait quelques corrections , qui , en la rendant moins ennuyeuse , ne lui donnent pas une marche plus vive , un intérêt plus réel , & ne sauvent pas du ridicule les caractères , tous manqués & sur-tout le principal.

*Matroco* va aussi , & quoique hué à la seconde représentation , il étoit affiché pour la troisième. Malheureusement une actrice est tombée malade , ce qui a obligé de l'interrompre.

2 Mars. Avant que M. de Voltaire tombât malade , madame Duffaut lui avoit écrit pour aller voir *Rolland* avec elle ; il répondit par le billet suivant :

De ce *Rolland* que l'on vous vante ,  
 Je ne puis avec vous aller , ô Duffant !  
 Savourer la musique & douce & raviffante :  
 Si Tronchin le permet , Quinault me le défend.

Cette chûte épigrammatique est piquante pour M. Marmontel , à qui le poète fait ainfi reproche indirectement d'avoir osé retoucher le poème de Quinault.

M. de Voltaire difoit toujours à Ferney qu'il ne mourroit pas content qu'il n'eût vu encore une représentation de la comédie françoife & une féance publique de l'académie. Il étoit à la veille de jouir de ce double fpectacle , ou , pour mieux dire , de ce double triomphe ; & cependant il eft à craindre qu'il n'en foit privé pour jamais ; fon état devient de plus en plus inquiétant ; il continue à cracher un peu de fang.

Au refte , on ne fait même fi la féance publique de l'académie françoife n'auroit pas fouffert quelque difficulté , du moins les prélats euffent - ils beaucoup remué pour empêcher le Roi de la permettre. Ils ont déjà été trop fcandalifés de la députation de cette compagnie , vers le coryphée de l'impiété , en ce qu'indépendamment de l'éclat que faifoit cet acte folemnel , il lioit en quelque forte le clergé aux hommages qu'on lui rendoit en la perfonne de plufieurs cardinaux , archevêques , évêques & abbés , membres de l'académie , & par conféquent censés avoir adhéré à la délibération. Tout le parti des dévots en a frémi & anathématifé le prince de Beauveau, qui portoit la



parole. Les plaisants se sont contentés d'en rire ; ils ont dit que *c'étoient les membres qui alloient chercher le corps.*

2 Mars. Un passage de la lettre de Mlle. d'Eon au sieur de Beaumarchais , a donné lieu de découvrir une anecdote plaisante , mais peu connue. Il y a dans cette capitale un peintre nommé *Musson* , plus habile farceur qu'artiste ; il joue à merveille tous les rôles qu'on veut lui donner , & sur-tout celui de femme. Madame de Fourqueux , une virtuose présidant à un bureau du bel-esprit , avoit témoigné la plus grande envie de voir la chevaliere d'Eon , qu'elle n'avoit jamais connue sous aucun sexe. Un plaisant , voulant tourner en ridicule cette dame , lui promet de la lui amener à souper ; il donne le mot au peintre , & le jour pris pour cette petite comédie , la Dlle. d'Eon prétendue arrive. Parmi les femmes qu'avoit invité madame de Fourqueux , il y en avoit de très-curieuses ; elles avoient projeté entre elles de vérifier absolument le sexe de cet être amphibie , & de résoudre un si singulier problème. Au moment où elle étoit passée dans la garde-robe , elles la suivent sous prétexte d'un même besoin , & suivant un usage assez commun aux femmes. Là , se trouvant en force , elles veulent absolument satisfaire leur désir. Le sieur Musson les prie , les supplie à épargner sa pudeur , puis se défend comme un beau diable ; enfin ses forces s'épuisent , il laisse pénétrer les mains des curieuses , qui trouvent un monstre & font des cris épouvantables. La Dlle. d'Eon , les larmes aux yeux , les conjure du moins de lui garder le secret sur le mystère politique , & l'on rentre.

Madame de Fourqueux , qui avoit entendu les cris , veut savoir ce que c'est : on le lui dit à l'oreille , en lui demandant le même secret : dès le lendemain elle n'a rien de plus pressé que de raconter l'aventure. Quelqu'un qui , la veille même , avoit passé la soirée avec la chevalière , lui rit au nez , lui fait voir l'alibi ; elle reconnoît qu'elle a été dupe de quelqu'imposteur. Les dames enchantées de leur découverte , devenues ainsi l'objet de la risée générale , reconnoissent le danger d'une curiosité indiscrette.

3 *Mars*. Quelqu'un des philosophes qui forment la cour de M. de Voltaire , le voyant affligé de ne pouvoir aller à Versailles dans l'appareil qu'il auroit désiré , lui dit : « Vous » êtes bien bon ; savez-vous ce qui vous seroit arrivé ? Je vais vous l'apprendre. Le Roi » avec son affabilité ordinaire vous auroit ri » au nez , & parlé de votre chasse de Ferney ; » la Reine , de votre théâtre ; Monsieur vous » auroit demandé compte de vos revenus ; Madame vous auroit cité quelques - uns de vos » vers ; la comtesse d'Artois ne vous auroit rien » dit ; & le comte vous auroit entretenu de la » pucelle. »

Les vers du marquis de Villette adressés à monsieur de Voltaire à l'occasion de sa prétendue convalescence , insérés dans le *journal de Paris* , ne peuvent rassurer sur l'état de ce vieillard : le marquis & lui ont été fâchés de l'éclat donné par ce même journal à l'accident du malade , & l'on a insinué au rédacteur de n'en plus parler , afin d'endormir la vigilance du clergé , & de pouvoir éconduire sans

scandale les prêtres qui se présenteroient.

Le vrai est , autant qu'on peut le conjecturer & le découvrir par les mouvements de la maison , qu'on est toujours dans les alarmes sur une santé aussi précieuse , que les crachats sont teints , qu'il y a de la toux , quoique sans fièvre , de l'agitation les nuits , pendant lesquelles on garde M. de Voltaire ; qu'il a aussi des assoupissemens , qu'il se leve peu , qu'on l'empêche de parler , & que tout annonce un vaisseau rompu dans la poitrine.

Cependant , on cherche à l'égayer , ou du moins à l'occuper des choses qui lui sont les plus agréables. C'est ainsi que M. de la Harpe , dimanche dernier , lui lisoit un chant de sa *Pharsale* : il le faisoit avec tant d'emphase , avec des poumons si vigoureux , qu'on l'entendoit de l'intérieur de la maison & même de la rue ; l'espoir d'être couché sur le testament du papa grand homme , fait redoubler ce poète & sa femme de zèle & d'assiduité auprès de lui.

4 *Mars*. Zyg Muntowski , cet enfant de sept ans qui joue du violoncelle à étonner les virtuoses les plus difficiles , & qui a paru au concert des amateurs du lundi 16 février , se fait admirer comme un vrai prodige chez les plus grands seigneurs où on l'appelle. Il a aussi enchanté la Reine. Tout le monde en le voyant peut juger qu'on n'en impose point sur son âge. Il est si petit qu'on le place sur une table ; il s'assied sur un petit placet de cuir ; son instrument est aussi grand que lui , & c'est dans cette attitude qu'il déploie son talent aux yeux de tous les spectateurs.

Du reste, cet enfant est prématuré en tout : sans être d'une figure jolie , il annonce de l'esprit , & répond avec justesse & finesse même aux questions qu'on lui fait ; il parle françois à se faire entendre à merveille.

4 *Mars*. Un masque fort extraordinaire qui , la nuit du jeudi-gras , a beaucoup parlé à la Reine durant le temps qu'elle a été dans sa loge au bal de l'opéra , qui a singulièrement réjoui sa majesté , au point d'être observé de tous les spectateurs & de les avoir intrigués , est encore un problème à résoudre.

Ce masque étoit vêtu comme une poissarde , avec une coëffure déchirée sur la tête , & le reste de l'habillement à proportion. Dès que la Reine a paru , il est venu au bas de sa loge , & l'a entreprise avec une familiarité singulière , l'appellant *Antoinette* , & la gourmandant de n'être pas couchée auprès de son mari qui ronflait en ce moment. Il a soutenu la conversation , que tout le monde entendoit , sur ce ton de liberté ; il y a mis tant de gaieté & d'intérêt que S. M. pour mieux causer avec lui , se baissoit vers lui & lui faisoit presque toucher sa gorge. Après plus d'une demi-heure de propos elle l'a quitté , en convenant qu'elle ne s'étoit jamais tant amusée ; & sur ce qu'il lui reprochoit de s'en aller , elle lui a promis de revenir , ce qu'elle a fait. Le second entretien a été aussi long & aussi public , & cette farce a fini par l'honneur qu'a eu l'inconnu de baiser la main de la Reine , familiarité qu'il a prise sans qu'elle s'en soit offensée.

Le bruit général est que ce masque étoit le

sieur du Gazon , de la comédie françoise ; mais on a peine à se le persuader.

5 Mars. M. de Voltaire depuis son retour ici aura présenté en peu de temps le contraste le plus philosophique & le plus intéressant. A son arrivée , il a joui d'hommages enivrants, d'honneurs incroyables , d'une gloire dont il n'y a point d'exemple : on l'a vénéré comme un génie unique , comme un dieu , n'ayant rien de commun avec ses semblables ; aujourd'hui il n'est plus qu'un spectacle affligeant pour l'humanité , son corps en a toutes les infirmités , son esprit toutes les foiblesses : comme il ne parle à personne , on ne peut calculer jusqu'à quel point il est baissé , mais on en juge par les faits dont on va rendre compte.

Dimanche M. de la Harpe , bien loin de soulager le malade , l'ayant extrêmement fatigué par sa déclamation dure & déchirante , & par les observations que M. de Voltaire ne pouvoit s'empêcher de lui faire , le docteur Tronchin a défendu qu'on le laissât parler à personne ; on ne fait plus que le montrer à ceux qui viennent ; il prend la main aux uns , leur sourit ; & il témoigne aux autres qu'ils lui déplaisent par des cris affreux.

Il avoit fait venir de Ferney un jeune homme pour aider le sieur Vagnieres , son secrétaire , dans ses écritures. Comme celui-ci n'a pas grande occupation , le maître a renvoyé le premier avec une inhumanité singulière , & madame Denis a été obligée de lui fournir , à l'insu de son oncle , des secours pour se loger & exister.

Depuis huit jours M. de Voltaire ne vit que de risane & de bouillon coupé ; ce qui lui rend



la tête vuide, & lui ôte le peu de forces qui lui restent ; en sorte qu'il a peine à cracher : il a les yeux encore vifs & bons, au point de lire continuellement des brochures qu'on lui envoie ; mais cette occupation est aujourd'hui chez lui plus machinale qu'intellectuelle.

On lui a représenté que son état exigeant qu'il fût veillé les nuits, ses domestiques, trop fatigués de ce service auquel ils n'étoient pas accoutumés, ne pouvoient y suffire, qu'il lui falloit une garde ; il y a consenti, à condition qu'elle seroit jeune & jolie pour le ragaillardir dans son ennui ; il en a une de vingt ans ; mais au commencement du carême où nous entrons, il ne veut point absolument qu'elle fasse maigre.

Le lundi-gras, il s'est confessé sans préparation & avec beaucoup de docilité ; ce qui de sa part est le comble du délire. Voici comment s'est passé cet événement curieux.

Le clergé, voyant le moment de son triomphe, a tenu conciliabule sur conciliabule, pour arrêter la manière de se conduire envers ce coryphée de la philosophie ; on est convenu d'envoyer d'abord un enfant perdu, un bon homme simple, pour tâter le terrain. C'est un abbé Gauthier, que le curé de Saint-Sulpice a pour cette mission. Il s'est présenté au marquis de Villette, qui sentant le danger de cette visite insidieuse, n'a eu garde d'expulser le prêtre, l'a fort bien accueilli, & l'a conduit chez M. de Voltaire. Le philosophe est entré en pourparlers, & s'est laissé dégrossir la conscience. Le curé profitant de la voie ouverte, est venu peu après, & a eu avec le malade une seconde conversation. Il est allé rendre compte du tout à

M. l'archevêque ; & l'on est dans l'attente du jour de l'administration. Cependant , le mardi-gras & le mercredi des cendres se sont écoulés sans que ces messieurs aient reparu.

6 Mars. *La Chercheuse d'Esprit*, ce ballet pantomime dont on a déjà parlé , a eu le plus grand succès dimanche , & continue à s'exécuter avec les mêmes applaudissements. Il est composé de sept personnages principaux ; savoir , madame *Madré*, riche fermière , ( mademoiselle Pessin ; ) monsieur *Subtil*, notaire , ( le sieur Despreaux ; ) monsieur *Narquois*, savant ( le sieur Gardel cadet ; ) *Nicette*, fille de madame *Madré* ( mademoiselle Guimard ; ) *Alain*, fils de monsieur *Subtil* ( le sieur Gardel l'aîné ; ) *l'Erveillé*, ( le sieur Dauberval ; ) *Finette*, ( Mlle. Dorival. )

Tous ces coryphées distingués par leurs talents pour la danse , ne brûlent pas moins ici par leur intelligence. Cependant on désireroit que mademoiselle Allard fût le rôle de madame *Madré*, & que le sieur Gardel l'aîné eût plus de naïveté & de niaiserie : le divertissement qui termine l'action devoit être plus court.

7 Mars. Un sacristain de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs , l'abbé de Villemesens , ferme janséniste , réfractaire noté , & neveu du fameux qui fit dans son temps décréter monsieur de l'Ecluse , l'ancien curé de cette église , monsieur Dubertrand vicaire , & cinq autres prêtres contumaces ; condamnés par des arrêts flétrissans , & morts de chagrin dans leur exil , est tombé gravement malade ces jours-ci ; ce qui a fort alarmé le curé actuel & tout son clergé ; heureusement l'abbé Gauthier déjà cité , ex-jésuite , le bras droit de l'archevêque & grand

fanatique , a été chargé de la commission de le convertir & de le confesser ; ce qu'il a fait au point que le moribond a envoyé chercher messieurs de l'Ecluse & Dubertrand , encore existants , leur a demandé pardon , & a fait une rétractation authentique de ses erreurs. Tous les molinistes sont sous le charme , & admirent la puissance victorieuse de la grace.

7 Mars. Comme la vérité est essentielle dans les moindres détails , & que les plus minuscules concernant monsieur de Voltaire acquièrent de l'importance , par l'intérêt qu'on prend à ce grand homme , & l'avidité du public à recueillir & à s'entretenir de tout ce qui le concerne ; il faut réformer l'inexactitude de quelques faits précédents.

Depuis l'alarme donnée dans tout Paris , sur l'accident grave de monsieur de Voltaire , plusieurs prêtres s'étoient déjà présentés chez lui sans une sorte de succès ; lorsque monsieur Tronchin , qui , quoique protestant , est fort religieux à observer les devoirs de sa profession , se crut obligé de faire connoître au malade le danger de son état : afin de mieux frapper son imagination , qu'il vouloit ébranler pour s'en rendre le maître , & le réduire au repos absolu dont il avoit besoin , il se servit d'expressions emphatiques , dont on a vu un échantillon dans le bulletin du journal de Paris N°. 51 : il lui dit entre autres choses qu'il devoit toujours voir , comme Damoclès , une épée suspendue sur sa tête , ne tenant qu'à un fil. Cette menace répandit la terreur dans l'ame du philosophe , & c'est alors qu'arriva l'abbé Gauthier.

Celui-ci étoit envoyé par l'abbé l'Attaignant

le fameux chansonnier , vieux pécheur , un des pénitents convertis par cet enthousiaste ; il étoit encore tout radieux d'avoir regagné au giron de l'église l'abbé de Villemeſens. Il entra chez monsieur de Voltaire tout triomphant, il se jeta à ses genoux , il lui dit qu'il étoit un envoyé de Dieu , qu'il venoit le conjurer de profiter du peu de jours qui lui reſtoient pour se repentir de ses erreurs , & songer à la grande affaire de son salut. Celui-ci , membre de l'académie françoise , gentilhomme ordinaire du Roi , sur qui le clergé & la cour avoient les yeux ouverts , craignant de faire un éclat scandaleux , craignant la mort , affoibli par son hémorrhagie , par une saignée , par le lit , par une diete austere , encore tout ému de l'effrayant pronostic de M. Tronchin , se trouva pris , & se mit en devoir de satisfaire aux ordres du ciel , que ce fanatique lui signifioit d'un ton si imposant.

Cependant le curé de Saint-Sulpice , averti de son côté , & qui ignoroit la démarche de l'abbé Gauthier , arriva & trouva mauvais qu'on l'eût devancé ; il fit des reproches à l'enthousiaste , à qui M. l'archevêque a défendu vraisemblablement de mettre la faux dans la moisson d'autrui : l'abbé Gauthier n'a pas reparu chez monsieur de Voltaire ; mais le pasteur est revenu tous les jours jusqu'au vendredi exclusivement , & jeudi sur-tout il est resté plus de deux heures dans la maison.

M. le marquis de Villette , excédé de voir son hôtel en proie aux gens d'église , & de tous les propos qu'ils occasionnoient dans Paris , ne pouvant faire gauchir le docteur Tronchin dans

son avis , imagina avoir recours au docteur Lorry , médecin , voyant aisément couleur de rose , petit - maître , homme d'esprit , dont il espéroit plus aisément tirer parti : en effet celui-ci plus docile à rassurer M. de Voltaire , lui a dit que sa guérison étoit entre ses mains , & pour rallentir l'ardeur des prêtres est convenu , non de donner aucune signature qui le compromît par un avis raisonné , mais de se laisser écrire par le marquis de Villette un billet qu'on publieroit dans le *Journal de Paris* , N<sup>o</sup>. 64 , duquel on pût s'autoriser afin de répandre l'espoir d'une convalescence prochaine. Tel en est le dessous de cartes. On passe sur le différend de monsieur le marquis de Villette avec Tronchin , relatif à la fermeté de celui-ci ; sur celle de madame Denis avec monsieur le marquis , aussi à l'occasion du docteur Lorry , appelé sans la participation de M. de Voltaire : toutes ces tracasseries de l'intérieur sont faites pour y rester. Au surplus , il y a un mieux marqué dans l'état du malade.

8 Mars. Il paroît *Troisième Lettre à un Ami , concernant les affaires de la Librairie* : elle est datée du 6 février , & son objet est de répondre à la lettre à un magistrat , qu'on a annoncée , & dont on a rendu compte dans le temps.

8 Mars. Les propos de monsieur de Voltaire au docteur Lorry , lors de l'apparition de ce médecin , confirment bien que ce philosophe n'avoit pas la tête à lui toute entière ; il fut le premier à lui apprendre qu'il s'étoit confessé ; s'apercevant que le docteur mécréant faisoit un sourire de pitié , plus que d'approbation : « vous me



« croyez donc bien impie, » continue le malade : l'autre, servi par sa mémoire qui lui fournit en ce moment un vers de citation heureuse, lui répondit :

Vous craignez qu'on l'ignore, & vous en faites gloire.

« Au reste, reprit M. de Voltaire, je ne veux pas qu'on jette mon corps à la voirie. Tout cela me déplaît fort, cette prétraille m'assomme ; mais me voilà entre ses mains, il faut bien que je m'en tire. Dès que je pourrai être transporté, je m'en vais ; j'espère que leur zèle ne me poursuivra pas jusqu'à Ferney : si j'y avois été, cela ne se seroit pas passé ainsi. »

C'est avec cette conversation, qu'il a éconduit M. Lorry, dont l'avis étoit au surplus qu'on le substantât davantage. La nuit du jeudi au vendredi ayant été bonne, le crachement de sang ayant cessé, M. Tronchin, toujours en possession de la confiance du vieillard, lui a permis de manger un œuf : il a fait supprimer les tisanes, & y a substitué de l'eau & du vin ; ce qui l'a ranimé : les idées dramatiques sont revenues, & il a renvoyé vendredi madame Denis sa niece chez M. le maréchal de Richelieu, vraisemblablement pour enjoindre aux comédiens de s'occuper de sa tragédie, qu'on auroit enterrée avec lui, car on la dit très-froide.

Tout considéré jusqu'ici, ce que le curé a tiré de mieux de M. de Voltaire, ce sont, à ce qu'on assure, des aumônes très-abondantes pour les pauvres de sa paroisse : voilà le rôle

du pasteur fini , à moins qu'il ne revienne quelque crise.

8 Mars. Epitaphe de M. l'abbé Terray , enterré à sa terre de la Motte , suivant ses dernières volontés.

Le grand abbé Terray , le dieu de la finance ,  
L'étalon des putains , le bourreau de la France ,  
Est donc enfin trépassé !  
Ce prêtre a tellement toujours aimé la cotte ,  
Que , pour dernier asyle , il a choisi la Motte.  
*Requiescat in pace.*

9 Mars. Dès le vendredi soir , monsieur de Voltaire a soupé avec des œufs brouillés , & le lendemain il s'est mis à table avec tout le monde , mais en robe de chambre , qu'il n'a point quittée depuis qu'il est arrivé : la tête est revenue , il a repris sa fermeté , il est resté enfermé avec son secrétaire , & lui a dicté beaucoup de lettres : tout cela fait présumer qu'on s'étoit trompé sur la nature de l'accident de ce vieillard , aussi étonnant au physique qu'au moral , & que le sang qu'il a rendu ne venoit pas de la poitrine.

Sa confession a roulé sur deux points , sur une rétractation de ses ouvrages , qu'il a prétendu n'être pas obligé de faire , parce qu'il ne pouvoit désavouer ce qu'il n'avoit jamais avoué , & sur sa foi. Les prêtres se vantent qu'à cet égard il en a donné une profession par écrit , qui est entre les mains de M. l'archevêque , & dont on dira sans doute comme Ninon de sa promesse à son amant : *Le bon billet qu'à la*

*Châtre* ! Les gens de la maison assurent que c'est pour la neuvieme fois de sa vie qu'on le voit se confesser en pareille circonstance.

Quoi qu'il en soit , au lieu de remarquer dans la maison la joie que devoit y répandre sa convalescence , on n'y observe qu'une consternation générale , & ses valets même semblent honteux de la pusillanimité que leur maître vient de montrer. M. le marquis de Condorcet , monsieur d'Alembert & autres philosophes , sont venus le gourmander fortement , & lui-même demande à tout le monde ce qu'on pense dans Paris de sa confession ? Son refrain ordinaire est qu'il ne vouloit pas que son corps fut jeté à la voirie.

Cette premiere honte bue , il ne parle plus de partir , & ne songe qu'à sa tragédie , qu'il veut faire jouer avant pâque.

9 Mars. *Rolland* a constamment été suivi avec des chambres completes : en douze représentations il a rendu 60000 livres. On donne à M. Piccini pour ses honoraires 400 livres par représentation.

10 Mars. L'auteur de la *troisieme Lettre à un Ami , concernant les affaires de la Librairie* , a réellement fort à cœur de détruire tout l'effet qu'auroit pu produire la *Lettre à un Magistrat* , dont le ton imposant a étonné & subjugué beaucoup de lecteurs. Son auteur , suivant le critique , panégyriste déclaré , infiniment plus effronté que celui du *Discours impartial* , défendant modestement les arrêts , & satisfait de calmer les alarmes trop répandues sur les inconveniens qu'on y avoit trouvés , ne se borne pas à l'apologie des nouveaux réglemens , mais

il veut qu'on en soit enthousiasmé ; il témoigne même de l'humeur contre tant de gens d'assez mauvais goût , pour ne pas partager ses transports. Il regarde ces réglemens comme *composés de justice , de sagesse ; comme une excellente opération d'administration ; comme un chef-d'œuvre de courage & de vraie justice ; comme le salut de l'imprimerie françoise , & un gage assuré de sa reconnoissance.*

Au reste , il ne trouve pas les raisonnemens apologétiques de ce prôneur en proportion avec ses éloges : autant ceux-ci sont ampoulés, autant ceux-là sont foibles : il prétend que son adversaire laisse même subsister toutes les preuves de la première lettre, qui ont paru une démonstration à tous ceux qui les ont lues , & qui ont fixé les idées du public désintéressé. Cependant, comme auprès de beaucoup de gens celui qui parle le dernier a toujours raison, il ajoute quelques réflexions succinctes à ce qu'il a déjà dit.

Dans cette troisième lettre, le critique revient en conséquence sur les propriétés littéraires , sur les privilèges , sur les réglemens concernant la librairie , sur les contrefaçons , & principalement sur l'effet rétroactif qu'a l'arrêt à cet égard. On ne peut le suivre dans le développement de toute cette marche , où il semble ne s'écarter jamais de son ennemi , le presser au contraire avec acharnement , & le terrasser toujours de la manière la plus victorieuse.

II Mars. Les libraires de province ne sont pas restés oisifs , & cherchent à défendre aussi leur cause par des écrits contre les libraires de

Paris. On a fait à Lyon des observations sur la première *Lettre à un Ami*, où l'on trouve beaucoup plus d'injures que de raisonnements.

11 Mars. Les partisans de M. de Voltaire ne pouvant nier sa confession, trop répandue dans le public, cherchent aujourd'hui à effacer les impressions fâcheuses qui en pourroient résulter, en la faisant envisager comme un acte dérisoire : pour preuve, ils en rapportent cette phrase remarquable au curé, l'exhortant à rentrer au giron de l'église: *Vous avez raison, monsieur le Curé ; il faut mourir dans la religion de ses peres ; si j'étois aux bords du Gange, je voudrois expirer une queue de vache à la main.* Mais, outre qu'il est constant par le témoignage de tous ceux qui l'entouroient, qu'il avoit réellement peur, outre qu'on a vu par les différentes actions qui ont précédé, accompagné & suivi cet acte, qu'il n'avoit pas assez de présence d'esprit pour jouer alors la comédie, c'est que cette comédie seroit indigne & d'un homme de génie, & d'un bon citoyen, & d'un honnête homme.

Au reste, l'empressement qu'il a montré, dès qu'il en a été le maître, pour faire jouer sa tragédie, prouve que sa conversion, si elle a été sincère dans le moment, n'a pas été longue. Depuis il en a été tellement occupé, il a été si indocile aux avis du docteur Tronchin, que la nuit du dimanche au lundi le crachement de sang est revenu ; il a fallu le remettre de nouveau à la diete, aux tisanes, & sur-tout au silence.

Voici sa déclaration de foi : « Je soussigné  
» déclare, qu'étant attaqué depuis quatre jours



» d'un vomissement de sang à l'âge de quatre-  
 » vingt-quatre ans , & n'ayant pu me traîner  
 » à l'église , M. le curé de Saint-Sulpice ayant  
 » bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle  
 » de m'envoyer M. l'abbé Gauthier prêtre , je  
 » me suis confessé à lui ; & que si Dieu dispose  
 » de moi , je meurs dans la sainte religion ca-  
 » tholique où je suis né , espérant de la miséri-  
 » corde divine qu'elle daignera pardonner toutes  
 » mes fautes ; & que si j'avois scandalisé l'église ,  
 » j'en demande pardon à Dieu & à elle [ signé ]  
 » *Voltaire* , le 2 mars 1778 , dans la maison  
 » de M. le marquis de Villette , en présence de  
 » M. l'abbé Mignot mon neveu , & de M. le  
 » marquis de Villeville , mon ami. »

Le mardi matin , il s'est fait dans le salon  
 une répétition de sa tragédie ; mais il a eu la  
 douleur de n'y pouvoir assister ; la toux le fati-  
 guant trop la nuit , on avoit été obligé de le  
 relever ; & s'étant recouché , le médecin avoit  
 exigé qu'il restât au lit , & même les rideaux  
 fermés , afin de lui éviter l'envie de parler aux  
 personnes qui seroient dans sa chambre ; mais  
 il faudroit lui lier la langue , & il dit toujours  
 quelque chose.

Ce qui le fâche le plus , c'est la crainte de  
 ne pouvoir assister à la première représentation  
 d'*Irene*. Le docteur Tronchin s'y oppose , mais  
 ceux qui s'embarrassent peu des suites , l'encou-  
 ragent à cette démarche , dont il auroit la plus  
 grande envie.

Sa rechûte lui a fait revenir le desir de s'em-  
 aller dès que sa piece aura été jouée , & qu'on  
 pourra l'embarquer avec sûreté. Pressé par ses  
 amis & ses admirateurs de se fixer à Paris , ou

du moins d'y avoir un domicile , il avoit voulu louer l'hôtel que quitte le comte d'Hérouville , fauxbourg Saint-Honoré. Cet hôtel , qui donne sur les Champs - Elysées , lui convenoit à tous égards ; outre un jardin magnifique qui y est attaché , outre un bon air & une vue étendue dont il auroit joui , il auroit eu la facilité de se dérober au tumulte de sa maison & de Paris , & d'aller à pied ou en carrosse se promener dans le cours ; ce qui lui auroit fait retrouver son habitude d'aller tous les jours , où le temps le permettoit , rêver pendant quelques heures dans ses bois à Ferney.

La maladie , les tracasseries qu'il a éprouvées , & peut-être des ordres supérieurs lui ont ôté ce projet , qui reviendra sans doute s'il n'y a point d'obstacle , & s'il jouit du triomphe qu'il espere pour sa tragédie. Il a toujours été fort capricieux , & l'âge , les infirmités , & la flatterie ne l'ont pas guéri de ce défaut.

12 Mars. Les remontrances du parlement de Paris , à l'occasion de l'arrêt concernant les vingtièmes , commencent à se répandre , & ne répondent pas à l'opinion qu'on en avoit , sur-tout à cause du bruit qui s'étoit répandu , que M. d'Eprémefnil , dont tout le monde connoît les talents , en étoit le rédacteur.

13 Mars. On parle beaucoup d'une aventure arrivée au bal de l'opéra , le mardi-gras , qui concerne M. le comte d'Artois & madame la duchesse de Bourbon ; elle est si grave , qu'on ne peut la rapporter que lorsqu'elle aura été constatée indubitablement.

On parle encore d'un vicomte de la Mail-  
lardiere

lardiere , qu'on oblige de se débaptiser : autre aventure qui exige plus de certitude.

13 Mars. On trouve dans *la troisieme lettre à un ami*, certaines anecdotes concernant la librairie , qui la rendent plus curieuse que les autres : en voici quelques-unes.

Les premiers privileges furent accordés pour des ouvrages anciens : en 1507 , pour les épîtres de St. Paul , traduites 300 ans avant par Desmou-lins , & glosées par un Augustin inconnu : en 1508 , pour les ouvrages de St. Bruno : en 1509 pour l'impression de *Major in sententias* : en 1511 , pour la chronique de Sigibert : en 1518 , pour les ouvrages d'Ange Politien , &c.

On prétend qu'Erasme fut le premier qui demanda un privilege pour l'impression de ses ouvrages. L'auteur de la lettre veut qu'Erasme l'ait demandé en faveur de Jean Froben , pour tous les livres que cet artiste imprimerait , afin de le protéger contre l'avidité des contrefacteurs.

La vraie cause des imprimeries étrangères multipliées aux portes du royaume , nous vendant nos ouvrages , c'est le double avantage qu'elles ont sur les nôtres , en ce que leurs chets ne paient point de droit sur le papier fabriqué chez eux , & qu'ils en paient moins que nous sur le papier tiré de France.

En France , sous M. d'Aguesseau , jamais on n'a accordé la continuation d'un privilege qu'à celui qui l'avoit eu , à moins qu'on n'apportât un désistement du propriétaire : en Angleterre , en Ecosse , en Irlande , il est inoui qu'un imprimeur contrefasse l'ouvrage d'un de ses confreres ; il seroit puni comme voleur ; & si dans un de ces royaumes on contrefait un livre imprimé

dans un autre , il ne pénètre point dans celui-ci. En Hollande , on n'accorde aucun privilege qu'on n'ait envoyé le titre du livre à tous les libraires ; & si quelqu'un le réclame comme lui appartenant précédemment , il faut que le demandeur ou prouve la propriété , ou s'accommode avec l'opposant. En Allemagne , quoique chaque souverain puisse permettre d'imprimer chez lui , on ne souffre point les contrefaçons d'un ouvrage imprimé chez un autre prince Allemand. Trattner ayant osé le tenter à Vienne , a excité un soulèvement général. Enfin en Italie , jamais dans le même état la contrefaçon n'est tolérée , elle n'y est pas même connue.

On y apprend encore qu'il n'y a que deux cents soixante-quatre imprimeurs en France , dont la plupart l'emportent de beaucoup en province sur ceux de Paris pour la richesse,

Pour prouver que si les arrêts s'exécutent , la concurrence achevera de détruire ce qu'un reste de gêne conservoit encore , le même critique cite une lettre écrite à un libraire étranger par *Duplain* , fameux pour la contrefaçon , qui , craignant de de l'exercer , songe aujourd'hui à monopoliser sur les manuscrits. Cette lettre originale est datée  
5 janvier.

« Comme les libraires de Paris , lui dit-il ,  
» en égard aux nouveaux réglemens , ne veulent  
» plus acquérir de manuscrits , je vous offre mes  
» services pour traiter avec les auteurs qui ont  
» le plus de réputation , & vous accaparer les  
» meilleurs manuscrits qui pourront vous pro-  
» curer les bénéfices les plus considérables. Nous  
» laisserons aux libraires de ce pays , les alman-  
» nachs , les romans insipides , les journaux , pour

« amuser les beaux esprits de Paris. sig. PIERRE  
 » DUPLAIN, *Cour du Commerce.* »

13 Mars. M. de Voltaire a passé encore une mauvaise nuit du mardi au mercredi, il a rendu beaucoup de sang clair qu'on juge être de la poitrine. Le docteur Tronchin lui a ordonné le lait d'ânesse : on fait bonne contenance dans la maison pour éviter un second esclandre de la part des prêtres ; mais on est inquiet, & la famille s'y rassemble assidument & ne désespere pas. Comme il avoit pour usage de refaire ou de revoir son testament tous les mois, afin de contenir les aspirants en haleine, on craint que la foule n'en augmente dans ce pays-ci, & l'on ne veut pas laisser enlever un aussi bon héritage.

Comme il n'y a pas moyen de le rendre docile à l'égard du repos, de la tranquillité & du silence, on a pris le parti de ne le plus tourmenter là-dessus : Madame Vestris est venue pour prendre ses avis sur certains endroits de son rôle ; mais il n'a pas voulu la voir, & il a dit qu'il laissoit ce soin-là à madame Denis ; & sur ce qu'on lui représentoit la nécessité d'une répétition générale dans sa maison, pour lui rendre compte à mesure des choses qui méritoient des observations, « Pourquoi faire, a-t-il répondu, voulez-vous que  
 » je fasse venir ici les comédiens pour me jeter de  
 » l'eau bénite ? » Il étoit dans sa pusillanimité ce jour-là & ne sembloit plus se souvenir de sa pièce : il déclaroit sur-tout qu'il n'y assisteroit pas : il renvoya à madame Denis tous ceux qui lui demandoient des billets. La veille il n'en devoit distribuer que vingt-quatre ; il est question aujourd'hui de cent cinquante : le jour de la



premiere représentation d'*Irene* est fixé jusqu'à présent à lundi.

Mademoiselle la chevaliere d'Eon est venue hier pour voir M. de Voltaire ; & l'arrivée de cette fille célèbre n'a pas excité moins de curiosité que le vieillard qu'elle visitoit : tous les domestiques ou plutôt toute la maison , s'est rangée sur son passage pour la contempler : elle avoit l'air honteux en quelque sorte , son manchon sous le nez & le regard en-dessous : elle est restée peu de temps , & l'on a su que sa visite n'étoit qu'une suite de l'invitation que lui avoit faite le philosophe de lui procurer le plaisir de son entrevue.

14 Mars. Jeudi M. de Voltaire étoit affaibli , & ceux qui le voient habituellement l'ont trouvé plus changé en quatre jours qu'il n'avoit paru l'être en quatre ans. Il disoit à ceux qui venoient le voir : *Voltaire se meurt ; Voltaire crache du sang.* Il n'avoit pas encore commencé le lait d'ânesse , & prenoit du café avec très-peu de lait. La consternation étoit extrême dans la maison ; madame Denis pleuroit. Cependant , pour en imposer à l'extérieur , M. & Mad. de Villette ont affecté de se montrer à l'opéra.

L'académie , instruite de la rechûte de ce membre précieux , a fait une députation ce jour-là même chez M. de Voltaire , pour lui témoigner l'intérêt qu'elle prenoit à son état. Elle s'y est rendue dans le carrosse du prince de Beauvau , mais n'a pu être admise chez le malade qui reposoit.

Il n'est question que d'*Irene* , & c'est à qui se pourvoira pour assister à la premiere représentation

de cette tragédie. On varioit sur la place qu'y occuperoit l'auteur. Les uns le mettoient dans un fauteuil sur le théâtre, pour que le public pût le contempler à l'aise : les autres lui faisoient l'honneur de l'admettre dans la loge de la Reine, où il seroit derrière sa majesté. Des gens plus sages le plaçoient dans celle des gentilshommes de la chambre. Il paroît aujourd'hui impossible que le moribond jouisse de ce triomphe ; ce qui ralentiroit l'ardeur de quantité de curieux plus empressés de voir le poëte que sa tragédie, si son état étoit bien constaté & qu'on désespérât de jouir du spectacle de sa personne.

14 Mars. L'anecdote concernant madame la duchesse de Bourbon & M. le comte d'Artois, fait tant de bruit, est attestée par tant de bouches, qu'on ne peut se refuser à la croire. C'est au bal du mardi-gras à l'opéra que s'est passée l'aventure.

Il faut savoir avant, qu'une jeune madame de Canillac, très-jolie personne, attachée lors de son mariage à madame la duchesse de Bourbon, avoit plu au prince ; que la princesse, indignée que son auguste époux eût ainsi une intrigue sous ses yeux, témoigna son mécontentement à Mad. de Canillac ; ce qui obligea celle-ci à se retirer. Depuis elle a plu au comte d'Artois, & ce prince, masqué, lui donnoit la main au bal. Elle fit connoître la duchesse de Bourbon à S. A. R. qui, la tête un peu chaude de vin, à ce qu'on assure, lui dit : « je vais vous venger, » & effectivement entreprit le masque qui conduisoit la princesse. C'étoit précisément le beau-frete de ma-

dame de Canillac. Il supposa que sa dame étoit une fille de la plus mauvaise espece , & se lâcha en conséquence en propos outrageants. La duchesse furieuse , ne sachant absolument à qui elle avoit affaire , voulut le voir en levant la barbe du masque du comte. Celui-ci bouillant de colere , prit le masque de la duchesse à deux mains & le lui brisa sur le visage. Elle avoit reconnu l'altesse royale , & croyant ne pas l'être avoit jugé de la prudence de laisser tomber cela. Malheureusement le comte d'Artois s'en est vanté ; alors toute la branche de Condé a pris fait & cause , & les princes ont été demander satisfaction au Roi de l'insulte. Sa majesté a répondu que son frere étoit un étourdi ; mais il n'a encore fait aucune réparation , ce qui désole la maison. Madame la duchesse de Bourbon ne sort plus depuis ce temps , & le prince son époux est allé trouver M. de Maurepas , lui a remis son *Mémoire au Roi* , & lui a ajouté que si sa majesté ne jugeoit pas à propos de lui donner satisfaction , il regarderoit ce refus comme une permission de la prendre lui-même. On ne doute pas que la branche d'Orléans , dont est issue madame la duchesse de Bourbon , puisqu'elle est sœur du duc de Chartres , n'intervienne aussi.

15 Mars. Un certain intrigant , fils d'un huissier de Valogne , ayant fait fortune on ne sait comment , avoit voulu s'illustrer , & ayant trouvé un pauvre gentilhomme d'une famille ancienne & connue , en avoit acquis les titres. Muni de ces pieces il est venu à Paris sous le nom du vicomte de la Maillardiere ; il a acheté la lieutenance de Roi de Picardie : il s'est fait

présenter à la cour ; il est monté dans les carrosses du Roi , & a joui de toutes les prérogatives attachées à cette étiquette. En conséquence ayant trouvé un excellent mariage à faire , le contrat étoit déjà signé par le Roi. Malheureusement pour lui la demoiselle s'étant trouvée incommodée , il a fallu différer la cérémonie. Dans cet intervalle quelqu'un , par haine contre le futur ou par zèle pour la famille , a observé aux parents de la jeune personne qu'ils alloient vite en besogne , qu'il couroit des bruits que le prétendu vicomte étoit un aventurier , un homme de rien. Ces soupçons ont été si circonstanciés , qu'en effet on a fait des informations , & l'on a appris des choses si positives , qu'on a remercié le faux *Maillardiere* , aujourd'hui la fable de la cour & de la ville.

15 *Mars*. Jeudi , jour où M. de Voltaire avoit perdu toute sa vivacité , M. le comte de Villeville , un familier de la maison , un obligé du philosophe , par zèle pour sa personne , & voulant le ranimer avec un remède violent sans doute , mais tel qu'il le jugeoit nécessaire , lui apporta des vers contre *Irene*. M. de Voltaire les lut & les lui rendit sans dire mot , sans annoncer aucune sensibilité ; ce qui déplut aux spectateurs & les affligea : ils le décidèrent bien malade.

Comme madame la marquise de Villette , associée aujourd'hui à la célébrité de monsieur de Voltaire son protecteur , joue un grand rôle , & qu'il court beaucoup de relations fausses sur sa naissance , sa personne & son impatronisation chez le vieillard de Ferney , il est bon

de constater les détails de cette anecdote d'une façon certaine.

Madame de Villette de Varicourt en son nom est fille d'un officier des gardes du corps, peu à l'aise & ayant douze enfants. Il étoit question de faire religieuse cette jeune personne, dont la famille n'avoit aucun espoir de la marier. Mlle. de Varicourt, instruite de la bienfaisance de M. de Voltaire, se servit de son esprit pour lui écrire une lettre très-bien tournée, où elle se plaignoit de son fâcheux destin. Touché de cette épître, il va trouver madame Denis; il dit qu'il *falloit arracher au diable cette ame qu'on prétendoit donner à Dieu*, & il engagea sa niece à proposer à la famille de Mlle. de Varicourt de permettre que celle-ci vînt passer quelque-temps à Ferney. La jeune personne s'y est si bien conduite, qu'elle y a acquis le surnom de *Belle & Bonne*; ce qui a déterminé M. le marquis de Villette à en faire la fortune en l'épousant.

15 Mars. Il n'y a pas long-temps que M. de Voltaire, quoique malade, se méloit encore de l'intérieur de son ménage. Il étoit question d'une couverture qu'il vouloit donner à sa garde. Le marchand, venu de loin, la laissoit à 17 livres au philosophe, qui n'en offroit que 15. Celui-ci n'a pas voulu augmenter, & a forcé le vendeur à se retirer, jurant comme un démon qu'on l'ait fait perdre sa peine & son temps. Ces petits détails, indignes d'être rapportés dans tout autre cas, servent ici merveilleusement à établir le caractère constant de ce grand homme, mélanges d'opposés si inconcevables!



Le lait d'ânesse n'a pas réussi le premier jour, il y a eu une consultation de médecins, qui ont déterminé de le lui faire quitter. Il est moins mal, les crachats ne sont plus que teints, mais l'abattement est toujours le même. C'est madame Denis qui veille uniquement au succès de la pièce. Il y a eu samedi une répétition générale où elle a présidé.

M. de Voltaire, sans doute par une fantaisie de malade, vouloit que l'on mît sur l'affiche d'annonce d'Irene, au lieu de ces mots sacramentaux : *Les comédiens François ordinaires du Roi. . . Le Théâtre François donnera, &c.* Le sieur Molé est venu vendredi de la part de sa troupe représenter au poëte que ce changement ne dépendoit pas d'eux ; mais il n'a pu être admis en sa présence, & sa niece s'est chargée de lui faire entendre raison.

On étoit curieux de savoir comment M. de Voltaire, très-mécontent de l'ingratitude du comte de Morangiés, pour la défense duquel il s'étoit si mal-adroitement compromis, recevrait cet ancien client : on a su qu'il s'étoit présenté à la porte, mais n'avoit pas été admis.

16 Mars. Le Roi, craignant les suites de la vengeance que respiroit la maison de Condé, & même toutes les branches des princes du sang, avoit ordonné au chevalier de Crussol, un des capitaines des gardes du comte d'Artois, de ne pas le quitter. Ce prince a enfin senti son tort ; il a consenti à faire à madame la duchesse de Bourbon une réparation convenable, en déclarant qu'il n'avoit jamais eu intention de l'insulter, &

qu'il ne la connoissoit point au bal. Cette satisfaction a eu lieu hier à Versailles, en présence de toute la famille royale d'une part, & des princes du sang de l'autre. Cet aveu étoit d'autant plus humiliant, que c'étoit chez madame Jules de Polignac, la favorite de la Reine, que le comte d'Artois s'étoit vanté de l'insulte, parce qu'il savoit bien que S. M. n'aime pas madame la duchesse de Bourbon.

17 Mars. La scène de réconciliation ne pouvant avoir lieu à l'égard du duc de Bourbon, ce prince, dans l'entrevue à Versailles, par un geste d'appel, a fait connoître formellement son mécontentement au comte d'Artois. Son altesse royale s'est enfin rendue à l'avis de son conseil, & même aux insinuations du chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, qui, en lui annonçant l'ordre reçu du Roi, de veiller à la garde de la personne de son maître, & de ne pas le quitter d'un instant, ajouta. . . . *Mais si j'avois l'honneur d'être le comte d'Artois, le chevalier de Crussol ne seroit pas vingt-quatre heures mon capitaine des gardes.*

Le dimanche ce prince a fait savoir au duc de Bourbon, ou par une lettre ou par un tiers, qu'il se promeneroit le lundi matin au bois de Boulogne. Le dernier s'y est rendu dès huit heures, mais le premier n'est arrivé qu'à dix. Ils se sont écartés, & seuls ils ont commencé un combat en chemise, dont beaucoup de gens ont été témoins. Il a duré six minutes, & cependant avec tant d'égalité & d'adresse, sans doute, qu'il n'y a pas eu une goutte de sang répandu. Alors le che-

valier de Crussol est intervenu , & leur a ordonné de la part du Roi de se séparer. Ils se sont embrassés : dans l'après-midi M. le comte d'Artois est venu voir madame la duchesse de Bourbon.

Pendant le combat on avoit fermé les portes du bois de Boulogne , mais il étoit déjà rempli de monde. Le duc de Chartre étoit occupé à tracer un emplacement dans la plaine des Sablons pour une course, lorsqu'on le lui a appris ; & M. le duc d'Orléans faisoit une répétition de comédie avec madame de Montesson.

Cette nouvelle s'est bientôt répandue dans Paris. Madame la duchesse de Bourbon , qui n'avoit reçu personne jusques-là , & faisoit prendre du Suisse par écrit , contre l'étiquette , tous les noms de ceux qui venoient , est sortie de sa retraite , & s'est montrée à la comédie françoise , où tout le spectacle l'a applaudie avec des battements de mains si longs , si généraux & si marqués , qu'elle en a versé des larmes d'attendrissement. Un tel enthousiasme doit sur-tout s'attribuer au propos de cette altesse au Roi , répandu dans le public. On rapporte qu'elle a dit à S. M. , qu'elle demandoit moins une réparation comme princesse , que comme femme & citoyenne , dont la plus infame devoit être respectée par-tout , & principalement sous le masque.

La Reine est venue avec Madame , quelques minutes après. S. M. n'a été applaudie que faiblement , en comparaison de Mad. de Bourbon : on a su que la Reine avoit déclaré ne vouloir pas se mêler de la querelle.

Le duc de Bourbon & le prince de Condé , sont arrivés à leur tour pour recueillir les hom-

ages du public. A peine ont-ils paru derrière Mad. la duchesse de Bourbon, que les battements de mains ont recommencé plus fortement, accompagnés d'exclamations de *bravo ! de bravissimo !* qui ont comblé le père & le fils.

Monsieur a fait peu de sensation, & le comte d'Artois, arrivé le dernier, n'a recueilli que des battements de mains de décence, & dont le grand nombre, ne provenant que du parterre, sembloit mendier.

La Reine a témoigné beaucoup d'humeur pendant tout le spectacle.

La tragédie finie, M. le duc de Bourbon s'est transporté à l'opéra qui duroit encore. Les claquements, les *bravo ! les bravissimo !* ont repris à ce spectacle, & ont complété la satisfaction du prince.

M. le duc de Chartres ne s'est pas montré à la comédie ; il craignoit de n'y pas jouer un beau rôle. Le public a été indigné d'apprendre que, depuis l'aventure de sa sœur, il eût continué à vivre avec le comte d'Artois dans la même intimité, & qu'il se fût montré en public avec lui à la chasse.

On a caractérisé les personnages principaux figurant dans cette grande scène, par les quatre vers suivants, historiques & sans aucune poésie :

*Bourbon se tait & se lamente,  
L'époux menace & se présente ;  
D'Artois se vante & puis mollit ;  
De Chartres rit & s'avilit.*

17 Mars. Malgré les éloges outrés prodigués à M. de Voltaire par les journalistes & par les

adulateurs à l'occasion de la tragédie d'*Irene*, l'impartialité veut qu'on assure que les deux premiers actes ont été reçus avec de sincères applaudissemens, & sont en effet semés de beaux traits; mais que les trois derniers, absolument vuides, sont glacials. Il y a dans l'ensemble quelques scènes nobles; il y a des morceaux de sensibilité; mais rien de vraiment tragique, rien de cette éloquence vigoureuse dont on trouve tant d'exemples dans *Edipe*, *Alzire*, *Mahomet*, &c. Quant au dialogue, il est lâche, diffus, bavard & plein de répétitions. Les caractères sont ce qu'il y a de mieux. On les a trouvés assez bien frappés, vrais & soutenus; mais ils ne se développent guere qu'en paroles, la piece étant presque tout-à-fait dénuée d'action. En un mot, elle ne peut grossir le nombre des dernieres pieces médiocres de l'auteur.

18 *Mars*. Les comédiens italiens donnent demain la premiere représentation de la *Rage d'amour*, parodie de *Roland*, en un acte en vers & en vaudevilles.

19 *Mars*. M. le comte d'Artois est exilé par le Roi à Choisy, & M. le duc de Bourbon à Chantilly.

19 *Mars*. On a fait sur la confession de M. de Voltaire, une épigramme gaie, attribuée à M. de la Louptiere.

On répand aussi une chanson en treize couplets, sur les treize fêtes supprimées, où l'on plaisante avec une grande irrévérence sur les saints, déjà si maltraités par M. l'archevêque.

Les voici l'une & l'autre.



E P I G R A M M E

*Sur la confession de M. de Voltaire.*

Voltaire & l'Attaignant, d'humeur encor gentille,  
Au même confesseur ont fait le même aveu :  
En tel cas il importe peu  
Que ce soit à Gauthier ( 1 ), que ce soit à Garguille :  
Mons Gauthier cependant nous semble bien trouvé,  
L'honneur de deux cures semblables  
A bon droit étoit réservé  
Au chapelain des incurables.

C H A N S O N

*Sur la Réforme des treize Fêtes : Air de la  
Magdeleine ; ou pour voir un peu com-  
ment sa fra.*

Je vais vous conter, chers amis,  
L'article du journal céleste :  
Un ange en mes mains l'a remis,  
C'est un des anges les plus prestes :  
Il est daté du mercredi,  
Il l'eut jeudi, vint vendredi,  
Et me le donna samedi.

---

( 1 ) L'abbé Gauthier, le confesseur de M. de Voltaire, a converti l'abbé de l'Attaignant, & est chapelain des incurables.

Il me dit: j'arrive des cieux ;  
Ah ! c'est un bacchanal énorme,  
On voit mille féditieux  
Au sujet de cette réforme.  
Les saints qui s'y trouvent compris ,  
Grands & petits . . . *Bis,*  
Font les diables en Paradis.

Chez les plus grands des tout-puissants  
On vit douze saints d'une bande,  
Suivis de milliers d'*Innocents* ,  
Faisant tous la même demande :  
*Mathias* crie en vain , *Jesus* !  
Par quel abus . . . *Bis.*  
Paris ne nous fête-t-il plus ?

Les deux *Jacques* veulent parler ,  
La rage leur ferme la bouche :  
Ils ne peuvent que bredouiller :  
Après un silence farouche ,  
Ils sont réduits a bégayer ,  
A supplier . . . *Bis.*  
Qu'on change le calendrier.

*Laurent* sur son gril attaché ,  
Gémit d'un si triste salaire ;  
*Barthelemi* tout écorché ,  
Voudroit que ce fût à refaire :  
Il jure en jetant les hauts cris  
Qu'à pareil prix . . . *Bis,*  
Il n'y sera jamais repris.

Que l'on me chomme , dit *Matthieu* ,  
Ou pour les humains je me bouge :  
*Saint Michel* crie au fils de Dieu ,  
Je veux qu'on me récrive en rouge ,  
Moi qui piétinois sur Satan :  
*Monseigneur Saint Jean* . . . *Bis.*  
A bien fa fête une fois l'an.

*Philippe & Judes* en courroux ,  
Coadjuteurs en survivance ,  
N'en sont plus humbles ni plus doux ,  
Étalent autant d'arrogance.  
*Christophe* , le moins défolé ,  
Dit essoufflé . . . *Bis.*  
Je ne ferai point persiflé.

De monseigneur pauvre patron ,  
Gros butor , infame faux frere ,  
Penses-tu voir long-temps ton nom  
Subsister en gros caractère !  
Seras exclus . . . *Bis.*  
Répliquent mutins en chorus.

Faisons mieux , ne souffrons jamais  
Que nos noms soient en jours ouvrables ;  
On nous prendroit pour des benêts ,  
Nous devons êtres inébranlables :  
Chers confreres , pour seul moyen ,  
Tenons nous bien . . . *Bis.*  
Et nous pourrons ne perdre rien.

Dans ce temps l'Eternel entra,  
Il demande : qui vous désole ?  
On croiroit être à l'opéra ,  
On n'entend pas une parole :  
Au lieu de saints je vois des fous ;  
Mais qu'avez-vous . . . . *Bis.*  
Pour troubler la paix de chez nous ?

*Simon* commence à pérorer ,  
Et se plaint que *Beaumont* l'abhorre ;  
On entend *Marcel* murmurer ,  
*Martin* veut qu'on le déshonore :  
Un autre accourt tout effaré ,  
C'est *Saint André* . . . . *Bis.*  
Jurant comme un désespéré.

*Saint Thomas* dit , sans me vanter ,  
Je crois en bien valoir un autre ;  
*Monsieur Saint Denis* va rester ,  
Parce qu'il fait le bon apôtre ;  
Ce saint , quoique décapité ,  
En vérité . . . . *Bis.*  
Est le saint le plus entêté.

Paix ! répond la Divinité ,  
Ou je vous enverrai tous pâtre ;  
Parce que vous avez été ,  
Vous prétendez donc toujours être ?  
Rien n'est de toute éternité ;  
La vanité . . . . *Bis.*  
Sied mal avec la sainteté.

20 *Mars*. M. de Voltaire s'étant excédé de

travail le dimanche , où il avoit travaillé douze heures sans interruption , eut une fort mauvaise nuit , & toutes les louanges que ses adulateurs lui prodiguerent au retour de la comédie ne purent calmer son fâcheux état. Il pouvoit s'appliquer cette fameuse sentence d'un pere de l'église , sur la futilité des réputations de tant d'hommes célèbres & immortalisés dans ce bas monde , lorsqu'ils brûlent en enfer : *Laudantur ubi non sunt , Cruciantur ubi sunt.* L'anecdote , qui l'auroit fait tressaillir de joie s'il n'eût pas été si souffrant , c'étoit le spectacle de la Reine , le crayon à la main , semblant écrire les plus beaux vers de la piece. On s'est imaginé que c'étoit sur-tout ceux relatifs à Dieu & à la religion , dont le poëte parle avec beaucoup d'édification , ce qui fit crier un plaisant : *on voit bien qu'il a été à confesse!* Quoi qu'il en soit , on a présumé que S. M. vouloit les citer au Roi , pour justifier sur ses vrais sentiments ce coryphée de la philosophie , si décrié par les prêtres , si redoutable au clergé.

Le mardi & le mercredi le philosophe n'a pas été encore bien : on a refusé tout le monde , même le directeur général des finances , qui s'étoit dérobé un moment à ses importantes occupations pour le visiter , même M. le comte d'Argental , son ami de 50 ans , son confident , son maître en politique , dont la conversation avoit jusques-là charmé le malade.

A la fin de la seconde représentation d'*Irene* , le parterre demanda des nouvelles du poëte , & l'acteur qui annonçoit , donna des paroles consolantes.

Le jeudi , M. de Voltaire est ressuscité pour la troisième fois ; il a reçu du monde , entr'autres le duc de Praslin ; il a acheté des chevaux & parle



de se promener. Il est comme les marins , qui pendant la tempête promettent de ne plus quitter le port , & se rembarquent bientôt après : il ne songe plus à partir , & a peine à s'arracher à ce pays-ci , sur-tout au moment où on l'embaume plus fortement que jamais de l'encens le plus flatteur , où on lui fait accroire que sa tragédie restera au théâtre & fera époque.

20 Mars. Le docteur Franklin affecte de se montrer de plus en plus. Il est venu mercredi au concert des amateurs , & y a été applaudi à tout rompre.

20 Mars. On parle beaucoup d'un *Voyage pittoresque de toute la Grece* , que se propose de donner M. le marquis de Gouffier , jeune seigneur passionné pour les arts. Cette collection fera très-bien le pendant du *Voyage pittoresque d'Italie* du sieur de la Borde.

21 Mars. Les francs-maçons remis en vigueur depuis quelques années , & sur-tout illustrés par la persécution de Naples , jouent aujourd'hui un rôle considérable en France , & se sont signalés dans les divers événements patriotiques. Entre les loges de cette capitale , celle des *Neuf-Sœurs* tient un rang distingué : comme elle est sur-tout composée de gens de lettres , que le marquis de Villette est franc-maçon , & que M. de Voltaire l'est aussi , dans une assemblée tenue le 10 de ce mois , un des membres ( M. de la Dixmerie ) a proposé de boire à la santé du vieux malade , & a chanté des couplets de sa composition en son honneur. Ensuite il a été arrêté de lui faire une députation pour le féliciter sur son retour à Paris , & lui témoigner l'intérêt que la loge prenoit à sa conservation. Jusqu'à présent le philosophe n'avoit pu l'admettre : enfin le jour est pris pour aujourd'hui

21 ; & comme ce n'est qu'une tournure afin de voir & de contempler à l'aise cet homme extraordinaire , la députation doit être de trente freres.

22 *Mars.* Comme M. le duc de Chartres a joué un fort vilain rôle dans l'affaire des princes , on a dit qu'il n'y avoit que lui qui fût sorti blessé du combat. On attribue à son ambition la neutralité qu'il a gardée. Son desir de figurer dans la marine lui a fait sacrifier les intérêts de sa sœur. Il disoit pour s'excuser que Mad. la duchesse de Bourbon n'étoit ni sa fille ni sa femme ; & c'est sur ce propos qu'il a été refusé au palais Bourbon lorsqu'il est venu la voir. Ses courtisans prétendent que le Roi l'avoit prié de ne pas discontinuer de vivre en intimité avec le comte d'Artois , afin de le ramener à la raison , à l'ordre & aux procédés nécessaires. S. M. craignoit de se compromettre en haranguant son frere , & que la vivacité de cette altesse royale ne l'obligeât de la punir plus sévèrement. Le monarque attendoit davantage des bons offices du compagnon des plaisirs du comte d'Artois. Le public , qui ne fait point toutes ces anecdotes , a jugé le duc de Chartres & l'a blâmé ouvertement ; en sorte qu'il faudra quelque temps pour que ce prince regagne son affection.

24 *Mars.* La *Rage d'amour* est d'un M. d'Orvigny , auteur de plusieurs ouvrages du même genre. Celui-ci est très-médiocre.

24 *Mars.* Lundi 16 , jour de la premiere représentation d'*Irene* , pendant qu'on jouoit cette tragédie , dès le second acte un messager fut député de la comédie pour annoncer à M. de Voltaire la faveur qu'elle prenoit : après le quatrieme , un second vint avec ordre de pallier le froid pres-

que général dont on avoit reçu le troisieme & le quatrieme. A la fin du cinquieme, M. Dupuy, le mari de Mlle. Corneille, fut le premier à lui apprendre qu'*Irene* avoit eu un succès complet.

Un ami entré ensuite trouva M. de Voltaire au lit, écrivant, enflé des éloges qu'il venoit de recevoir, & mettant en ordre sa seconde tragédie d'*Agathocle*, pour la faire jouer tout de suite. Le philosophe affecta d'abord un grand flegme : il ne répondit au complimenteur autre chose, sinon : « *Ce que vous me dites me console, mais ne me guérit pas.* » Cependant il voulut savoir quels endroits, quelles tirades, quels vers avoient fait le plus d'effet, & sur ce qu'on lui cita les morceaux contre le clergé comme ayant été fort applaudis, il fut enchanté de savoir qu'ils compenseroient la fâcheuse impression que sa confession avoit produite dans le public.

Les jours suivans plus de trente cordons bleus étant venus se faire écrire chez lui pour le féliciter, l'illusion du succès ne put que s'accroître, & ce qui y mit le comble, ce fut la députation du jeudi 19 de l'académie françoise, pour l'assurer de la part que la compagnie prenoit à son triomphe. Le poëte sortira d'autant moins de cette agréable erreur, que, pour ne pas la troubler, les journalistes ont reçu défenses de parler de lui & de sa tragédie, à moins que ce ne soit pour louer.

Depuis ce temps M. de Voltaire ne rêve que tragédie. Outre son *Agathocle* on assure qu'il en a entrepris une troisieme, & qu'il ne veut plus même s'occuper que de ce genre de travail. Il a chargé ses émissaires de répandre dans le public sa

satisfaction , de l'assurer de toute sa reconnoissance , & de sa disposition sincere à venir lui-même faire ses remerciements au parterre dès que sa santé le lui permettra.

24 Mars. Les plaidoeries commencent à s'avancer dans l'affaire du sieur Damade , contre les freres Queyssat , qu'on a annoncée , & qui attire tout Paris au palais. Il paroît un premier *Mémoire pour le sieur Damade Belair , ci-devant négociant à Bordeaux , contre les sieurs chevaliers de Queyssat , chef d'escadron au régiment de Chartres ; Froidesont & Fillol de Queyssat , capitaines réformés au régiment provincial de Normandie.*

Il est de Me. *Elie de Beaumont* , & bien inférieur au plaidoyer de Me. Target dans la même cause. Il n'approche pas de celui d'un M. Jamme , avocat au parlement de Toulouse , dont le factum dans ce procès est un des mieux faits entre tout ce qu'on a vu en pareil genre.

25 Mars. Les Remontrances du parlement de Paris , présentées au Roi en février 1778 , sur l'arrêt du conseil du 2 novembre précédent , concernant les vingtiemes , sont imprimées , avec la Réponse du Roi , & l'on est obligé de convenir de plus en plus qu'elles ne répondent point ni à la majesté du tribunal ni à la grande idée que l'on avoit de l'éloquence du rédacteur. On voit cependant que la matiere ne manquoit pas au fond ; que la multitude énorme des abus en cette perception , que les grands principes méconnus , attaqués , violés , fournissoient aux magistrats de quoi déployer une vigueur , une énergie , une chaleur qu'on trouve dans beaucoup

d'autres écrits semblables , sur des impôts qui ne sont pas d'une importance aussi grande , qui n'intéressent pas aussi essentiellement , aussi généralement la nation. Pourquoi donc ces remontrances sont-elles si mal faites ? C'est qu'il n'y a plus de nerf dans cette compagnie ; c'est qu'encore abusée du coup de massue qu'elle a reçu par le chancelier *Maupeou* , elle n'ose plus que tracasser , intriguer , & que ses démarches purement politiques & le résultat seulement de la fermentation occasionnée par quelques ambitieux , ne sont nullement dirigées par ce vrai patriotisme qui en devoit être l'ame.

25 *Mars*. M. de Voltaire , ranimé par son amour-propre exalté au plus haut degré , s'est trouvé en état de monter en voiture le samedi : il s'est promené dans Paris , sous prétexte d'aller voir la *Place de Louis XV* ; & les chevaux allant au pas , il a été suivi de tout le peuple & de beaucoup de curieux ; ce qui lui formoit un cortège & une sorte de triomphe.

Rentré chez lui , il a reçu une députation de la loge des *Neufs-Sœurs* ; elle s'étoit rendue à pied au nombre d'environ quarante membres , suivie de plusieurs carrosses appartenants à quelques francs-maçons. C'est M. de la Lande , le *Vénérable* , qui portoit la parole. Ces messieurs sont tombés dans une veine heureuse : le vieillard étoit frais , gaillard ; le grand air l'avoit fortifié. Il a paru très-aimable à l'assemblée. Ne se ressouvenant plus des formules , il a affecté de n'avoir jamais été frere , & il a été inscrit de nouveau ; il a signé sur le



champ les constitutions , & a promis d'aller en loge. M. de la Lande lui ayant nommé successivement les freres qui pouvoient en être connus , il a dit à chacun des choses obligeantes , relatives aux actions ou aux ouvrages propres à les caractériser.

L'après-midi l'humeur est revenue : il s'étoit engagé de louer un appartement voisin , il n'a pas eu de celle que Mad. Denis n'eût fait retirer sa parole. Il a trouvé aussi que sa garde étoit trop jeune ; il a dit qu'il avoit de la pudeur ; qu'en mettant ses culottes & les ôtant , il pouvoit faire voir bien des choses qu'on ne devoit pas montrer à une *Agnès* de cet âge : il en a voulu une canonique , & il a aujourd'hui une garde de quarante ans.

Le dimanche il a eu un léger mouvement de fièvre. Le lundi il s'est plaint de sa strangurie , c'est-à-dire , d'une difficulté d'uriner qui a duré le mardi ; il y avoit de l'enflure ; mais tout cela n'inquiete plus , par la facilité merveilleuse avec laquelle il se tire des accidents les plus graves.

26 Mars. Le maréchal duc de Richelieu revient de nouveau sur la scene. Il faut se rappeler la succession d'une Mad. de Gaya , qui , l'an passé , l'a institué son légataire universel. On revient contre cet acte , & il paroît : *Précis sur le Provisoire pour le sieur Jean-Charles Dupré , écuyer , mineur , procédant sous l'autorité du sieur Tabusse , marchand bourrelier , son oncle & son tuteur , contre M. le maréchal duc de Richelieu , pair de France.*

Cet

Cet écrit est de Me. Boucher , procureur au parlement , personnage lettré , érudit , qui a déjà donné un *Essai de traduction de Tacite* , & ne peut s'empêcher de citer par-tout cet historien dont il est plein. Il en a tiré une épigraphe pour son mémoire : *Neque hereditatem cujusquam adiit [Casar] nisi quam amicitia meruisset , ignotos & aliis infensos eoque principem nuncupantes procul arcebat.*

Il est fort recherché à raison du personnage attaqué , & à raison de la piece plaisante & odieuse contre laquelle on revient , & sur-tout à raison de la singularité du défenseur qui , avec beaucoup de lumieres , de connoissances , de savoir & de logique , a l'art merveilleux de rendre ridicules toutes les causes qu'il entreprend.

27 Mars. Monsieur le comte d'Artois & M. le duc de Bourbon , ont paru mardi au lever du Roi. Le premier est retourné à Choisy , où étoit restée malade madame la comtesse d'Artois. Le second s'est montré le soir à l'opéra & a été applaudi à tout rompre , sur-tout par les femmes.

27 Mars. Il paroît un *Arrêt du Conseil* , en date du 27 février , portant règlement pour l'académie royale de musique. Le Roi , en y donnant la concession & l'entreprise de l'opéra à M. de Vismes du Valgai , en même temps statue sur les droits , prérogatives & pouvoirs qu'elle entend devoir être exercés par cet entrepreneur sur les sujets attachés à ce spectacle. Le détail contient 12 pages in-4°.

27 Mars. MM. de Bellegarde & de Monthieu , après avoir triomphé tant au conseil qu'au

parlement de Nancy des accusations portées contr'eux, ont demandé & obtenu qu'un imprimé portant pour titre : *Considérations sur la réforme des armes, jugée au conseil de guerre assemblé à l'hôtel des Invalides*, sera supprimé comme injurieux, faux, calomnieux & diffamatoire. En conséquence, arrêt du conseil du 6 mars conforme. Ils se réservent en outre la faculté de rendre plainte contre les auteurs & instigateurs dudit libelle, distributeurs & col-porteurs d'icelui, à conclure contr'eux en telle réparation, dommages & intérêts qu'il appartiendra, & à requérir la jonction du ministère public pour la vindicte publique. Tout le monde fait que cet écrit contre lequel ils réclament, est de M. le marquis de Saint-Auban, leur adversaire acharné.

Le singulier, c'est qu'il y a environ un an que ce dernier avoit obtenu un arrêt du conseil qui supprimoit les lettres de Madame de Bellegarde, à peu près par les mêmes motifs.

28 MARS. M. de Voltaire s'est habillé jeudi pour la première fois depuis son séjour ici, & a fait toilette entière. Il avoit un habit rouge doublé d'hermine, une grande perruque à la Louis XIV, noire sans poudre, & dans laquelle sa figure amaigrie étoit tellement enterrée, qu'on ne découvroit que ses deux yeux, brillants comme des escarboucles. Sa tête étoit surmontée d'un bonnet carré rouge, en forme de couronne, qui ne sembloit que posé. Il avoit à la main une petite canne à bec de corbin ; & le public de Paris, qui n'est point accoutumé à le voir dans cet accoutrement, a beaucoup ri. Ce person-

nage , singulier en tout , ne veut sans doute avoir rien de commun avec la société ordinaire.

Il annonce toujours qu'il ira incessamment à la comédie , & il diffère par une espèce de charlatanerie très-utile aux comédiens & au succès de sa pièce qui , par ce moyen , est courue avec la même avidité que le premier jour. Ses émissaires se répandent dans la foule , & sèment adroitement le bruit , à chaque représentation , que l'auteur pourroit bien surprendre ce jour-là l'assemblée. C'est ainsi qu'aujourd'hui les Tuileries étoient encore pleines de groupés de curieux.

La gaieté de ce vieillard , intarissable , est revenue , & les bons mots recommencent à couler.

L'autre jour madame de la Villeménille , vieille coquette qui desire encore plaire , a voulu essayer ses charmes surannés sur le philosophe ; elle s'est présentée à lui dans tout son étalage , & prenant occasion de quelque phrase galante qu'il lui disoit , & de quelques regards qu'il jetoit en même temps sur sa gorge fort découverte : « Comment , s'écria-elle , M. de Voltaire , » est-ce que vous songeriez encore à ces petits » coquins-là ? — *Petits coquins* , reprend avec » vivacité le malin vieillard , *petits coquins* , » *Madame ; ce sont bien de grands pendars !* »

Aujourd'hui , pendant qu'on attendoit à la comédie M. de Voltaire , il étoit à parler politique avec l'ex-ministre Turgot , & est resté long-temps en conférence avec lui.

M. le comte d'Artois , dupe comme les autres de l'arrivée de l'auteur à la comédie ; y

est resté une petite demi-heure , & s'en est allé quand il a perdu l'espoir de l'y voir.

29 *Mars*. Le sieur Goupil , inspecteur de police pour la librairie , a été arrêté secrètement , il y a près d'un mois , & conduit à la Bastille ; on dit sa femme à Vincennes. Leur détention , très-ignorée jusqu'à présent , ne transpire que depuis peu. On l'attribue à différentes causes. La plus sûre & la plus apparente , c'est qu'ils faisoient commerce des livres que le mari faisoit. On accuse en outre celui ci-de profiter du trouble de ceux qu'il arrêtoit , du désordre qui s'ensuivoit dans leur domicile , & de l'inquisition que sa charge l'autorisoit de faire , pour voler l'or , l'argent , les bijoux & les effets des détenus.

30 *Mars*. Avant-hier , il y a eu chez madame de Montesson une répétition , en tout semblable à la représentation d'une piece attribuée à cette dame , ayant pour titre ; *l'Amant romanesque* , en cinq actes & en prose , & d'un opéra comique en trois actes , dont les paroles sont d'un monsieur d'Hele , Anglois ; & la musique de Gretry : c'est le *Jugement de Midas*. Outre beaucoup d'abbés qui y ont assisté , il y avoit en effet , suivant la coutume , des archevêques & évêques au nombre de douze. Ces prélats y sont venus avec la même aisance , la même impudence , que s'ils fussent entrés dans le sanctuaire pour y officier. Ils entouroient monsieur le duc d'Orléans , & l'un d'eux a prêté son manteau pour *Midas*. Cet exemple autorise monsieur le duc de Penthièvre , malgré sa dévotion , à ne pas manquer un de ses spectacles. Quoiqu'il y ait quelques garvures dans



la seconde piece , nosseigneurs ont fait bonne contenance , & n'ont point été déconcertés.

30 Mars. Le premier cahier du *Journal de Bouillon* de cette année , est toujours arrêté , par la complaisance aveugle de M. le garde-des-sceaux envers madame la Ferté-Imbault , la fille de madame Ceoffrin , s'obstinant à le faire proscrire , parce qu'on y rend compte des éloges de cette dame , dont on a parlé. Comme cet extrait contient près d'une feuille d'impression , M. Rousseau a peine à le changer. C'est encore indécis : les autres parties arrivent régulièrement.

30. Mars. On court de plus en plus aux plaidoyers de l'affaire de monsieur Damade. Le premier président , outre les billets pour les lanternes , est obligé d'en délivrer pour les hauts sieges vacants à ces audiences. On y comptoit samedi environ 200 femmes de qualité , & autant de gens de la cour. C'est Me. Gerbier qui a répliqué pour messieurs de Queyssiât , & malgré tout son talent , il n'a pu se faire app'audir.

On commence à plaider la cause du sieur Peixotto, banquier. Aucun bon avocat n'ayant voulu défendre le mari , il a été obligé d'en prendre un détestable , & malgré l'intérêt de l'affaire , la salle est vuide. Il n'en sera pas de même , sans doute , lorsque le défenseur de la femme plaidera.

31 Mars. *L'Amant romanesque* est une piece qui en vaut cent autres qu'on exécute à la comédie françoise. Quelque bizarres qu'en soient les incidents , le caractère principal une fois admis ( & ce caractère , qui n'est plus dans

nos mœurs, étoit commun dans l'ancienne chevalerie, ) ils en découlent naturellement. La fable est constituée de sorte que, nécessairement fondée sur lui, elle s'écroule avec lui. Il produit plusieurs scènes, & sur-tout deux dans le second acte d'un excellent comique, très-gaies, & qui contrastent avec les autres, tenant beaucoup du larmoyant. Un rôle de gouverneur, très-naturel & caustique, jette du piquant en plusieurs endroits & relève ce que le reste auroit de trop languoureux. Il y a beaucoup d'art dans cet ouvrage, il y regne une grande intelligence du théâtre; l'intrigue en est simple, la marche ne s'arrête point : l'intérêt croît d'acte en acte, & le dénouement est tout à-fait satisfaisant.

Le jeu répond à la pièce. Elle est exécutée par madame de Montesson, des femmes & des hommes de la cour, représentant avec beaucoup d'aisance, de noblesse & d'ensemble. Le rôle de la première est un peu jeune pour elle; mais comme il est sérieux & pathétique, & que cette actrice a beaucoup de sensibilité, ce défaut est moins remarquable.

L'opéra comique est charmant, c'est une allégorie tirée de la fable & adaptée aux querelles qu'excitent en ce moment les diverses musiques. *Le Jugement de Midas*, qui est son titre, indique assez quel en peut être le fond. Du reste, il est très-gai. Madame de Montesson a reparu encore dans l'exécution, aussi parfaite dans son genre que celle de la première pièce. Comme celle-ci doit être donnée aux Italiens après pâques, on aura occasion d'y revenir, d'autant mieux qu'il y a à parier qu'elle aura le plus grand

succès. La musique est délicieuse & pleine de caractère.

31 *Mars*. Une scène assez plaisante s'est passée avant-hier aux Champs-Elysées, ou plutôt à la place de Louis XV, au sujet de monsieur de Voltaire. Un charlatan y étoit, cherchant à vendre de petits livres où il enseignoit des secrets de tours de cartes; « En voici » un, disoit-il, Messieurs, que j'ai appris à » Ferney, de ce grand homme qui fait tant de » bruit ici, de ce fameux *Voltaire*, *notre maître* » à tous! » Quelques gens sensés, qui par hasard entendoient le charlatan, trouvèrent l'éloge très-épigrammatique, se mirent à beaucoup rire & l'ont rapporté.

1 *Avril* 1778. M. de Voltaire, décidé à jouir du triomphe qu'on lui promettoit depuis long-temps, est monté lundi dans son carrosse couleur d'azur, parsemé d'étoiles, peinture bizarre, qui a fait dire à un plaisant que c'étoit le char de l'empyrée. Il s'est rendu ainsi d'abord à l'académie françoise, qui tenoit ce jour-là son assemblée particulière. Elle étoit composée de vingt-deux membres. Aucun des prélats, ou abbés, ou membres du corps ecclésiastique, ses confreres, n'avoit voulu s'y trouver ni adhérer aux délibérations extraordinaires qu'on se proposoit.

Les seuls abbés de Boisfont & Millot se sont détachés des autres; l'un comme un roué de la cour, n'ayant que l'extérieur de son état; l'autre comme un cuistre, n'ayant aucune grace à espérer, soit de la cour, soit de l'église.

L'académie est allée au-devant de M. de Voltaire pour le recevoir. Il a été conduit au

siège du directeur, que cet officier & l'académie l'ont prié d'accepter. On avoit placé son portrait au-dessus de son fauteuil. La compagnie, sans tirer au sort suivant l'usage, a commencé son travail en le nommant, par acclamation, directeur du trimestre d'avril. Le vieillard étant en train, alloit causer beaucoup, lorsqu'on lui a dit qu'on s'intéressoit trop à sa santé pour l'écouter, qu'on vouloit le réduire au silence. En effet, M. d'Alembert a rempli la séance par la lecture de *l'Eloge de Despréaux*, dont il avoit déjà fait part dans une cérémonie publique, & où il avoit inséré des choses flatteuses pour le philosophe présent.

M. de Voltaire a désiré monter ensuite chez le secrétaire de l'académie, dont le logement est au-dessus. Il est resté quelque temps chez lui, & s'est enfin mis en route pour se rendre à la comédie françoise. La cour, quelque vaste qu'elle soit, étoit remplie de monde qui l'attendoit. Dès que sa voiture unique a paru, on s'est écrié : le voilà ! Les Savoyards, les marchandes de pommes, toute la canaille du quartier, s'étoient rendus-là, & les acclamations, *Vive Voltaire !* ont retenti pour ne plus finir. Le marquis de Villette, arrivé d'avance, l'est venu prendre à la descente de son carrosse, dans lequel il étoit avec le procureur Glaufe. Tous deux lui ont donné le bras, & ont eu peine à l'arracher de la foule. A son entrée à la comédie, un monde plus élégant, & saisi du véritable enthousiasme du génie, l'a entouré, les femmes sur-tout se jetoient sur son passage & l'arrêtoient, afin de le mieux contempler. On en a vu s'empresser à toucher ses vêtements, & quelques-unes

arracher du poil de sa fourrure. M. le duc de Chartres, n'osant avancer de trop près, quoique de loin, n'a pas montré moins de curiosité que les autres.

Le saint, ou plutôt le dieu du jour, devoit occuper la loge des gentilshommes de la chambre, en face de celle du comte d'Artois. Madame Denis, madame de Villette étoient déjà placées, & le parterre étoit dans des convulsions de joie, attendant le moment où le poëte paroîtroit. On n'a pas eu de cesse qu'il ne se fût mis au premier rang auprès des dames. Alors on a crié, *la Couronne!* & le comédien Brizard est venu la lui mettre sur la tête: *Ah, Dieu! vous voulez donc me faire mourir?* s'est écrié M. de Voltaire, pleurant de joie & se refusant à cet honneur. Il a pris cette couronne à la main, & l'a présentée à *Belle & Bonne*. Celle-ci disputoit, lorsque le prince de Beauvau, saisissant le laurier, l'a remis sur la tête du Sophocle, qui n'a pu résister cette fois.

On a joué la piece, plus applaudie que de coutume, mais pas autant qu'il l'auroit fallu pour répondre à ce triomphe. Cependant les comédiens étoient fort intrigués de ce qu'ils feroient; & pendant qu'ils délibéroient, la tragédie a fini, la toile est tombée, & le tumulte du parterre étoit extrême, lorsqu'elle s'est relevée, & l'on a vu un spectacle pareil à celui de *la Centenaire*. Le buste de M. de Voltaire, placé depuis peu dans le foyer de la comédie françoise, avoit été apporté au théâtre, & élevé sur un piédestal: tous les comédiens l'entouroient en demi-cercle, des palmes & des guirlandes à la main. Une cou-



ronne étoit déjà sur le buste ; le bruit des fanfares , des tambours , des trompettes avoit annoncé la cérémonie , & madame Vestris tenoit un papier , qu'on a su bientôt être des vers que venoit de composer monsieur le marquis de Saint-Marc. Elles les a déclamés avec une emphase proportionnée à l'extravagance de la scene. Les voici :

Aux yeux de Paris enchanté ,

Reçois en ce jour un hommage ,

Que confirmera d'âge en âge

La sévère postérité.

Non , tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage  
Pour jouir des honneurs de l'immortalité ;

Voltaire , reçois la couronne

Que l'on vient de te présenter ;

Il est beau de la mériter ,

Quand c'est la France qui la donne !

On a crié *bis* , & l'actrice a recommencé. Après , chacun est allé poser sa guirlande autour du buste. Mademoiselle *Fanier* , dans une extase fanatique , l'a baisé , & tous les autres comédiens ont suivi.

Cette cérémonie fort longue accompagnée de *Vivat* qui ne cessoient point , la toile s'est encore baissée ; & quand on l'a relevée pour jouer *Nanine* , comédie de M. de Voltaire , on a vu son buste à la droite du théâtre , qui est resté durant toute la représentation.

M. le comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouvertement ; mais instruit , suivant l'ordre qu'il en avoit donné , dès que M. de

Voltaire feroit à la comédie, il s'y est rendu incognito, & l'on croit que dans un moment où le vieillard est sorti & passé quelque part, sous prétexte d'un besoin, il a eu l'honneur de voir de plus près cette altesse royale & de lui faire sa cour.

*Nanine* jouée, nouveaux brouhahas, autre embarras pour la modestie du philosophe; il étoit déjà dans son carrosse, & l'on ne vouloit pas le laisser partir; on se jetoit sur les chevaux, on les baisoit, on a entendu même de jeunes poètes, s'écrier qu'il falloit les déceler & se mettre à leur place, pour reconduire l'Apollon moderne; malheureusement il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, & il a enfin eu la liberté de partir, non sans des *vivat*, qu'il a pu entendre encore du Pont-Royal & même de son Hôtel.

Telle a été l'apothéose de M. de Voltaire, dont Mlle. Clairon avoit donné chez elle un échantillon, il y a quelques années, mais devenu un délire plus violent & plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau, & a protesté modestement que s'il avoit prévu qu'on eût fait tant de folies, il n'auroit pas été à la comédie.

Le lendemain, ç'a été chez lui une procession de monde, qui est venu successivement lui renouveler en détail les éloges & les faveurs qu'il avoit reçus en *chorus* la veille; il n'a pu résister à tant d'empressement, de bienveillance & de gloire, & il s'est décidé sur le champ à acheter une maison.

3 Avril. Le *prix de la justice & de l'humanité*, brochure de M. de Voltaire, de

de 1777, qui n'avoit pas encore percé dans ce pays-ci, y est enfin parvenue. C'est un supplément rempli d'excellentes réflexions, à joindre à l'*Esprit des Loix*.

3 *Avril*. *Eloges & pensées de Pascal*, nouvelle édition commentée, corrigée & augmentée par M. de \*\*\*. Cette autre brochure plus récente, est encore attribuée à M. de Voltaire.

4 *Avril*. On voit ici chez un particulier quatre têtes trouvées dans les décombres d'*Herculanum*, qu'on regarde comme antiques. Elles représentent celles de *Caton*, de *Brutus* son gendre, de *Porcie* sa fille & de *Cicéron*. Elles sont plus petites que nature, d'albâtre, assez bien conservées, ayant leurs draperies modernes en bronze doré d'or moulu, montées sur un socle de marbre noir. Les trois premières têtes ont beaucoup de caractère & sont très-ressemblantes aux médailles du temps auxquelles les antiquaires les ont comparées. Le *Cicéron* souffre plus de difficulté, & n'est pas aussi incontestablement reconnu des amateurs.

5 *Avril*. M. Gerbier a continué mercredi la réplique en faveur de messieurs de Queysat : il a été plus applaudi que le premier jour, moins pour le fond des choses, que pour des tours oratoires très-adroits ; il avoit d'ailleurs eu soin de garnir l'auditoire de bons battoirs qui mettoient les autres en train.

Hier M. Target a répliqué aussi, & n'a pas eu besoin de ce secours ; il a mis le comble à son triomphe, & l'on est convenu qu'il n'étoit pas possible de pousser l'éloquence plus loin.

M. Segurier doit porter la parole le lundi-saint, jour auquel le parlement va enfin pro-

noncer. Madame la duchesse de Chartres a fait demander une lanterne au premier président, & l'on peut juger par-là du concours & de l'espece d'auditoire qu'il y aura.

5 Avril. Les Italiens ont fait hier leur clôture par une petite piece nouvelle à scenes épisodiques & en vers mêlés de vaudevilles, intitulée : *les Adieux de théâtre*.

5 Avril. Le prix proposé par la société économique de Berne en faveur du meilleur mémoire concernant un plan complet & détaillé de législation sur les matieres criminelles, sous différents rapports énoncés dans le programme, a fait naître le premier ouvrage de monsieur de Voltaire qu'on a annoncé. Il paroît que, non content de fournir des vues & des idées aux auteurs, il a voulu encore y joindre un encouragement, & qu'il est le second inconnu qui a ajouté cinquante louis au prix proposé.

Son écrit ne contient guere, comme il l'avoue, que des doutes : il montre beaucoup d'imperfections, de défauts, d'abus dans les diverses législations ; mais il ne donne aucun remede. Il traite d'une infinité de choses, n'en approfondit aucune ; ne fait encore que les effleurer légèrement pour la plupart, & y jeter ce vernis satirique dont il empreint plus que jamais tout ce qu'il produit. On y trouve aussi beaucoup de rabachage, & de temps en temps des élans d'humanité qui font plaisir de quelque part qu'ils viennent ; car le ton de l'auteur est presque toujours ironique, déclamatoire, quelquefois grossier, & ne caractérise

pas un philosophe vraiment affecté des maux contre lesquels il se récrie.

6 *Avril*. A travers les diverses formes , à travers tous les voiles dont on a revêtu & enveloppé les *pensées de Pascal* , voici ce qu'on a pu démêler de l'édition annoncée & venue avec l'ouvrage intitulé : *Prix de la justice & de l'humanité*.

Tout le monde fait que monsieur de Voltaire a fait anciennement des remarques sur les *pensées de Pascal*. Son objet étoit d'atténuer l'effet que pouvoit produire ce livre en faveur de la religion , auprès de ceux à qui en imposeroit le grand nom de son auteur. Monsieur le marquis de Condorcet , autant qu'on peut le deviner par induction , a trouvé trop foibles quelques raisonnemens jetés au hasard par le premier , & plus propres à donner du ridicule , à faire rire , qu'à détruire les arguments du philosophe chrétien ; il a jugé à propos d'y joindre un commentaire , & de le faire précéder d'un éloge prétendu de Pascal , qui prépareroit la réfutation subséquente de son livre , & en feroit d'avance la satire en décrivant l'auteur. Il y a inséré une pièce intitulée : *Réflexions sur l'argument de M. Pascal & de M. Locke , concernant la possibilité d'une autre vie à venir , par monsieur de Fontenelle* , & envoyé le tout au philosophe de Ferney , qui a fait faire l'édition en question , non sans y mêler encore d'autres apostilles , qu'il attribue à un second éditeur.

On peut assurer que , dans cet état , les *pensées de Pascal* , grâces aux soins des annotateurs , sont devenues le livre le plus diabolique



que contre le christianisme , le plus capable de former des matérialistes , des déistes , des athées ; ce qui étoit vraisemblablement leur but , qu'ils ont atteint par excellence.

Quant à la dissertation attribuée à *Fontenelle* , il y a cent contre un à parier qu'elle n'est pas de cet illustre défunt ; que c'est un travestissement sous lequel a voulu se cacher le moderne secrétaire de l'académie des sciences.

6 *Avril*. On s'est rendu avec plus de fureur encore que de coutume à la comédie françoise pour la clôture à cause du compliment qu'on s'imaginait devoir produire une grande sensation. C'est le sieur Molé à qui on en attribue la composition , & qui l'a débité. Il roule sur trois événements : la mort de le Kain , la représentation au profit du sang de Corneille , & le couronnement de M. de Voltaire. On a trouvé beaucoup d'enflure & de galimathias dans le discours de ce comédien , aussi outré dans son style que dans sa déclamation tragique.

6 *Avril*. Tout est mêlé d'amertume dans cette vie , & le plus beau triomphe est souvent accompagné d'humiliations : c'est ainsi que monsieur de Voltaire vient d'en éprouver plusieurs , dont la moindre seroit propre à empoisonner le bonheur d'un homme qui a autant d'amour-propre.

1°. Le jour de son couronnement , il savoit que la Reine étoit venue à l'opéra , mais avec le projet secret de passer incognito à la comédie françoise , & d'y recevoir sans affectation les hommages du Nestor de la littérature ; elle ne lui a pas donné cette satisfaction : on

assure que dans sa loge elle a reçu un billet qui l'a détournée de son premier dessein ; on prétend même qu'il avoit été rendu en route à sa majesté.

2°. Son *Irene* a bien été jouée jeudi dernier à la cour , mais on ne l'a pas fait avertir d'y venir , comme il s'en flattoit , & comme la Reine le lui avoit fait espérer ; mais le jour de la représentation , au débotté du Roi , pendant que sa majesté s'habilloit pour le spectacle , on a entendu les courtisans perfides , pour plaire au monarque qu'on fait ne point aimer monsieur de Voltaire , lui dénigrer d'avance la tragédie & prématurer son ennui , qui ne s'est que trop manifesté.

3°. Enfin le vieillard de Ferney , qui en se repaissant de la fumée de la gloire , ne néglige point le solide , & veille à ses affaires en homme qui s'en occupe essentiellement , est allé l'autre jour chez un procureur au parlement , nommé Hureau , pour lui parler d'un procès dont celui-ci n'avoit plus d'idée. Il a eu le dépit de voir ce suppôt du palais l'ignorer absolument , le traiter cavalièrement comme un client ordinaire , & l'obliger de décliner son nom , & il a dû juger que ce malheureux praticien vivoit dans une telle indolence , qu'il ne savoit pas seulement que M. de Voltaire fût à Paris. Il est vrai qu'à ce nom de Voltaire il a ouvert les yeux & les oreilles , que toute la maison en a bientôt retenti , & que la rumeur passant de bouche en bouche , le philosophe en rentrant dans son carrosse , s'est vu assailli de toute la populace du quartier.

7<sup>e</sup> avril. On n'a pas manqué de faire

une gravure au sujet du triomphe de M. de Voltaire. On l'a représenté très - ressemblant , debout , les deux mains sur sa canne. Il a le chapeau sous le bras , & une couronne de laurier sur son énorme perruque : il est peint avec vérité , mais si ridiculement , que cela ressemble fort à une caricature. On a mis au - dessous , *l'homme unique à tout âge* , expression d'un certain abbé de Launay , dans les vers amphigouriques qu'il lui a adressés le premier sur son retour , & au bas ceux du marquis de Saint-Marc : on a sans doute adopté cette estampe dans la maison du philosophe , car on la distribue aux amis.

8 *Avril*. On fait que monsieur Necker a écrit au nom du Roi une lettre circulaire aux intendants de province , pour les obliger de résider dans leurs départements respectifs , au moins neuf mois de l'année ; un plaisant avoit déjà exprimé son vœu à cet égard dans le quatrain suivant :

Pour notre bonheur sans relâche  
 En vain Louis travaillera ,  
 Pendant qu'en loge à l'opéra  
 Chaque intendant fera sa tâche.

8 *Avril*. Me. Linguet cherche aujourd'hui à opposer aux corps de toute espèce qu'il s'est aliénés en les injuriant , celui des dévots & des prêtres. Il est singulier de voir comment , par ses louanges hypocrites , il est parvenu à se rendre l'oracle des benêts de ce parti. Du plus loin que M. l'archevêque voit quelqu'un , & sur-tout un magistrat arriver à Conflans , il

s'écrie , *avez-vous vu Linguet ?* On trouve la feuille de ce journaliste sur la cheminée du prélat , à côté de son bréviaire , & c'est le livre qu'il savoure le plus après l'écriture sainte ; c'est afin de mieux entretenir cette illusion précieuse que l'exilé a proposé un prix pour le meilleur mémoire sur la mendicité ; mais il veut que le jugement en soit remis à la décision des curés de Paris ; il a adressé en conséquence à ceux-ci une lettre circulaire très-mielleuse , & il espère bientôt rattraper au centuple , par les souscripteurs que lui procurera ce stratagème , l'argent qu'il annonce comme conigné chez le sieur Baron , notaire.

9 *Avril.* Lundi dernier on a donné chez madame de Montesson *la Belle Arsene* , opéra comique très-connu sur le théâtre Italien , & qui fournit matière à un spectacle considérable & à des ballets extrêmement voluptueux : comme il y avoit sur les billets le mot *répétition* , mot faisant la seule différence de cette représentation avec la véritable , on étoit curieux de voir si les prélats s'y trouveroient : ils y sont venus comme à l'ordinaire , mais en moindre nombre , ils n'étoient que huit ; on y remarquoit entr'autres l'archevêque de Narbonne & l'évêque de Saint-Omer. Madame de Montesson remplissoit le rôle de la *Belle Arsene* , M. de Caumartin celui d'*Alcindor* , & différentes femmes & seigneurs de cette cour faisoient les autres. Mais les danses étoient exécutées par ce que l'opéra a de meilleur en élèves de Terpsichore : les demoiselles guimard , Heynel , Cécile y brilloient sur-tout. Le coup-d'œil le plus curieux pour un philosophe étoit

celui des évêques : tous , la lorgnette à la main , savouroient avec un plaisir qui se manifestoit sur leur physionomie les mouvements les plus lascifs , les attitudes les plus lubriques des danseuses , & n'en perdoient rien. *Propudor!* dans le carême , aux approches de la grande semaine ,

9 *Avril.* On a parodié les vers adressés à M. de Voltaire par M. de Saint-Marc le jour de son couronnement , & on les met dans la bouche de la France. On prétend que cette piece est d'un soldat :

Je ne suis plus infidelle ,  
O françois ! je n'ai qu'un époux ;  
L'aimer est mon soin le plus doux ,  
Et ma tendresse est éternelle.

Pour partager mon cœur , il en est trop jaloux ,  
J'honore ce savant , sa gloire est immortelle ;

Mais quoiqu'il ait pu mériter ,  
La France n'a qu'une couronne ,  
C'est à Louis qu'elle la donne ,  
Lui seul est fait pour la porter !

10 *Avril.* On ne fait ce que cela veut dire , voilà trois ordinaires que le *Courier de l'Europe* a manqué ; ce qui alarme tous les souscripteurs de cette feuille.

10 *Avril.* Me. Linguet fait courir le bruit dans cette capitale que les Anglois lui ont offert de le conserver à Londres , en cas de rupture avec la France ; mais qu'en patriote généreux , il a déclaré qu'il se refusoit à leur invitation & passeroit en Suisse. Ceux qui savent combien il est hypocrite , menteur & impudent , ne croient rien de tout cela.



10 *Avril*. Lundi M. de Voltaire s'est trouvé assez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'académie, & l'on juge combien il a fait courir de monde après lui.

Mardi matin il s'est rendu à la loge des *Neuf-Sœurs*, suivant la promesse qu'il en avoit faite aux députés. La joie des freres leur a fait commettre quelques indiscretions, en sorte que, malgré le mystere de ces sortes de cérémonies, beaucoup de circonstances de la réception de ce vieillard ont transpiré.

On ne lui a point bandé les yeux, mais on avoit élevé deux rideaux à travers lesquels le vénérable l'a interrogé, & après diverses questions, sur ce qu'il a fini par lui demander s'il promettoit de garder le secret sur-tout ce qu'il verroit, il a répondu qu'il le juroit, en assurant qu'il ne pouvoit plus tenir à son état d'anxiété. En priant qu'on lui fît voir la lumière, les deux rideaux se sont entr'ouverts tout-à-coup, & cet homme de génie est resté comme étourdi des pompeuses niaiseries de ce spectacle; tant l'homme est susceptible de s'en laisser imposer par la surprise de ses sens! On a remarqué même que cette premiere stupeur avoit frappé le philosophe au point de lui ôter pendant toute la séance cette pétulance de conversation qui le caractérise, ces saillies, ces éclairs qui partent si rapidement quand il est dans son assiette.

Au banquet il n'a mangé que quelques cuillerées d'une purée de fèves, à laquelle il s'est mis pour son crachement de sang, & que lui a indiquée madame Hébert, l'intendante des Menus.

Il s'est retiré de bonne heure, il s'est montré dans l'après-dînée sur son balcon au peuple assemblé : il étoit entre M. le comte d'Argental & le marquis de Thibouville. Le soir il est allé voir la *Belle Arsene* chez madame de Montesson : il a retourné hier jeudi à ce spectacle, où l'on a dû donner en sa faveur une seconde représentation de l'*Amant romanesque* & y joindre *Nanine*.

12 *Avril*. Les plus cauteux d'entre les curés de Paris, assemblés pour délibérer au sujet du prix proposé par Me. Linguet, dans son n°. XXI, & de sa lettre circulaire du 18 février, ne voulant point s'opposer au fanatisme qui rendoit le plus grand nombre engoué de ce journaliste, ont pris la tournure de suggérer que, leur acquiescement à cet égard ne pouvant avoir lieu que sous les auspices du gouvernement, il falloit d'abord savoir s'il le trouveroit bon; les pasteurs ont en conséquence arrêté une députation vers M. le Noir, qui les a renvoyés à M. Amelot.

13 *Avril*. M. de Voltaire a joué jeudi au spectacle de madame de Montesson presque des mêmes honneurs qu'à la comédie françoise, le couronnement excepté : il a été accueilli de la manière la plus flatteuse par routes les femmes & seigneurs de cette cour distinguée.

M. le duc de Chartres lui ayant accordé la permission qu'il avoit demandée à S. A. d'aller faire sa cour aux jeunes princes, M. de Voltaire s'y est rendu samedi matin. Le pere l'a fait inviter de venir chez lui : il vouloit se tenir debout, mais S. A. l'a forcé de s'asseoir, sous prétexte qu'il vouloit jouir long-temps de sa conversation.

madame la duchesse de Chartres , qui étoit encore au lit , instruite de la présence du vieillard , s'est fait habiller promptement & est passée chez monseigneur : nouvelle confusion du philosophe , qui vouloit se jeter aux genoux de la princesse & y rester : on l'a fait se rasseoir une seconde fois pour l'entendre. Il s'est répandu en compliments sur les enfants de leurs altesses , & principalement sur le duc de Valois ; il a prétendu qu'il ressembloit au régent.

Tous ces vains honneurs , si propres à chaouiller l'amour-propre de monsieur de Voltaire , excitent de plus en plus la fureur du clergé , & ce carême différents prédicateurs de cette capitale se sont permis des sorties violentes contre lui ; elles l'auroient peu ému sans celle faite par l'abbé de Beauregard , ex-jésuite , prêchant à Versailles devant le Roi. Cet orateur chrétien très-couru , a gémi sur la gloire dont on affectoit de couvrir le chef audacieux d'une secte impie , le destructeur de la religion & des mœurs , & a sensiblement désigné le vieillard de Ferney. Celui-ci a jugé que S. M. n'avoit pas désapprouvé cette diatribe évangélique , & que conséquemment elle est encore dans le préjugé défavorable qu'on a inspiré au Roi contre lui ; ce qui le désole en lui ôtant l'espoir d'être jamais accueilli du monarque.

13 *Avril.* Le bruit court que le secrétaire d'état au département de Paris , a déclaré aux curés qu'il avoit pris les ordres de S. M. sur leur demande , & que le Roi ne verroit pas de bon œil qu'ils acceptassent aucune commission de la part de M. Linguet.

14 *Avril.* C'étoit Me. Falconnet qui s'étoit

d'abord chargé de défendre par écrit les fleurs de Queyffat , mais il est décidé que le mémoire qu'il avoit entrepris pour eux ne paroîtra pas. On ne fait si c'est par le mécontentement des parties , ou par des tracasseries qu'il a eues avec Me. Gerbier , dont il a été l'adversaire dans le procès du duc de Guines , source de tous les malheurs de cet avocat.

C'est un avocat de Bordeaux , Me. Garat , connu par un éloge imprimé du chancelier de l'Hôpital , qui a composé le *Factum* en question ; il est aussi bien qu'il puisse être , & défend spécieusement les assassins.

Ce *Factum* est suivi d'une consultation du 5 avril , où figurent Me. Hardouin , Me. Gerbier , &c.

De l'autre part , Me. Target a fait imprimer sa *Réplique* , bon & solide écrit , mais qui ne produit pas à la lecture la vive sensation qu'il a causée au débit.

Me. Elie de Beaumont a présenté aussi des réflexions : on les prête au gros mémoire , & l'on y remarque un morceau oratoire très véhément contre Me. Gerbier. L'écrivain , après avoir cité l'exemple de Papinien , que Caracalla fit périr pour s'être refusé à le justifier du fratricide dont ce prince s'étoit rendu coupable envers Geta , ajoute :

« Et nous , lorsqu'un grand nous caresse ,  
 » lorsqu'une personne en crédit nous recherche & nous presse , lorsqu'un motif moins  
 » excusable encore vient échauffer nos talents ,  
 » avec quelle facilité nous oublions quelque-  
 » fois la sainteté de notre ministère , le plus  
 » beau ministère qui existe sur la terre , celui

» de porter les cris du foible & de l'indéfendu  
 » aux pieds du trône de la justice! Les dépré-  
 » dateurs du trésor public, nous les innocen-  
 » tons; les calomniateurs des citoyens respecta-  
 » bles qui ont servi noblement le roi & l'état,  
 » nous les accompagnons, nous les dirigeons  
 » dans les replis tortueux de leur haine & de  
 » leur vengeance; les meurtriers, nous les trans-  
 » formons en héros. »

On voit parfaitement ici que l'orateur reproche à Me. Gerbier d'avoir fait réhabiliter *Cadet*, le munitionnaire des vivres du Canada, impliqué dans le procès des fameux coupables de cette colonie, moyennant 300000 livres, qu'il toucha de ce riche voleur public; d'avoir, animé par le duc d'*Aiguillon*, soutenu *Tort* contre le duc de *Guines*, lors du grand procès de ce dernier; enfin aujourd'hui de se laisser aller à l'impulsion du maréchal de *Broglio* & d'autres protecteurs accrédités de *Queyffat*.

Hier matin l'avocat général *Seguier* a porté la parole, & son plaidoyer a duré quatre heures, ainsi qu'il l'avoit annoncé: il a été quelquefois applaudi; mais les éloges n'ont pu le dédommager des huées plus violentes dont il a été accueilli en plusieurs endroits. Il a dévoré ces humiliations, & a donné les conclusions les moins défavorables possibles aux sieurs de *Queyffat*: c'est cette partialité manifeste dès le commencement de son discours qui a révolté le public.

Les magistrats sont sortis, & après un délibéré de trois heures, est intervenu arrêt satisfaisant pour le sieur *Damade*: comme depuis long-temps cette cour n'en avoit rendu un pareil dans des affaires



affaires majeures , elle a été singulièrement applaudie.

15 *Avril*. Les concerts spirituels de cette quinzaine se soutiennent sur le ton distingué auquel les a montés le sieur le Gros : outre l'excellente musique qu'on y exécute , les virtuoses les plus renommés de l'Europe viennent y briller tour-à-tour. Avant-hier M. le chevalier Raaff a débuté. Pour donner la plus haute idée de son talent , il suffit de citer l'anecdote suivante.

« La princesse de Belmonte Pignatelli , de  
 » Naples , protectrice de tous les gens à talents ,  
 » & particulièrement des musiciens , étant ma-  
 » lade & environnée de la faculté , reçut la  
 » visite du fameux chevalier Raaff. A peine  
 » fut-il entré qu'elle le pria de chanter une des  
 » ariettes dont son clavessin étoit couvert. Le  
 » sort tomba sur une du célèbre Hasse , surnom-  
 » mé *le Saxon*. Pendant tout le temps que dura  
 » l'ariette , la fièvre dont la princesse étoit dé-  
 » vorée , cessa totalement. » Etonnée d'un chan-  
 » gement aussi prompt , la faculté ne trouva point  
 » de remède aussi propre à la guérison de la ma-  
 » lade que le chant du chevalier Raaff : *Voilà ,*  
*Madame* , lui dit un des esculapes , *voilà votre*  
*véritable médecin*. La sensation que cette prin-  
 » cesse éprouva fut si vive , qu'ayant appelé Raaff  
 » auprès d'elle pour lui donner une marque de sa  
 » satisfaction , elle tira de sa main sa plus belle  
 » bague , & la mit elle-même au doigt de ce  
 » nouvel Amphion. Ce fait rappellera , sans doute ,  
 » aux lecteurs instruits , ce qu'on lit dans l'histoire  
 » de l'académie des sciences de Paris , au sujet  
 » d'un musicien qui fut guéri d'une violente fièvre  
 » par un concert exécuté dans sa chambre.

15 *Avril.* L'université a perdu , le 5 de ce mois, M. Rivard , ancien professeur de philosophie au college de Beauvais, Ses *Eléments de Mathématiques* , livre classique , la source de tous les progrès que cette science a faits dans les colleges depuis un demi-siècle , & le germe de tous les ouvrages excellents qui ont paru depuis en ce genre , rendront son nom immortel dans son corps. Il étoit janséniste fameux , & sera sans doute célébré plus dignement qu'ici dans la gazette ecclésiastique.

16 *Avril.* *Mon Apologie* , satire par M. de Gilbert , est une production nouvelle de ce poète forcené , qui cause beaucoup de rumeur parmi les dévots & de scandale parmi leurs adversaires. Elle est en dialogue : les interlocuteurs sont *Psaphon* , philosophe du jour , & *Gilbert* , poète satirique.

16 *Avril.* Voilà le sixième ordinaire que le *courier de l'Europe* manque ici , ce qui alarme tout-à-fait les souscripteurs , & leur donne lieu de craindre que notre gouvernement n'ait proscrié absolument cette gazette.

17 *Avril.* M. de Voltaire , après avoir varié beaucoup sur le logement qu'il prendroit à Paris , vient enfin d'acheter à vie , sur sa tête & sur celle de Mad. Denis , un hôtel rue de Richelieu , en face de celui du duc de Choiseul. Avant de s'y installer il compte retourner à Ferney , mais il faut que le vent du nord & le froid cessent , & lui permettent de se mettre en route.

On est occupé actuellement à imprimer une

relation de la séance de ce grand homme à la loge des Neuf-Sœurs, & l'on doit y joindre tous les vers qu'ont enfantés sur cet événement les poètes aimables dont abonde cette loge. Ils se flattent que leur nouveau frere y joindra du sien ; il est convenu que c'étoit la seule maniere dont il pouvoit leur témoigner sa reconnoissance & son zele. Jusques-là ces messieurs sont fort discrets, & ne veulent pas faire part de leurs productions ; voici cependant un couplet qu'on a retenu, comme le plus saillant, d'une chanson qu'on attribue au frere la Dixmerie.

Au seul nom de l'illustre Frere,  
 Tout maçon triomphe aujourd'hui ;  
 S'il reçoit de nous la lumiere,  
 Le monde la reçoit de lui.

17 *Avril.* Par le prononcé de l'arrêt rendu lundi, les freres de Queyssiât sont condamnés solidairement en 80000 livres de dommages & intérêts par forme de réparation civile envers le sieur Damade ; ce qui entraîne l'obligation de garder prison jusqu'à l'entier accomplissement de cette disposition ; ils sont également condamnés en 300 livres d'aumônes envers les pauvres de la paroisse de Castillon ; il leur est défendu de maltraiter par voie de fait ou par injures le sieur Damade, & d'approcher de dix lieues de Castillon ou de Bordeaux, à peine de punition corporelle. Le sieur Damade est déchargé de toute accusation & plaintes ; & les freres de Queyssiât ne sont que mis hors de cour, même sur l'accusation d'assassinat. Permis au sieur Damade

de faire imprimer & afficher une certaine quantité d'exemplaires de l'arrêt.

Le duc de la Trémouille , le comte de Stainville , le baron de Viomesnil , le comte de Genlis , & nombre de gens de qualité présents , ont été indignés de voir succomber leur client ; & l'on a entendu M. de Viomesnil se plaindre de l'avocat général Seguier , qu'il n'avoit pas tenu tout ce qu'il leur avoit promis. . . .

18 *Avril*. M. l'évêque d'Autun , qui a la feuille des bénéfices , a fort à cœur d'encourager la prédication ; en conséquence il est disposé à verser les grâces de l'église sur ceux qui s'y livreront : il a engagé M. l'évêque de Senez , comme homme du métier & grand connoisseur , à rester ici pour lui rendre témoignage des orateurs sacrés qui se feront distingués dans la chaire durant ce carême.

18 *Avril*. Dans la satire de M. Gilbert , intitulée *mon Apologie* , il y a de la vigueur , de l'énergie & de très-beaux vers ; il est dommage que sa critique soit trop générale , trop vague ; on lui trouve le défaut rare de n'être pas assez étendu. Il a saisi adroitement la circonstance du couronnement de M. de Voltaire ; & , sans le nommer , l'a désigné à ne pas le méconnoître. Il en est de même du duc de Fr \* \* \* ; il faut se rappeler qu'il y a dix ans , ce jeune seigneur n'ayant pu séduire par son or & ses caresses une jeune personne qui vivoit avec sa mere , dans le délire de sa passion effrénée se rendit coupable de trois crimes à la fois , l'incendie , le rapt & le viol.

Cependant une vierge , auffi sage que belle ,  
 Un jour à ce fultan fe montra plus rebelle ;  
 Tout l'art des corrupteurs auprès d'elle affidus ,  
 Avoit , pour le fervir , fait des crimes perdus .  
 Pour fon plaifir d'un foir que tout Paris périciffe !  
 Voilà que dans la nuit , de fes fureurs complice ,  
 Tandis que la beauté victime de fon choix ,  
 Goûte un chafte fommeil fous la garde des loix ,  
 Il arme d'un flambeau fes mains incendiaires ,  
 Il court , il livre au feu les toits héréditaires  
 Qui la voyoient braver fon amour opprefleur ,  
 Et l'emporte mourante en fon char raviffeur :  
 Obscur , on l'eût flétri d'une mort légitime ,  
 Il eft puiffant , les loix ont ignoré fon crime .

19 *Avril*. On donne une caufe bien petite ,  
 bien mefquine , & qu'on ne pourroit croire fi le  
 fait ne la confirmoit , de la fuppreffion du *Courier*  
*de l'Europe* en France. On prétend que c'eft à  
 Londres que les envois en font arrêtés ; que le  
 vicomte de Stormont a représenté à fa majesté  
 Britannique , à fon retour , combien cette feuille  
 avoit répandu de lumieres dans ce pays-ci fur  
 l'état de la nation Angloife ; combien elle avoit  
 monté toutes les têtes , & même celles du mi-  
 niftère de Verailles ; qu'en conféquence le gou-  
 vernement ne pouvant faire cefler cette feuille à  
 Londres même , fans violer la liberté de la preffe ,  
 avoit pris le parti d'empêcher , par toutes fortes  
 de moyens , qu'elle ne nous parvint directement :  
 on ne rend pas encore l'argent , & l'on compte ,  
 dit-on , lever les obftacles .

19 *Avril*. On voit depuis quelque temps



dans l'atelier de M. Houdon un buste de Molière, qu'il a fait pour être placé au foyer de la comédie française. Il est très-beau, plein de vie & de caractère; on y reconnoît le coup-d'œil perçant, le génie observateur de ce poète philosophe, en même temps cette causticité vigoureuse & énergique qui le rendoit le fléau des vices & des ridicules.

Le même artiste vient d'exécuter le buste de M. de Voltaire, & il a varié son faire suivant le genre de cet autre personnage; il semble que son ciseau tout en feu, en donnant à son ouvrage l'ame de l'auteur, n'ait fait que la revêtir d'une enveloppe légère pour la rendre palpable aux sens.

La tête la plus curieuse de cet atelier, par sa nouveauté & la singularité de l'anecdote, c'est le buste de Mlle. Life. Il faut se rappeler qu'en 1774 la ville, au lieu de donner des fêtes vaines en l'honneur du mariage de M. le comte d'Artois, imagina de marier des filles: de ce nombre étoit Mlle. Life. Lorsqu'elle se présenta pour se faire inscrire, on lui demanda où étoit son amoureux? Elle répondit qu'elle n'en avoit point, qu'elle croyoit que la ville fournissoit de tout, & la ville en effet lui choisit un mari. La figure d'une pareille niaise étoit sans doute à conserver, & c'est ce qu'a fait M. Houdon: sur cette physionomie, dont les traits réguliers sont très-propres à former l'ensemble agréable d'une figure ordinaire, on remarque un je ne sais quoi de caractéristique qu'on ne trouveroit pas sur cent mille autres.

20 *Avril.* Un des traits du discours de l'abbé

Beauregard , où il a fait son explosion contre M. de Voltaire & ses parrifans , le plus adroit est celui où il a peint la pusillanimité du garde des sceaux , qui , redoutant les philosophes , avoit donné défenses de laisser passer à l'impression aucune critique de ce coryphée pendant son séjour à Paris. M. de Mitroménil a été si honteux de voir sa foiblesse indirectement dévoilée devant le Roi , que craignant une explication , il s'est hâté de lever sa défense.

20 *Avril*. Les avocats qui ne finissent jamais de parler & d'écrire , ont encore répandu dans l'affaire du sieur Damade des additions aux divers mémoires , qu'on n'a guere connus qu'après l'arrêt. D'abord ce sont des notes de *Me. Elie de Beaumont* , sur un mémoire pour les sieurs de *Queyffat* , signé *Garat* : ensuite de la part de ceux-ci , un résultat des faits & observations importantes par *Me. Gerbier* ; puis résultat exact des faits dans l'affaire du sieur *Damade* , de la part de *Me. Targe* ; enfin coup d'œil sur le crime des sieurs de *Queyffat* , du même. Cette dernière feuille est excellente , parce qu'elle est courte , & résume en quatre pages ce qui est noyé dans les volumineux *factums* précédents. Ces nouveaux semblent moins au dernier près , publiés pour la justification des accusés , que pour celle des défenseurs ; c'est une guerre d'injures qu'ils se font , bien honteuse au barreau , & qui mériteroit l'animadversion de la justice contre les agresseurs.

20 *Avril*. Il perce des copies dans le public de la correspondance dont on a parlé entre M. de Voltaire & M. le curé de *Saint-Sulpice*.

On en infere que , sur les bruits de la confession de ce grand homme aux pieds de l'abbé Gauthier, le pasteur témoigna de l'humeur au marquis de Villette de voir s'échapper cette ouaille ; que celui-ci en rendit compte au malade, qui, le 4 mars, à huit heures du matin, fit porter une épître au curé de Saint-Sulpice. M. de Tersac ( c'est le nom du pasteur ) ne voulut point être en reste & riposta. Ces deux écrits sont précieux, & dans le véritable esprit de chacun. On observe, en lisant la lettre du philosophe, qu'il étoit parfaitement revenu à lui, & avoit retrouvé ce ton de perfidage honnête qu'il entend si bien, & dont il n'est pas possible de se fâcher. Mais bien attaqué, bien défendu, le ministre du seigneur, sans quitter son costume de gravité, & dans un style admiratif proportionné au personnage, ne le plaisante pas mal en lui disant les vérités dures qu'exige la fonction.

*M. de Voltaire à M. le curé de Saint-Sulpice.*

4 Mars 1778.

M O N S I E U R ,

M. le Marquis de Villette m'a assuré que si j'avois pris la liberté de m'adresser à vous-même, pour la démarche nécessaire que j'ai faite, vous auriez eu la bonté de quitter vos importantes occupations, pour venir & daigner remplir auprès de moi des fonctions que je n'ai cru convenables qu'à des subalternes, auprès des passagers qui se trouvent dans votre département.

M. l'abbé Gauthier avoit commencé par m'écrire sur le bruit seul de ma maladie ; il étoit venu ensuite s'offrir de lui même ; & j'étois fondé à croire que demeurant sur votre paroisse, il venoit de votre part. Je vous regarde, Monsieur, comme un homme du premier ordre de l'état ; je fais que vous soulagez les pauvres en apôtre, & que vous les faites travailler en ministre. Plus je respecte votre personne & votre état, plus j'ai craint d'abuser de vos extrêmes bontés. Je n'ai considéré que ce que je dois à votre naissance, à votre ministère & à votre mérite. Vous êtes un général à qui j'ai demandé un soldat. Je vous supplie de me pardonner d'avoir ignoré la condescendance avec laquelle vous seriez descendu jusqu'à moi : pardonnez-moi aussi l'importunité de cette lettre ; elle n'exige pas l'embaras d'une réponse ; votre temps est trop précieux.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Cette lettre apportée à huit heures du matin à M. le curé de St. Sulpice, il y a répondu aussi-tôt & par le même commissionnaire.

*Réponse de M. le curé de St. Sulpice à M. de Voltaire.*

Tous mes paroissiens, Monsieur, ont droit à mes soins, que la nécessité seule me fait partager avec mes coopérateurs ; mais quelqu'un, comme M. de Voltaire, est fait pour attirer toute mon attention. Sa célébrité, qui fixe sur lui les yeux de la capitale de la France & même de l'Europe, est bien digne de la sollicitude pastorale d'un curé.

La démarche que vous avez faite n'étoit nécessaire qu'autant qu'elle pouvoit vous être utile & consolante, dans le danger de votre maladie : mon ministère ayant pour objet le vrai bonheur de l'homme, en tournant à son profit les misères inséparables de sa condition, & en dissipant par la foi les ténèbres qui offusquent sa raison & le bornent dans le cercle étroit de cette vie : jugez avec quel empressement je dois l'offrir à l'homme le plus distingué par ses talents, dont l'exemple seroit seul des milliers d'heureux, & peut-être l'époque la plus intéressante aux mœurs, à la religion & à tous les vrais principes, sans lesquels la société ne sera jamais qu'un assemblage de malheureux insensés, divisés par leurs passions & tourmentés par leurs remords.

Je sais que vous êtes bienfaisant ; si vous me permettez de vous entretenir quelquefois, j'espère que vous conviendrez qu'en adoptant parfaitement la sublime philosophie de l'évangile, vous pourriez faire le plus grand bien, & ajouter à la gloire d'avoir porté l'esprit humain au plus haut degré de ses connoissances, le mérite de la vertu la plus sincère dont la sagesse divine, revêtue de notre nature, nous a donné la juste idée & fournit le parfait modèle que nous ne pouvons trouver ailleurs.

Vous me comblez de choses obligeantes que vous voulez bien me dire, & que je ne mérite pas ; il seroit au-dessus de mes forces d'y répondre en me mettant au nombre des savants & des gens d'esprit, qui vous portent avec tant d'empressement leurs tributs & leurs hommages : pour moi, je n'ai à vous offrir que le vœu de votre



solide bonheur , & la sincérité des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être , &c.

21 *Avril*. On voit encore dans l'atelier de M. Houdon une Naiade annoncée dans le livret du salon dernier , mais qui n'avoit pu y être exposée ; elle est d'une grandeur naturelle. Elle tient une urne sous son bras gauche , & semble appliquée à la fonction que doit remplir une pareille divinité ; l'on ne peut guère y désirer qu'une figure svelte , un ciseau pur , une draperie légère , & des graces très-simples : c'est tout ce que rassemble cette figure. L'artiste , qui a de l'invention , l'a plus particulièrement caractérisée en la disposant de façon que , placée dans une salle à manger , dans une salle de bain ou sous un portique , recevant de l'eau par un tuyau disposé derrière elle , peut la verser sans relâche dans une couche au-dessous , & remplir ainsi sa destination suivant la fable.

M. Houdon n'avoit pu annoncer pour le salon de 1777 , une Diane dans un genre différent de celle de M. Allégrain , dont on a rendu compte , & qui ne mérite pas moins les hommages des amateurs aujourd'hui qu'elle est finie : elle est en chasseresse , le carquois sur l'épaule gauche , & tenant un arc de la main droite ; elle a un pied en l'air , & suspendue sur la pointe de l'autre , il semble qu'elle aille voler ; c'est la Camille de Virgile. Il est dommage que cette attitude presque céleste , très-bien exécutée en plâtre , ne puisse s'accommoder de la pesanteur du marbre. Le sculpteur sera obligé de l'appuyer contre un roseau , & ôtera de la sorte à la figure son extrême légèreté. La tête est traitée suivant la fonction que donne

l'artiste à la déesse ; c'est une beauté sévère qui n'a point encore senti l'amour , & ne s'occupe que de la guerre qu'elle va faire aux animaux des forêts.

L'*Ecorché* est une troisième figure qu'on voit chez M. Houdon , & dont le nom annonce assez le spectacle effrayant : c'est un morceau d'anatomie si savamment traité , que plusieurs académies étrangères ont voulu l'avoir dans leur salle d'étude.

Tout caractérise dans M. Houdon l'homme de génie , qui joint à une riche imagination une grande variété , une hardiesse sublime ; cependant , M. le comte d'Angiviller ne l'a encore fait charger par le Roi d'aucun des ouvrages commandés pour S. M.

22 *Avril*. M. de Vismes commence son administration de l'opéra par des innovations dont il espère tirer un plus grand profit ; c'est ainsi qu'il vient de faire garnir tout le tour des loges en glaces, pour qu'on puisse voir le spectacle des corridors , & pour empêcher le froid qu'occasionnoit la levée des lorgnettes aux personnes qui étoient dans les loges.

Il a fait construire aussi de chaque côté de l'orchestre un banc pour des abonnés.

Il prétend avoir trouvé le moyen d'augmenter la clarté de la salle , & d'y procurer infiniment plus de lumière.

Il a surmonté les difficultés que faisoient les bouffons pour venir ici ; mais il n'a pu les avoir encore tous en ce moment.

Tous les amateurs de ce spectacle ont les yeux fixés sur son administration ; il doit commencer à s'ouvrir dès lundi.

23 *Avril*. Le théâtre lyrique doit faire son ouverture par une nouveauté, intitulée *les trois âges de la musique*. On a pour but dans cette es-  
pece de prologue relatif aux circonstances, de  
peindre les époques intéressantes de cet art en  
France, dont les coryphées sont *Lully, Rameau  
& Gluck*. On attribue les paroles au sieur Alphonse  
de Vismes, frere du nouveau directeur; la musi-  
que est du sieur Gretry.

24 *Avril*. M. de Voltaire, qui se pique de  
remplir toutes les bienséances de la société scrupuleusement, n'est pas moins exact à rendre les  
visites, qu'à faire réponse aux lettres qu'il reçoit;  
depuis qu'il est rétabli parfaitement, il a beau-  
coup été; il a sur-tout employé la quinzaine de  
pâque à rendre les devoirs aux princes & grands  
du royaume qui sont venus l'admirer; il est allé  
aussi chez les particuliers, & n'a pas même dé-  
daigné de se transporter chez les plus célèbres  
Lais du jour; c'est ainsi que le samedi-saint on l'a  
vu chez Mlle. Arnoux.

Le mercredi 22, les comédiens françois étant  
assemblés pour le répertoire de la semaine de l'ou-  
verture, ont été surpris agréablement de voir  
arriver chez eux le vieux malade, qui les a com-  
blés de remerciements pour les soins qu'ils se sont  
donnés afin d'accélérer la représentation d'*Irene*,  
& de la faire goûter du public. Il leur a dit qu'étant  
sur le point de faire un voyage de deux mois à  
Ferney, il emportoit les manuscrits de sa tragédie  
d'*Agatocle*, & de la comédie *du droit du Seigneur*,  
pour y faire des changements nécessaires. Quant  
à la dernière, elle a été jouée en 1762, sous le

titre de l'*Ecueil du juge*. Elle est médiocre ; on dit qu'il veut la réduire en trois actes.

24 *Avril*. Le *Babillard* est une feuille nouvelle de cette année , dont le principal auteur est le chevalier de Rutledge ; elle est dans le goût du *Spectateur* , mais très-médiocre & ne peut aller loin.

25 *Avril*. M. Linguet ayant écrit à M. le comte de Vergennes pour lui demander un passe-port , & traverser la France en se rendant en Suisse , ce ministre lui a répondu qu'il n'y avoit aucun ordre décerné contre lui , & qu'il étoit le maître d'aller où il voudroit.

26 *Avril*. On vient d'imprimer par extraordinaire le discours tant exalté qu'a prononcé l'archevêq. de Lyon à la rentrée du parlement le 12 novembre dernier. Quoiqu'on ait affecté dans le *Journal de Paris* de publier qu'il n'étoit point exact , & de s'en défier , les partisans du prélat assurent que c'est une tournure prise pour empêcher de croire qu'il soit participant de l'impression. En effet ce morceau oratoire extrêmement long pour la circonstance , ne peut que déplaire infiniment au clergé , par les éloges dont l'orateur comble les magistrats. Mais en ne prenant les louanges qu'il leur donne que comme une indication de ce qu'ils devroient être , c'est une excellente exhortation. L'endroit qui déplaît le plus par une adulation outrée envers un personnage non moins désagréable au public qu'à son corps , c'est le portrait magnifique de M. d'A\*\*\* , mais portrait malheureusement peu ressemblant.

Du reste , ce discours abrégé , rapide de l'his-

toire du parlement , tableau brillant de ses fonctions & de ses-devoirs , est écrit d'un style proportionné au genre, nerveux, noble & quelquefois sublime : c'est vraisemblablement le meilleur , & le plus intéressant qui ait jamais été prononcé en pareille circonstance.

27 *Avril*. M. Linguet profitant de la liberté d'aller & de venir , qu'il prétendoit avoir perdue , & que le ministre l'a assuré ne lui avoir jamais ôté , est venu , dit-on , à Paris , & y étoit le 24. Il a vu ses amis ; il a ranimé son parti par sa présence ; il a sollicité ses protecteurs , & a sur-tout fait tressaillir de joie le clergé , qui envisage en lui son défenseur , & un coryphée de la foi. On prétend même qu'il a eu l'honneur de rendre ses devoirs à M. l'archevêque de Paris.

27 *Avril*. M. de Voltaire avoit annoncé son départ pour Ferney , & il devoit se mettre en route le lundi de *Quasimodo* , qui est aujourd'hui. Mais Mad. la marquise de Villette vient de faire une fausse couche , & l'on ne croit pas qu'il abandonne sa chère *Belle & Bonne* dans une pareille circonstance. Cet événement est d'autant plus fâcheux , qu'il devoit produire une scène intéressante & curieuse , le spectacle du philosophe à l'église , parrain de l'enfant , & donnant enfin une ame à Dieu , après en avoir tant donné au diable.

28 *Avril*. Une foule immense s'est rendue hier à l'opéra , moins pour l'acte nouveau dont on avoit peu d'opinion , que pour examiner les prétendues améliorations de la salle & des différentes parties de l'ensemble du spectacle.



Tout a été impitoyablement critiqué , blâmé , hué.

D'abord on a trouvé très mauvais qu'on eût imaginé de retirer le lustre fait pour éclairer l'amphithéâtre , le paradis , & les loges de ce côté-là pendant le spectacle , sous prétexte de porter toute la masse de la lumière sur la scène : indépendamment de l'inconvénient qui en résulte pour les spectateurs de cette partie , qui , ayant le livre des paroles , ne peuvent en faire usage , il en est un plus grand pour les femmes , qui venant moins à l'opéra pour y voir que pour y être vues , restent ainsi dans l'obscurité , & pour tant d'hommes frivoles , oisifs , & plus curieux de braquer leur lorgnette sur les jolis minois qu'ils découvrent , que sur les actrices qu'ils favent par cœur.

Les lorgnettes des loges , quoiqu'agrandies , mises en verres de Bohême , au lieu de bois , n'ont pas plus d'avantage : 1<sup>o</sup>. aux gens des loges qui continuellement observés par cette substitution , ne peuvent faire ce qu'ils voudroient que quefois : 2<sup>o</sup>. pour les amateurs roulant dans les corridors , auxquels ces verres interceptent le son. Mais le reculement de l'avant-scène pour ménager quelques loges de plus , & une quantité de places dans l'orchestre , a produit sur-tout le plus mauvais effet , en ce que le son des instrumens ne venant plus frapper directement contre un ceintre en bois qui le repercutoit , se perd dans le vague de la scène ; en ce que loin d'en augmenter le nombre , le sieur de Vismes , par un esprit d'économie mal entendu , l'ayant diminué , on s'apperçoit mieux de la suppression ; en ce

qu'enfin les acteurs se trouvant ainsi plus éloignés du public, leurs voix, déjà très-foibles, ne s'entendent plus.

Ce défaut, le plus sensible & le plus funeste, est malheureusement le plus difficile à réparer, & ne peut guere se corriger que dans un temps de vacances.

28 *Avril*. Il faut se rappeler les remontrances présentées au Roi par la cour des aides en mai 1775 : elles parurent si fortes alors, que sa majesté ne jugea pas à propos de les discuter, & n'y répondit que vaguement ; qu'elle fit surtout à cette cour la défense la plus sévère de les laisser paroître, & ordonna qu'on lui en remît la minute. Il en est sans doute resté une copie, car elles sont enfin imprimées ; elles sont datées du 6 mai 1775, & ont 180 pages, indépendamment de deux lacunes qu'on y remarque. Il est peu de pieces de cette espece qui méritent autant d'attention ; c'est un résumé de l'état actuel de la nation, des empiétements du ministère, & des moyens qu'il y auroit à prendre pour le soulagement des peuples, & rendre aux loix & à la constitution de l'état, leur activité. C'est un ouvrage bien digne du magistrat éloquent auquel on l'attribue, qui, élevé depuis au ministère, & ne pouvant effectuer les grandes vues qu'il y jetoit pour le bien public, a bientôt abandonné une place où il auroit perdu sa gloire & peut-être sa vertu.

29 *Avril*. *Les trois âges de l'opéra nouveau*, prologue en un acte, exécuté lundi à l'opéra, a été fort mal reçu : ce n'est point assez gai pour un opéra bouffon, & c'est trop grave pour

un intermede. Les paroles d'ailleurs sont en ne peut moins lyriques & très médiocres, au fond : le mélange de toutes ces musiques des trois auteurs est un pot-pourri détestable. Le nouveau directeur a débuté on ne peut plus mal.

29 *Avril.* Les séances publiques de l'académie des sciences sont toujours très-nombreuses ; il y a même souvent des étrangers illustres, & des virtuoses en femmes du premier ordre ; mais le gros des spectateurs ne consiste guere qu'en savants obscurs, en élèves des maîtres dans tous les genres de sciences dont est composée l'académie. Cette fois-ci c'étoit un monde différent, tout ce que la beauté a de plus séduisant parmi le sexe, tout ce que la cour a de plus frivole en hommes aimables, tout ce que la littérature a de plus élégant & de plus recherché, s'étoit emparé de la salle. La géométrie, l'astronomie, la mécanique, l'anatomie, la chymie, la botanique se sont trouvées exclues, pour ainsi dire, de leur sanctuaire par les muses & les grâces. C'est le cortège que traîne toujours à la suite M. de Voltaire, & l'on savoit qu'il devoit ce jour-là jouir en ce lieu d'un autre triomphe, d'une seconde apothéose. En effet, à peine a-t-il paru, que les acclamations & les battements de mains se sont fait entendre de la façon la plus bruyante : & quoiqu'il ne soit pas membre de l'académie, le vœu général de messieurs a été que ce philosophe prît place parmi les honoraires. On y avoit déjà vu M. Franklin, mais la réunion des deux vieillards qui se sont embrassés aux yeux de l'assemblée, a produit une sensation nouvelle, & les brouhaha ont repris plus vivement. Le tumulte

ayant cessé , le secrétaire a commencé , & l'on a lu différents éloges & mémoires.

30 *Avril*. La cour des aides , les chambres assemblées hier , a , suivant la coutume , reçu la plainte des gens du Roi , qui , en apportant à la cour un exemplaire des remontrances dont on a parlé , ont dit que , tout imparfait qu'étoit cet imprimé & accompagné de notes que l'éditeur avoit eu la témérité de joindre auxdites remontrances , il ne pourroit manquer de faire sensation dans le public ; qu'il contenoit des objets qui ne devoient jamais être répandus par la voie de l'impression ; que la cour avoit même pris les plus grandes précautions pour empêcher la publicité ; que c'étoit manquer au respect dû au Roi & à l'autorité de la cour ; qu'ils se proposoient de faire des recherches particulières pour découvrir les auteurs de cette contravention , pour quoi ils en requéroient la suppression : arrêt en conséquence rendu sur le champ.

En général , le gouvernement est fort piqué de la publicité des remontrances de la cour des aides , servant de supplément à celles du parlement sur la matière des impôts , & très-propres à éveiller la vigilance des cours , à éclairer les peuples sur leurs droits & leurs intérêts , & à déconcerter les mesures que M. Necker se dispoit à suivre d'après les errements du dernier ministre de Louis XV.

30 *Avril*. Le projet de la ville de démolir la porte Saint-Antoine , commence à s'exécuter ; on fait qu'outre ce travail il est question de

combler les fossés , d'aligner le rempart , de tracer une rue nouvelle , depuis le centre de la place nouvelle du fauxbourg Saint-Antoine jusques à l'entrée de la rue basse du Temple , formée derrière les cafés ; & , du bénéfice qui doit résulter à la ville de la vente de tant de terrains , de construire sur le rempart une chaussée de pavé.

Enfin M. de la Michaudiere, le prévôt des marchands actuel , sur le point d'être remplacé par M. de Biaire de Boilemont , semble vouloir signaler sa retraite par une foule d'entreprises pour l'amélioration & la décoration de la capitale : il vient aussi de faire commencer à aligner , élargir & aplanir une petite rue de l'égoût , empêchant la projection de celle de Saint-Louis , une des plus vastes & des plus droites de Paris , qui aboutira ainsi directement à la rue Saint-Antoine.

1 Mai 1778. Trois époques principales paroissent devoir diviser l'opéra quant aux différentes formes de la composition musicale.

1°. *Lully* a été parmi nous le fondateur de ce spectacle , & de concert avec l'inimitable *Quinault* , en a réglé l'ensemble & l'a partagé en scènes & en divertissemens.

2°. *Rameau* lui a donné un plus grand essor , par la profondeur de la science , la beauté de ses chœurs , & la perfection de ses airs de danse.

3°. Le chevalier *Gluck* vient d'y produire une révolution plus éclatante encore & plus marquée , en donnant à la composition de ses opéra un mouvement tragique qui n'avoit pas encore été employé



Voilà ce qu'a voulu exprimer le sieur Alphonse de Vismes, l'auteur des paroles du *Prologue des trois âges de l'opéra*, suivant son avertissement qui les précède, où il fait de très-humbles excuses à M. Piccini de n'avoir pu l'insérer dans son apothéose : il cherche à le dédommager de cette omission par des éloges ; il le désigne comme un *aimable génie qui vient de transporter sur notre théâtre lyrique les graces de l'Italie, & de nous enrichir de beautés non moins intéressantes hors de la scène que sur la scène même.*

Quoique les principaux rôles de ce nouveau spectacle dussent être exécutés par les grands acteurs, le sieur le Gros & les Diles. le Vasseur & la Guerre ont cru prudent de s'en dispenser pour le début ; ils ont voulu laisser essuyer aux doublures les premiers brocards & huées du parterre qu'ils prévoyent.

2 Mai. La porte Saint-Antoine est un monument érigé en 1585, qui a été restauré & enrichi d'une nouvelle architecture du dessin du fameux François Blondel en 1670 ; on y conserva les fleurs & bas-reliefs, dont Jean Goujon, fameux sculpteur, l'avoit ornée ; Blondel y ajouta des figures & bas-reliefs de la main de Michel Augier.

La ville est occupée en démolissant la porte Saint-Antoine, de soin de conserver au public la vue de ces excellents ouvrages ; cependant on assure que M. le duc de Chartres veut les acheter, pour les placer vraisemblablement dans sa maison de Mousseau ; ce qui remplira en partie le même objet.

2 Mai. Lundi dernier, 17 avril, M. de Voltaire

est allé à une séance particulière de l'académie françoise. L'abbé de Lille y lut quelques morceaux détachés de son poëme sur l'art d'orner, de peindre la nature & d'en jouir, & la traduction de la célèbre épître de Pope au docteur Arbuthnot. Pendant cette lecture le vieux malade se rappeloit les vers Anglois de Pope, les comparoit à la traduction, & préféroit celle-ci.

M. de Voltaire, à cette occasion, se plaignoit de la pauvreté de la langue françoise; il parla de quelques mots peu usités, & qu'il seroit à desirer qu'on adoptât, celui de *Tragédien*, par exemple, pour exprimer un acteur jouant dans la tragédie. « Notre langue est une gueuse fiere, disoit-il » en parlant de la difficulté d'introduire des mots » nouveaux; il faut lui faire l'aumône malgré » elle. »

Il fut ensuite voir jouer *Alzire*; il étoit *incognito* dans une petite loge, celle de Mad. Hébert; mais le parterre l'ayant entrevu, interrompit la piece pendant plus de trois quarts d'heure pour l'applaudir.

Au milieu de l'enthousiasme général, M. le chevalier de Lescure, officier au régiment d'Orléans infanterie, s'échauffa, & il présenta au moderne Sophocle, sortant de sa loge, l'imromptu suivant :

Ainsi chez les Incas, dans leurs jours fortunés,  
Les enfants du soleil, dont nous suivons l'exemple,  
Aux transports les plus doux étoient abandonnés,  
Lorsque de ses rayons il éclairoit leur temple.

M. de Voltaire a répondu à ce mauvais quatrain par les deux vers de *Zaire*, qu'on a

trouvés fort impertinemment appliqués de sa bouche :

Des chevaliers François tel est le caractère ,  
Leur noblesse en tout temps me fut utile & chere.

2 *Mai*. Il a été commandé ici une cuirasse fort singulière & d'un prix qui annonce qu'elle n'est pas destinée à un guerrier ordinaire. Elle coûte 1000 louis : elle est composée de cent doubles de taffetas l'un sur l'autre piqués : elle a été éprouvée , & est à l'abri du pistolet à bout portant , du fusil & de la carabine à la distance où ces armes peuvent être plus dangereuses : on fait mystère du héros auquel elle est destinée , qui , suivant sa hauteur & ampleur , est un homme très-grand & corsé à proportion : elle va partir incessamment.

3 *Mai*. Dans les trois âges de l'opéra , le théâtre représente un lieu tranquille , où d'un côté l'on voit plusieurs groupes d'artistes dans les attitudes de désœuvrement ; de l'autre un pavillon où sont *Polymnie* , *Terpsicore* & *Melpomene* , chacune distinguée par ses attributs ; & dans le fond le temple de l'immortalité.

Le génie de l'opéra excite le zèle des groupes des artistes ; il appelle les trois muses qui se réunissent pour lui complaire , & font venir leurs favoris successivement. On voit d'abord paroître *Lully* entouré de quelques-uns des personnages de ses principaux opéra , tels que *Renaud* , *Roland* , *Armide* , &c. Ce qui produit différents morceaux de sa musique ; puis il est conduit au temple de l'immortalité , quoiqu'il

convienne que son regne est passé. A ce héros du théâtre lyrique, vanté par *Polymnie* comme le pere de la musique agréable & facile, succede *Rameau*, que *Terpsichore* amene & prône pour ses airs de danse; ce personnage envieux & jaloux, comme il l'étoit de son vivant, se plaint que sa patrie elle-même ait concouru à lui donner des rivaux étrangers; on l'éconduit comme le premier, sous prétexte de l'apothéoser. Ici *Melpomene* vante un mortel qui a surpris ses secrets, & cependant refuse de se montrer, mais on chante de ses morceaux; on conçoit que c'est le chevalier *Gluck*.

Le tout est terminé par un ballet qui présente les différents âges de la danse & ses divers caractères: il devoit être interrompu par une symphonie très-vive & très-brillante qui précédoit *Momus*, accompagné des acteurs bouffons Italiens, & les introduisoit en scene; mais M. de Vismes n'étant pas content de ceux arrivés, il en attend d'autres, & ils n'ont point paru encore.

4 Mai. M. de Vismes a été forcé de se rendre aux réclamations du public, & de remettre les choses dans l'ancien état, ou du moins à peu près comme elles étoient; ce qui ne contribuera pas à augmenter la confiance en son intelligence & en son goût.

Pour se bien faire venir au moins des auteurs, il a sollicité un arrêt du conseil en date du 10 avril, concernant les honoraires de ceux qui travaillent pour l'académie royale de musique; il a cherché ainsi à leur faire recueillir,

cueillir outre la gloire, un bénéfice honnête de leurs travaux.

4 *Mai*. On voit actuellement au jardin du Roi des belles fleurs sur un pied d'*Anis-Etoilé* ou *Badian*, plante des Indes, qui n'avoit encore jamais fleuri en France, ni même, dit-on, en Europe.

4 *Mai*. On parle d'une tête d'airain, à qui l'auteur a eu l'art de faire prononcer très-distinctement ces paroles : *le Roi fait le bonheur de ses peuples, & le bonheur de ses peuples fait celui du Roi*. C'est un abbé Mical qui l'a construite.

4 *Mai*. On annonce une comédie nouvelle de M. Palissot, intitulée : *le Triomphe de Sophocle*; il l'a dédiée à M. de Voltaire, & l'on conçoit aisément quel a été le but de l'auteur.

5 *Mai*. M. Esmengard, intendant de la généralité de Caen, vient de proposer deux prix de 400 livrés chacun, à accorder au jugement de l'académie de cette ville. Le premier a pour objet d'y étendre les branches du commerce, & le second de défendre les côtes de la province contre la fureur & l'invasion des flots de la mer : on ne sauroit trop publier ces actions patriotiques & les applaudir.

6 *Mai*. Monsieur le chevalier de Chatellux devient aujourd'hui, on ne fait pourquoi, le champion de M. Barthe; il a fait une longue apologie de *l'homme personnel* de ce poëte, en forme d'extrait, & l'a fait insérer anonymement dans le mercure. On ne peut nier qu'il n'y ait dans cette dissertation beaucoup d'esprit, de goût & de connoissance du théâtre; mais on est fâché de voir tant de choses si mal employées.



6 Mai. L'abbé Foucher, membre de l'académie des belles-lettres, vient de mourir.

7 Mai. On prépare à la comédie italienne un spectacle nouveau, intitulé : *l'art & la nature*.

8 Mai. Les paroles de *l'Art & la Nature* sont de feu la Noue. Il composa cette piece pour la cour, & elle y fut jouée sous le nom de *Zélisca* pendant les fêtes du mariage de monseigneur le Dauphin, pere du Roi; il est vraisemblable qu'on y aura fait des changements.

8 Mai, Monsieur Moreau le jeune, dessinateur & graveur du cabinet du Roi, a composé un dessin représentant le couronnement de M. de Voltaire à la comédie françoise. M. le Gaucher, graveur de l'académie des arts de Londres, travaille actuellement à consacrer par le burin ce monument. La scene est représentée telle qu'elle s'est passée au théâtre.

8 Mai. Lundi 4 de ce mois il s'est tenu une assemblée publique au college de pharmacie, où l'inauguration du buste de monsieur le Noir, lieutenant de police, a eu lieu; cette cérémonie envers le magistrat protecteur d'un tel établissement, devient si commune, qu'elle perd tout l'éclat qu'elle mériteroit n'étant pas prodiguée par l'adulation.

Monsieur de Machy y a prononcé un discours qui avoit pour objet l'histoire naturelle; il y a traité de l'origine, des progrès & des rapports de cette science.

8 Mai. Le *Courier de l'Europe*, interrompu en France depuis plus de six semaines, a reparu par intervalles, & les numéros 25, 26, 27 & 28 sont arrivés. Ce dernier, du mardi 7 avril, laisse encore une lacune d'un mois;

ce qui prouve qu'ils ne sont venus que par voie indirecte & de contrebande, & ce qui ruineroit ici cette feuille à la longue, si la persécution duroit. Par quelques avertissements du directeur, il est éclairci qu'elle vient du ministère Anglois ; ils confirment ce qu'on a dit à cet égard sur des manœuvres qui décelent la petitesse du génie de ce ministère, qui se manifeste ainsi dans les moindres choses.

On apprend par occasion dans un de ces numéros que le rédacteur du *Courier de l'Europe*, dont on étoit curieux de savoir le nom, est M. de Serres de la Tour, auteur d'un traité du *bonheur*.

9 Mai. Les remontrances annoncées de la cour des aides ne sauroient être trop connues ; c'est un chef-d'œuvre de patriotisme, écrit avec autant d'énergie que de logique, & l'on regrette infiniment que l'éditeur, par une trop grande réserve, en ait retranché quelques paragraphes, les plus vigoureux sans doute.

C'est pour remplir le plus important de ses devoirs, que cette cour a profité des premiers moments de son rétablissement, & a élevé sa voix éloquente. Elle présente un tableau fidele des droits & des impositions qui se perçoivent dans le royaume, & qui sont l'objet de la juridiction confiée à ses membres ; elle rend sensibles les causes générales & fondamentales de tous les abus ; elle indique au monarque la nécessité & les moyens d'y remédier ; en un mot, elle plaide la cause du peuple & de la nation, & sans doute point de matière plus intéressante.

Cette cour jette d'abord un coup-d'œil rapide sur les calamités de la magistrature ; elle

fait voir que la prétendue nécessité d'affermir l'autorité souveraine a servi de prétexte à des exactions exercées avec impunité sur les sujets ; qu'il a été formé une ligue entre les ennemis des tribunaux , & ceux qui faisoient gémir le peuple sous le poids des impôts arbitraires : que ceux-là ont prêté leur appui pour anéantir les loix , avec leurs organes & leur ministère pour remplacer ces derniers , & que le prix de ce funeste service a été de livrer la France à leur cupidité. On ne peut mieux caractériser l'abominable confédération du *Maupéou* & du *Terray*.

En rétablissant la magistrature , on n'a réparé qu'une partie des maux de l'état , on a laissé subsister des loix établies illégalement ; on a laissé dans plusieurs places importantes des hommes qui ont abusé de leur pouvoir , & l'on voudroit faire valoir en leur faveur le prétendu mérite de s'être sacrifiés pour le maintien de l'autorité royale ; c'est pour décharger le monarque du fardeau d'une reconnoissance si préjudiciable à son peuple , que la cour des aides croit devoir démasquer ces coupables accredités.

Elle desireroit , sans doute , que cette dénonciation partît d'un corps plus caractérisé ; elle gémit sur la funeste politique introduite depuis plus d'un siècle par la jalousie des ministres , qui a réduit au silence les ordres de l'état , excepté la magistrature. Elle sent que les états-généraux pourroient seuls s'acquitter pleinement d'une réclamation qui leur appartient spécialement : à leur défaut elle s'élève avec liberté contre l'infraction des loix & des droits nationaux , & ne peut user envers ses ennemis

d'une générosité qui la rendroit complice de leurs forfaits , & lui feroit trahir les intérêts de la nation entière.

10 *Mai*. Le projet du sieur Dulaurent, maire de Rochefort , pour le desséchement de vingt mille arpents de marais , commence à prendre consistance , & , pour en mieux faire connoître l'objet & les avantages, il répand imprimé tout ce qui a rapport à cette grande affaire commencée depuis plusieurs années. Ces pièces sont :

1°. Très-humbles & très-respectueuses représentations de la ville de Rochefort au Roi , présentées à S. M. par le sieur Dulaurent, ancien médecin de ses camps & armées, actuellement son médecin de la marine au port de Rochefort, son conseiller, maire, lieutenant-général de police, & député de la même ville.

2°. Mémoire à consulter & consultation du 26 mai 1772, signé *Grouber de Groubental*, avocat au parlement. Autre du 30 mai 1772, signé de *Lambon*. Autre enfin du 15 juin 1772, signé *Bouché d'Argis*.

3°. Représentation au Roi des juges consuls d'*Angoulême*, & lettres des officiers municipaux de la ville de *Coignac*, à M. le contrôleur général, en date du 21 mars 1772.

4°. Représentations de la ville de *Saintes* au Roi, & extrait ou mémoire de la ville de *Saint-Jean-d'Angely*, signé de ses officiers municipaux & notables habitans.

5°. Requête au Roi pour le desséchement de vingt mille arpents de marais, signé de Me. *Badin*, avocat aux conseils du Roi.

6°. Seconde requête au Roi pour le desséchement, &c. signée du même.

11 Mai. On n'est toujours fort peu certain des vrais motifs qui ont déterminé la détention du sieur *Goupil*, inspecteur de police pour la librairie, & celle de sa femme, femme de chambre de la Reine. On a prétendu que cette dernière avoit fourni à sa majesté des livres abominables. Mais il est question d'une cause plus criminelle encore ; on veut qu'il ait été composé un manuscrit infame contre sa majesté, dont ils étoient participants ; & que pour se rendre recommandables, ils en avoient ensuite prévenu le ministère, avant que l'ouvrage fût imprimé ; qu'en conséquence on fût convenu de l'acheter ; en sorte qu'il n'a point paru imprimé & ne paroîtra pas. On ajoute que depuis on a découvert, du moins soupçonné leur collusion avec l'auteur.

11 Mai. Le nouveau spectacle que l'on avoit d'abord annoncé sous le titre de *l'Art & la Nature*, a été exécuté samedi aux Italiens sous celui de *Zulima*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. On a comparé cette pièce à *Matroco* pour l'ennui, mais non pour le ridicule. Il n'y a malheureusement pas autant de folies à beaucoup près, mais un froid glacial & des longueurs mortelles. Quelques ariettes de bravoure ont fourni à madame Trial de quoi faire briller la beauté, la fermeté & la flexibilité tour-à-tour de son organe. On prétend que le sieur Monvel a retouché les paroles qui n'en sont pas meilleures : on ne fait pourquoi l'on est allé retirer de l'oubli cette féerie, pour l'y replonger incessamment.

12 Mai. Le premier tableau que présente la cour des aides dans ses remontrances,



est celui des droits connus sous le nom de *Droits des Fermes*. Elle fait voir qu'ils sont moins onéreux par eux-mêmes que par les frais de régie & les gains des fermiers, que les ministres du dernier regne ont jugé à propos de diviser entre leurs favoris sous le nom de *Croupes* : elle gémit sur cette multitude de citoyens dont la ferme prive l'état, les uns employés à faire la fraude, les autres à l'empêcher. Elle entre dans le détail des productions dont l'entrée est défendue, ou la fabrication gênée pour l'intérêt de la ferme, tels que le tabac & le sel : elle s'étend encore sur les autres droits qui nuisent tous à la culture & au commerce, puisque la France produiroit plus de vin sans les droits d'aides, & qu'il s'y fabriquerait plus de marchandises, sans ceux des traites. Mais c'est sur-tout contre la rigueur des loix pénales prononcées contre la contrebande qu'elle s'élève, contre la cruauté de punir de mort des citoyens pour un intérêt de finance. Elle développe une autre tyrannie plus sourde & non moins insupportable au peuple, qui l'éprouve tous les jours, vivant dans une espèce de servitude des suppôts de la ferme, dont il est forcé de souffrir sans relâche les caprices, les hauteurs, les insultes même. La cause de cette servitude est dans la nature du pouvoir que les commis ont en main : 1°. Le code de la ferme est immense ; il n'est recueilli nulle part ; c'est une science occulte, que ses chefs seuls dévelopent & font valoir à leur gré. 2°. Leurs loix sont incertaines, & le fermier se hasarde à les exercer suivant les circonstances. 3°. Il en est d'autres dont l'exécution littérale

est impossible , mais qui s'exécute cependant suivant la rigueur ou l'adoucissement qu'elle veut y apporter.

Enfin l'auteur des remontrances développe les moyens employés par la ferme générale pour réussir dans ses contestations avec les particuliers : ç'a été de se soustraire à la juridiction des cours des aides & des tribunaux qui y ressortissent , par une foule d'évocations ; de les faire renvoyer devant l'intendant de chaque province , & par appel à un conseil des finances , qui n'est réellement composé que d'un intendant des finances ; en sorte que par-tout c'est un seul homme qui est juge , & ce juge est par essence toujours partial , toujours porté à favoriser la ferme , qui l'a fait nommer , contre les particuliers qui réclament sans cesse contre le despotisme du commissaire départi , ou du représentant du contrôleur général.

13 *Mai*. Dimanche dernier , on a remis le *Devin de Village* , dans lequel la demoiselle Cecile a joué le rôle de *Colin* & mademoiselle d'Orival celui de *Colette*. Comme il y a différentes leçons sur ces danseuses métamorphosées en actrices , il faut attendre que le jugement des connoisseurs soit fixé.

13 *Mai*. Il paroît constant que M. de Voltaire ne retournera point à Ferney. Il s'est déterminé à se séparer pour quelque temps de son secrétaire Vagnières , & à l'envoyer là-bas pour mettre ordre à tout , & lui faire venir sa bibliothèque.

L'éloignement où ce philosophe est resté de la cour lui a fait craindre quelque orage s'il s'absentoit. La ligue générale du clergé de ne

point mettre les pieds chez lui , est trop formidable , & en effet il auroit bien pu recevoir défenses de revenir.

14 *Mai*. Depuis long-temps le sieur la Combe , cet homme de lettres devenu libraire pour faire fortune , ayant voulu trop embrasser , étoit en mauvaise posture , & l'on craignoit sa faillite. Elle vient enfin de se manifester ; elle est d'un demi-million. Il avoit principalement deux journaux , celui des *savants* & le *Mercur*.

15 *Mai*. Pendant qu'on se dispose à guerroyer de toutes parts , il est des gens qui ne perdent pas de vue l'amusement public , d'autant plus nécessaire qu'il s'agit de faire diversion aux idées sinistres qu'inspirent tant d'armées terrestres & navales sur pied. Une compagnie se propose d'établir à Paris des *combats de Taureaux* dans le goût de ceux d'Espagne. Il s'agit de former une magnifique enceinte , capable de contenir environ vingt mille spectateurs , & l'on feroit venir du pays des maîtres capables de diriger ces sanglantes boucheries.

15 *Mai*. Les malheureuses dissensions élevées entre les divers créanciers du colysée , font que ce spectacle n'est point encore ouvert. Il y a apparence que les souscriptions proposées l'automne dernière n'ont pas réussi.

16 *Mai*. On raconte que ces jours derniers M. de Voltaire se trouvant chez madame la maréchale de Luxembourg , il fut question de la guerre. Cette dame en déplora les calamités , & souhaitoit que les Anglois & nous entendissions assez bien nos intérêts & ceux de l'humanité , pour la terminer sans effusion de sang & par un bon traité de paix : *Madame* , dit le

philosophe bouillant , en montrant l'épée du maréchal de Broglio qui étoit présent : *voilà la plume avec laquelle il faut signer ce traité.*

16 Mai. Il paroît qu'on va reprendre le projet de la salle de comédie à l'hôtel de Condé , & qu'on l'arrangera seulement de sorte que Monsieur puisse s'y rendre sans sortir de son palais.

17 Mai. Depuis long-temps on agite s'il est utile de rendre florissant le port de Rochefort. Les ministres qui se sont succédés dans le département de la marine , ont pensé diversement sur cet objet : celui d'aujourd'hui a pris le parti mixte , d'y faire construire & d'envoyer à mesure les gros vaisseaux à Brest.

Les principaux défauts qu'on reproche à ce port , c'est l'insalubrité de l'air , c'est d'être incommodé pour la sortie des gros vaisseaux , & peu utile en temps de guerre par le manque d'une rade fortifiée. Ils sont compensés par des ressources de tout genre qu'il peut procurer. On se rappelle d'abord que , sous Louis XIV , il s'y est armé , en moins d'un an , trente vaisseaux , dont sept à trois ponts : d'ailleurs il est essentiel , pour hâter de grands armemens , d'avoir plusieurs ports à cet usage : Rochefort est utile & nécessaire pour la partie économique , pour compléter les armemens du port de Brest , pour divertir , inquiéter & occuper les forces de l'ennemi , pour servir d'asyle ou de refuge dans les circonstances malheureuses ou de nécessité , pour faciliter les convois des navires marchands , pour les radoub , pour la fabrique des cordages , pour l'armement des vaisseaux de moindre force , pour l'équipement des flottes en canons de fonte & en fer , pour entretenir le cabotage , & former plus de gens de mer , pour des expé-

ditions promptes & secretes qui pourroient s'exécuter au premier ordre à Rochefort , si cette ville avoit la liberté du commerce qu'elle demande.

En outre , les vaisseaux y conservent mieux leur carene ; on peut , sans inconvénient , les armer cinq ou six mois après les avoir carenés ; la vase les garantit lorsqu'ils échouent ; la température de l'air , moins chaude qu'à Toulon , moins humide qu'à Brest , tend mieux à leur conservation ; ils sont d'ailleurs , dans cette rivière , à l'abri des vers , qui y meurent.

Mais outre ces avantages , on ne peut parer aux inconvénients , c'est-à-dire , purifier l'air , diminuer les difficultés de la rivière , & de la Gordelle pour la conduite des vaisseaux en rade , enfin , protéger la rade davantage par l'exécution d'un canal , dont l'objet seroit de joindre la *Seudre* à la *Gironde* ; d'établir ainsi une communication plus sûre & plus avantageuse avec *Bordeaux* , par conséquent avec les deux mers ; ce qui , en faisant le bien du commerce , seroit d'un grand secours à la marine royale.

Telles sont les principales vues salutaires qu'on remarque dans les représentations de la ville de *Rochefort* au Roi , annoncées.

18 *Mai*. Suivant les remontrances de la cour des aides , c'est sur-tout dans la régie des droits compris au bail des fermes , sous le nom de domaine , tous enlevés à la connoissance de la justice réglée , que se commettent des abus monstrueux & intolérables ; c'est au point que le fermier général fait juger aujourd'hui par la justice arbitraire la question d'état la plus intéressante , celle de la noblesse. II



semble cependant qu'il auroit pu se dispenser d'employer tant de moyens illégaux pour se soustraire à la justice réglée, quand on considère les moyens légaux qui lui ont été donnés pour réussir contre ses adversaires dans quelque justice que ce soit; moyens tels que les juges sont souvent forcés d'aller contre les lumières de leur raison, moyens presque toujours fondés sur la délation & le parjure.

C'est ainsi que plus de cent cinquante millions arrivent dans les coffres du Roi tous les ans. La cour des aides insinue, que dans la nécessité de venir au secours d'un peuple opprimé par cette monstrueuse régie, l'économie seroit d'abord une grande ressource; & que sans examiner si l'on ne pourroit pas par des impôts moins onéreux remplacer ce produit immense, il seroit au moins nécessaire de simplifier les droits & la perception, après avoir examiné les extensions de tous les droits, faites sous le dernier ministère, & les évocations accordées avec une profusion dont il n'y avoit point d'exemple.

Les fermiers généraux s'opposèrent à ces louables entreprises, & leur répugnance en prouva la nécessité.

Ici l'orateur, par une digression adroite, sous prétexte que la cour ne vouloit entrer dans le détail d'aucune affaire particulière, rappelloit les remontrances de 1770, adressées au feu Roi, & ramenoit l'effroyable vexation commise par le fermier général *Maxieres* contre un innocent, victime de sa barbarie, qui n'en avoit reçu qu'un léger dédommagement. C'est ce qui occasionne la première lacune de cet écrit.....

18 *Mai*. Quoique le public se porte avec empressement à l'opéra pour y voir les Dlls. Cecile ; & Dorival dans les personnages de *Colin* & de *Colette*, cet essai est pitoyable. L'une a la voix aigre, & l'autre chante faux ; elles réussissent mieux dans la pantomime, qui fait une partie de leur rôle, & qui est dans leur genre de danse facile & naturel.

19 *Mai*. Par une jalousie basse, le sieur de la Borde avoit adressé à M. Duffieux, l'un des rédacteurs du *Journal de Paris*, une lettre où il cherchoit à dénigrer de son mieux la musique du *Dervin du Village*, en témoignant son desir modeste de garder l'anonyme. M. Duffieux indigné de voir si cruellement maltraité un petit chef-d'œuvre toujours couru dès qu'on le remet, n'a point voulu publier cette critique que l'auteur ne l'avouât. Le sieur de la Borde n'a pas osé, & la lettre n'a pas été insérée.

20 *Mai*. Plus on discute les remontrances de la cour des aides, & plus on les trouve belles & admirables. La lacune dont on a parlé concerne les lettres de cachet, comme il est aisé d'en juger par ce qui suit. L'éditeur a cherché à y suppléer par une note pleine de réflexions judicieuses sur cet objet ; mais il songe plus à pallier le mal, qu'à le supprimer tout-à-fait. La cour souveraine est plus tranchante, & ne veut pas que, sous aucun prétexte, on puisse user de cette voie illégale ; elle propose au jeune monarque d'examiner les ordres donnés sous le feu Roi en ce genre, dont quantité de victimes gémissent encore dans les prisons ; & c'est sans doute, d'après ces errements, que M. de Malherbes, devenu secrétaire d'état au département

de Paris , s'est conduit , & n'a voulu donner aucune lettre de cachet qu'elle n'eût été examinée par une commission de magistrats de sa compagnie.

L'orateur revient aux impôts , & approfondit à cette occasion le système funeste d'administration qui s'est introduit , qu'il qualifie énergiquement de *Despotisme* , dont le résultat est . 1°. d'avoir anéanti les vrais représentants de la nation : 2°. d'être parvenu à rendre illusoires les réclamations de ceux qu'on n'a pu détruire : 3°. de chercher même à les rendre impossibles. C'est pour y parvenir que la clandestinité a été introduite. Il en est de deux genres ; l'une qui cherche à dérober aux yeux de la nation , à ceux du monarque même , les opérations de l'administration ; l'autre qui cache au public la personne des administrateurs.

20 *Mai*. La liberté du commerce accordée à la ville de Rochefort , comme utile à l'état , aux provinces limitrophes & à la marine , a fait prendre au sieur Dulaurent , ancien maire de cette ville , la confiance de demander le dessèchement de vingt mille arpents de marais en Saintonge , dont on a annoncé le projet. Outre l'avantage particulier de la compagnie qui l'a formé , il résulteroit de son succès un encouragement pour le dessèchement de plus 50000 arpents noyés dans la même province ; il faciliteroit de plus les approvisionnements du port de Rochefort ; il multiplieroit les élèves en bestiaux , de manière à pourvoir les flottes royales & marchandes des salaisons que l'on tire à grands frais de l'étranger ; il donneroit par-là aux sels qu'on fabrique dans les lieux voisins , un nouveau débouché , plus utile en ce que

le profit en resteroit tout entier à la nation ; il augmenteroit la quantité des suifs & des cuirs en proportion de la plus grande quantité de bestiaux, d'où naîtroient d'autres ressources pour occuper utilement des oisifs ou malheureux, plus d'activité, plus de moyens d'encouragement pour l'industrie, l'agriculture & le commerce.

21 *Mai*. Le sieur Marmontel, qui, avec une barbarie impitoyable se proposoit de suivre son projet commencé par *Roland*, de mutiler successivement les poèmes de *Quinault*, pour les rendre souples & dociles aux modulations du chant, & avoit déjà sur l'enclume *Atys & Persée*, vient d'être arrêté par le refus du sieur de Vilmes de lui payer son travail comme du neuf. C'est ce qu'on voit dans une correspondance très-singulière de l'académicien avec l'entrepreneur actuel de l'opéra. Rien de plus propre à faire tourner en ridicule le premier, que sa lettre du 4 mai, insérée au *Journal de Paris*. On y remarque une cupidité basse, la charlatanerie vaine & puérile d'un gagne-petit, qui vante sa marchandise, & ce qui indique sur-tout dans un homme de lettres une ame mesquine, sordide, usurière, qui le dégrade & déshonore cette profession.

22 *Mai*. Le *Courier de l'Europe*, dont les numéros du mois d'avril, suspendus pendant long-temps, avoient enfin passé en contrebande, & par intervalles irréguliers, est apparemment plus consigné que jamais à Londres; outre qu'il manque encore quelques ordinaires d'avril, on n'en a qu'un seul de mai: il n'est pas possible que cela dure, & les souscripteurs seront forcés d'y renoncer.

22 *Mai*. M. de Voltaire a encore beaucoup inquiété ces jours-ci pour sa strangurie , mais il va mieux.

23 *Mai*. La faculté de médecine se trouvant toujours en discussion avec le premier médecin Laffone , à raison de la société royale du même nom , que celui-ci protège , & dont il est le créateur , ne peut obtenir d'emplacement pour ses écoles , & va rester absolument sans asyle dans quelques mois. Elle a cependant eu la complaisance pour son ennemi , de ne pas faire imprimer sa *Requête au Roi* , dont il craignoit la publicité. Par cette requête elle forme opposition à l'obtention de lettres-patentes que sollicitoit la compagnie moderne qui voudroit s'élever sur ses débris ; compagnie dont elle respecte & loue l'institution , mais qu'elle ne veut point laisser exister hors de son sein , qui doit former une partie du corps de la faculté , & non un corps séparé. Les docteurs espèrent avoir , par leur démarche , arrêté les suites funestes pour eux de l'établissement en question , qui de la sorte restera sans consistance , jusqu'à ce qu'il naisse une occasion plus favorable de le renverser tout-à-fait , ou de le faire rentrer sous la suprématie de la faculté-mère

24 *Mai*. M. de Voltaire , enchanté de la bonne santé du maréchal duc de Richelieu , qui monte encore à cheval comme un jeune militaire qui fait ses exercices , lui a demandé comment il faisoit pour dormir ; le maréchal lui a parlé d'un calmant excellent qu'il avoit , & lui a promis de lui en faire part : il lui en a envoyé une certaine quantité pour plusieurs fois. Le vieux philosophe , qui a grande envie



de vivre , en a pris une dose si forte, qu'il en a été très - mal. Il paroît qu'il y a beaucoup d'opium dans cet élixir , & depuis ce temps il appelle le maréchal de Richelieu son frere Caïn. Cet accident grave qui lui est survenu , lui a fait reprendre le projet de s'en retourner à Ferney , pour trouver , dit-il, son tombeau , & en être plus près ; mais l'adulation qu'on va lui prodiguer de nouveau à forte dose le guérira , sans doute , une seconde fois de cette envie.

25 *Mai*. On commence à crier beaucoup contre la direction de M. de Vismes, qui ne produit rien , & d'ailleurs est fort gêné par les subalternes, cherchant de leur mieux à le contrarier. Les coryphées du chant & de la danse , se sont ligüés pour que tout aille mal , & il est difficile de découvrir ce complot, ou du moins d'y remédier.

M. de Vismes se plaint en outre qu'il y a deux génies invisibles qui le dirigent & l'empêchent de donner de l'essor à ses projets autant qu'il voudroit. Ces deux génies sont MM. Voungny & de la Borde; le premier a l'oreille de M. de Maurepas , & du ministre de Paris, dont il est cousin-germain ; en conséquence il veut s'immiscer de tout , quoiqu'il ne s'entende à rien : il se mêle surtout de protéger les sujets femelles , ayant toujours beaucoup aimé ce district , & a plus d'égard à ceux propres à ses plaisirs qu'à ceux qui pourroient en faire au public. Le second est un amateur qui a des prétentions au génie lyrique , & décide des musiciens compositeurs suivant l'analogie qu'ils ont avec lui ; il désireroit sur-tout qu'on jouât de ses œuvres préférablement à toutes autres.

On conçoit quel désordre il doit résulter dans

l'académie royale de musique de tant de chefs & d'intérêts divers.

25 Mai. L'orateur de la cour des aides, après avoir défini les deux genres de clandestinité introduits dans l'administration, en fait l'application aux trois impositions directes, la taille, la capitation & le vingtieme. Il entre à ce sujet dans des détails extrêmement curieux sur la nature de ces impositions, sur la forme dont elles se perçoivent, & fait frémir en même temps, en révélant tous les vices qui l'accompagnent. On y voit avec quel art le génie fiscal a su étendre & varier à l'infini les accessoirs de ces imputations simples, pour se soustraire à l'examen & à l'enregistrement. Il appuie sur-tout sur le vingtieme, cet impôt qui est aujourd'hui l'objet des plus fortes réclamations du peuple, parce qu'il avoit été regardé comme une ressource extraordinaire réservée pour les temps malheureux, jusqu'au moment où l'on a profité de l'absence de la magistrature pour en faire un impôt perpétuel.

Dans l'énumération des vexations auxquelles donne lieu le vingtieme, par la maniere dont il se leve aujourd'hui, il se trouve encore une lacune. On croit qu'elle contenoit les portraits directs de plusieurs ministres & préposés des finances.

Enfin, dans la péroraison de ce beau traité des droits de la nation, & des infractions incroyables qu'ils ont éprouvées, l'on termine par demander au Roi, non la réforme de quelques abus particuliers, mais celle de l'administration entiere; l'on indique comme le meilleur moyen pour y parvenir le rétablissement des états-généraux, on desireroit au moins qu'à leur

défaut, chaque province eût des députés en cour pour défendre ses intérêts, comme il y a des députés du commerce : & ce jour où les sujets auront recouvré cette précieuse liberté, on pourra dire qu'il a été conclu un traité entre le Roi & la nation contre les ministres & les magistrats.

25 Mai. Le *Courier de l'Europe* a encore repris son cours, il faut voir si cela durera.

26 Mai. M. le Moine, sculpteur, vient de mourir : c'étoit un artiste d'un talent rare & d'une modestie plus rare encore.

26 Mai. La Reine a fait la semaine dernière à Marly une dérogation à l'étiquette, encore plus grande que celle de manger avec les hommes : elle a reçu à souper madame la comtesse de Maurepas, madame de Sartines, & madame Amelot, trois femmes des ministres, qui, en cette qualité, avoient été jusques alors exclues de cet honneur. Madame de Maurepas en a été si enchantée, que n'osant rien refuser de ce que S. M. lui offroit, & se forçant de manger tout, elle en a eu une indigestion violente. On connoît l'excessive vanité de cette dame, & d'ailleurs l'aversion que la Reine a pour son mari & pour elle ; on ne peut regarder cette faveur que comme un trait de politique suggéré à la Reine pour plaire au Roi, qu'on sait avoir beaucoup d'amitié pour la comtesse.

27 Mai. Le nouvel entrepreneur de l'opéra ayant en vain cherché à capter les suffrages du public par toutes ses innovations, par son *Prologue des trois âges de l'opéra*, par le début des demoiselles Cecile & Dorival, de danseuses transformées en actrices, & de femmes

tour-à-tour transformées en hommes dans le *Devin du Village*, par celui de la demoiselle Audinot, faisant le rôle de *Polymnie* dans l'acte ci-dessus cité, a eu recours à une seconde nouveauté : c'est la *Fête du Village*, parole de monsieur Desfontaines, musique de monsieur Gossec. Cet intermede, mêlé de chants & de danses, n'est autre chose qu'un ballet pantomime, où l'on a joint quelques couplets qu'on a cru gais, parce qu'ils sont quelquefois orduriers, mais qui ne sont réellement que grossiers & plats. La musique ne portant sur aucun fond, vague & sans objet, ne peut produire une grande sensation ; on y a trouvé quelques jolis airs.

28 *Mai*. Avant de laisser ouvrir le colyfee, M. le lieutenant général de police, instruit que ce bâtiment périltoit, l'a fait visiter ; & sur le rapport qu'en effet il n'y avoit pas sûreté pour le public, a exigé qu'on en fit les réparations nécessaires. Les créanciers s'y opposent, & c'est une nouvelle contestation à joindre aux anciennes, qui ne peuvent que tourner au détriment des uns & des autres, & retarder le plaisir des amateurs.

28 *Mai*. Les comédiens françois, qui, il y a quinze ans, eurent l'indignité de refuser d'accorder ses entrées à un arriere-petit-fils de Racine, quoique personne de la famille n'en jouît, & que cette famille même eût des répétitions à former contre eux pour les représentations d'*Athalie*, dont le fils, peu avant sa mort, avoit vainement réclamé sa part ( anecdotes qui se trouvent détaillées au volume premier des *Mémoires secrets, &c. de Bachaumont*, sous les dates des 19 & 27 septembre 1762, & 21

mars 1763 ) viennent aujourd'hui de les accorder *proprio motu* à un autre arriere-petit-fils de ce grand homme aussi par les femmes, qui ne les demandoit pas : c'est M. de Morembert, directeur des fermes. Le mercredi 20 de ce mois la troupe, après avoir arrêté de lui faire cette faveur, a député vers lui pour la lui annoncer, & le lundi 25, jour de l'assemblée des comédiens, il est allé les en remercier.

28 Mai. M. de Voltaire, loin d'être tout-à-fait quitte de l'accident que lui a occasionné le fatal présent de son frere Caïn, le maréchal duc de Richelieu, est retombé plus gravement; & quoiqu'on ne puisse savoir au juste son état par le silence que gardent ses domestiques, ses parents & ses amis, quoiqu'on ait affecté de rassurer le public dans le *Journal de Paris*, on a tout lieu de craindre qu'il ne succombe cette fois.

Il paroît que la crainte de voir arriver des prêtres autour de lui une seconde fois, & le déterminer à quelque démarche confirmative de la première, est la cause du mystère qu'on observe. Cependant le clergé fulmine & menace de ne point enterrer le moribond en terre sainte, s'il persiste dans son scandale & ne satisfait pas au moins à l'extérieur.

29 Mai. On se rappelle que M. Marmon-  
tel dans sa lettre à M. de Vismes, fait valoir son *industrie* pour remettre à neuf les opéra de Quinault : sur cet aveu on lui a fait adresser un avertissement par le receveur de la capitation, de trouver bon qu'en vertu de cette découverte il le mette sur son rôle des contribuables en ce genre d'imposition, & le taxe d'autant plus



fortement, qu'il convient la porter à un point qu'on ne connoissoit pas encore.

30 Mai. Rien de plus propre à avilir la Croix de St. Louis, que la maniere dont on la prodigue aujourd'hui indistinctement aux gens les moins faits pour la porter, soit par leur état, soit par leur personne, soit par leur conduite. On voit avec indignation des exempts de police en être décorés, de jeunes gens de famille, enfermés par leur inconduite & obligés de quitter le service, sortir de leur retraite avec cette décoration, dont on connoît la devise, *Virtutis bellica primum*; enfin aujourd'hui vient de naître dans le monde un nouveau chevalier de cet ordre, M. le chevalier de Sauvigny. Il y a vingt ans qu'il a porté la bandouliere de garde-du-corps du Roi de Pologne Stanislas; depuis, ce poëte médiocre n'a fait d'autre campagne que dans les marais de l'Hélicon, n'a terrassé d'autre ennemi que M. de la Harpe, qu'il a traîné dans le ruisseau; mais favorisé de la cour pour laquelle il a fait des divertissemens, & sur-tout du comte d'Artois, il a ambitionné cet honneur & l'a obtenu.

30 Mai. Il y a six mois que le gouvernement n'a point voulu tolérer l'annonce d'une coëffure allégorique *aux Insurgents*; aujourd'hui il ne trouve plus mauvais qu'on les célèbre par un dessin politique, où l'on caractérise leur triomphe: il est intitulé *l'Amérique indépendante*. Il a été exécuté par M. Borel; & M. le Vasseur, graveur du Roi & de leurs majestés impériales & royale, doit le graver. En voici la composition.

On voit M. Franklin qui affranchit l'Amérique: elle embrasse la statue de la liberté, &

Minerve couvre le sage Législateur de son égide ; la Prudence & le Courage renversent leur ennemi , c'est-à-dire , l'Angleterre , qui dans sa chute entraîne un Neptune , dont le trident est rompu. A la droite de la Liberté , l'Agriculture , le Commerce & les Arts applaudissent à cette heureuse révolution. L'estampe ne paroîtra qu'à la fin de l'année , & il n'y a encore que les amis de l'auteur qui aient la facilité de voir le dessin.

30 *Mai*. Le succès de l'établissement qu'on vient de faire à Bicêtre pour le poli des glaces , a encouragé d'en former un autre ; il s'agit aujourd'hui d'y faire aller des moulins à bras. De cette manière , outre qu'on évite les suites funestes de l'oïveté , de l'ennui & de la corruption , qui augmentoient par le mélange des sujets les plus vicieux avec d'autres qui ne l'étoient pas encore au même degré , on rendra par le produit des travaux cette prison moins onéreuse au gouvernement , & l'humanité n'aura plus à réclamer contre l'abus de ces institutions politiques , où des hommes , après avoir troublé l'ordre de la société , finissent par lui être à charge le reste de leur vie , ou ne recouvrent leur liberté que pour devenir plus scélérats.

31 *Mai*. M. de Voltaire est mort hier sur les onze heures du soir : comme les prêtres refusent de l'enterrer , & qu'on n'ose envoyer son cadavre à Ferney , où cependant son tombeau l'attend , on est à chercher quelque tournure pour y suppléer.

31 *Mai*. On parle beaucoup de trois banqueroutes remarquables , moins par leur importance , ou leur influence dans le commerce , que par les personnages. Le premier est le principal du collège Duplessis , qui a remis son bilan en

faisant voir qu'il n'est arriéré que parce que plusieurs grandes maisons dont les enfants, les peres & les grands-peres ont été élevés dans sa maison, ne paient point.

Le bourreau est le second : il justifie que son passif n'est que de 150000 livres, & que son actif sur le Roi est de plus de 180000 livres.

Enfin Mad. Gourdan, femme si essentielle aux plaisirs de la capitale, est la dernière qui prouve qu'on ne doit attribuer cet événement qu'à sa grande facilité à se prêter aux amusements de beaucoup de gens de la cour, qui l'ont constituée en frais dont il ne la remboursent point; ce qu'elle démontre également par ses livres de recette & de dépense. On espere que la police, sentant de quel secours lui est la *petite comtesse* (c'est son surnom), ne souffrira pas que ses créanciers la tracassent trop, & l'obligent d'interrompre son service.

31 Mai. Ce n'est point précisément à l'endroit où les fondements de la nouvelle salle de la comédie françoise étoient déjà jetés par le sieur Moreau, architecte de la ville, qu'on va la continuer. Le sieur Wailly, qui entreprend le projet adopté aujourd'hui, la place plus haut, plus près du palais de Luxembourg, afin de faciliter à *Monsieur* la liberté de s'y rendre par une galerie souterraine. C'est ce prince qui se charge des frais de la construction, pour lesquels le Roi lui a abandonné tout le terrain de l'hôtel de Condé, qu'il a retiré de la ville. Il n'est pas encore bien sûr, malgré tout cela, que l'édifice vienne à se perfectionner, les obstacles du local ne devenant que plus considérables, où il est choisi aujourd'hui.

*Fin du onzieme volume.*

**Seminar für osteuropäische Geschichte**

an der

**K. K. UNIVERSITÄT WIEN.**

61623712









